

ABRÉGÉ
DE LA
GRAMMAIRE FRANÇAISE,

Par M. DE WAILLY.

DERNIERE ÉDITION,

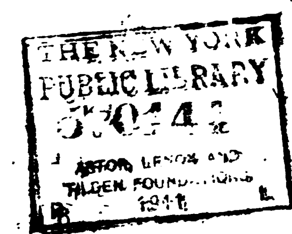
Revue et augmentée.



A PARIS,

Chez J. BARBOU, Libraire-Imprimeur, rue et vis-à-vis la Grille des Mathurins.

1806.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

PRÉFACE.

COMME les premiers élémens du discours, dit M. Rollin, sont communs à toutes les Langues, il est naturel de commencer l'instruction des Enfants par les regles de la Grammaire Française, dont les principes leur serviront aussi pour l'intelligence du latin et du grec, et paroîtront beaucoup moins difficiles et moins rebutants, puisqu'il ne s'agira presque que de leur faire ranger dans un certain ordre, des choses qu'ils savent déjà, quoique confusément.

Plusieurs personnes chargées de l'éducation de la jeunesse, animées des mêmes vues que ce grand Maître, m'ont engagé à donner un Abrégé de ma Grammaire. Ceux que nous avons, m'ont dit ces personnes, ne contiennent guere que des définitions et les conjugaisons régulieres : nous en voudrions un dans lequel, outre l'explication des termes, on apprît comment dans les substantifs et les adjectifs, le pluriel se forme du singulier ; comment dans les adjectifs on doit du masculin former le féminin. Il faudroit que les conjugaisons y fussent détaillées, qu'on y trouvât la formation des temps, et les verbes irréguliers. La Syntaxe sur-tout devroit avoir quelque étendue, et renfermer les remarques dont les jeunes gens ont le plus de besoin pour parler, et pour écrire correctement, etc. J'ai fait cet abrégé d'après ce plan, qui m'a paru le mieux conçu et le plus utile.

La Syntaxe est la partie qu'il faut principalement traiter dans une Grammaire, parce que c'est sans contredit la partie la plus nécessaire ; et c'est à quoi je me suis appliqué dans ma Grammaire et dans cet Abrégé. Les jeunes gens, en y apprenant les principes de notre langue, y trouveront plusieurs remarques qui leur faciliteront l'étude de la langue latine.

Bien des gens se persuadent qu'on peut, sans avoir des principes, parler et écrire correctement notre langue, que l'usage seul suffit pour cela. Comment un jeune homme, s'il n'a point de principes, pourra-t-il distinguer, si telle expression qu'il entend, ou qu'il lit, est bonne ou mauvaise ? Quiconque a étudié notre langue, conviendra qu'il n'est guere possible de la bien parler et écrire, sans être guidé par des principes. On entend dire tous les jours aux jeunes gens, et même à de grandes personnes, *Il a tombé*, *il a parti*, *je trouvai*, *je causai*, *je rencontrai ce matin M. votre frere. J'ai vu* un *quelqu'un qui m'a parlé de vous. Voilà* du bon *pain*, des *belles maisons. J'ai vu* des *magnifiques appartemens. Je n'ai point lu* des *livres aussi agréables*, comme *celui-ci*, etc. et mille autres fautes semblables. Comment sans principes peut-on écrire correctement *quelque .... que*, *quelque*, *tel que*, *même*, *tout*, *leur*, etc. etc.

Ceux qui liront le détail où je suis entré à ce sujet, et dans ma Grammaire, et dans cet Abrégé, verront que ce détail est nécessaire. Le français que nous mettons dans les décli-

naisons latines à côté de chaque cas, ne donne-t-il pas de fausses idées aux jeunes gens ? Suivant cet arrangement *de*, *du*, *de la*, *des*, sont la marque du génitif ou de l'ablatif ; mais je le demande, ces mots sont-ils la marque du génitif ou de l'ablatif dans les phrases suivantes ?

Du *pain*, de *bons fruits*, des *légumes et de l'eau suffisent pour la nourriture de l'homme.*

J'ai mangé du *pain*, des *légumes*, de *très-bons fruits*, *et j'ai bu* de *l'eau*, de *la biere*, du *vin et* des *liqueurs fort agréables.*

Si au contraire, on dit aux jeunes gens, que les noms et les pronoms sont dans la phrase ou nominatifs, ou vocatifs, ou régimes, comme je l'explique page 73 ; il me semble qu'ils ne sont plus dans le cas de se tromper, et de prendre de fausses idées. Ces notions me paroissent d'autant plus vraies, qu'elles sont simples et applicables à toutes les langues.

Je differe encore des autres Grammairiens sur ce qui regarde les verbes ; les définitions que j'en donne, sont, si je ne me trompe, simples, naturelles, et à la portée de tout le monde. *Voyez* page 20. Ce n'est point l'envie de donner quelque chose de neuf qui me les a fait adopter, c'est que je les crois plus naturelles et plus vraies que celles qu'on nous a données jusqu'ici. 1.° Est-il facile de faire entendre à un enfant ou même à une grande personne peu familiarisée avec les termes de Grammaire, est-il facile de leur faire comprendre, que *courir*, *danser*, *sauter*, *agir*, etc. sont des verbes qui ne sont point actifs,

que ce sont des Verbes neutres ? Ils entendent dire tous les jours : *Cet enfant est continuellement en action, il court, il danse, il saute*, etc.

2.° Les définitions qu'on nous donne des Verbes actifs et neutres sont-elles justes ? Voici celles de M. Restaut. Le Verbe actif est un Verbe par lequel on exprime une action qui passe hors du sujet qui en est le principe. Le Verbe neutre est un Verbe, lequel, ou n'exprime pas d'action, ou en exprime une qui ne passe pas hors du sujet qui agit.

Suivant M. Restaut, *parler à quelqu'un*, *médire de quelqu'un* ne sont pas des Verbes actifs ; ce sont des verbes neutres : cependant ces Verbes me paroissent exprimer des actions qui passent hors des sujets qui en sont les principes. Quand je dis : *Votre frere m'a* parlé *ce matin*. L'action de parler a passé hors du sujet, *votre frere*, puisque j'ai entendu ce qu'il m'a dit. De même quand on dit : *Ceux qui* médisent de *leur prochain se rendent odieux et méprisables* ; l'action de médire ne passe-t-elle pas hors du médisant, qui est le sujet ; et celui qui est l'objet de la médisance n'en ressent-il pas quelquefois des effets fort préjudiciables ? Je m'en tiendrai à ce peu d'observations, on en trouvera plusieurs autres dans la Préface de la Grammaire, *édition* de 1763.

Je traite en même temps ce qui regarde l'accord de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe : j'évite par là des longueurs et des répétitions ennuyeuses : il me paroît d'ailleurs que ces mots se trouvant presque toujours réu-

nis dans la même phrase, il vaut mieux en présenter les regles sous un même point de vue.

On trouvera à la page 87 une liste d'adjectifs, qui, placés avant les substantifs, signifient autre chose que quand ils ne sont mis qu'après. Sans cette connoissance, un jeune homme ne prend pas bien le sens d'une expression, et il est exposé à faire des équivoques qui apprêtent à rire.

Je donne aussi des remarques sur la prononciation, sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et les autres notes grammaticales qui rendent l'écriture correcte.

Dans cette septieme Edition, j'ai placé de suite l'explication des différentes parties qui composent le discours, et j'ai renvoyé à la Syntaxe plusieurs remarques sur les pronoms. Par ce moyen on pourra lire et étudier de suite ce qui regarde la Syntaxe. J'ai aussi diminué les Abréviations, et multiplié les à linea. En un mot, j'ai retouché avec soin cette derniere Edition, et je n'ai rien négligé pour la perfectionner; j'ai voulu par-là témoigner au Public ma sincere reconnoissance, pour le favorable accueil qu'il a bien voulu faire aux premieres.

ABRÉVIATIONS

dont on s'est servi dans cet Abrégé.

Ad.	Adjectif.
Adv.	Adverbe.
Art.	Article.
Ch.	Chose.
Cond. prés.	Conditionnel présent.
Cond. pas.	Conditionnel passé.
Conj.	Conjonction.
Conjug.	Conjugaison.
Fém. *ou* f.	Féminin.
Fut. s.	Futur simple.
Fut. comp.	Futur composé.
Gér. prés.	Gérondif présent.
Gér. pas.	Gérondif passé.
Imparf.	Imparfait.
Impér.	Impératif.
Impers.	Impersonnel.
Inf. *ou* Infin.	Infinitif.
Indic.	Indicatif.
Masc. *ou* m.	Masculin.
Parf. déf.	Parfait défini.
Parf. indéf.	Parfait indéfini.
Part.	Participe.
Pers.	Personne.
Plur.	Pluriel.
Plus.	Plusieurs.
Plusque-parf.	Plusque-parfait.
Prem.	Premier , ere.
Prés.	Présent.
Pron. rel.	Pronom relatif.
Rég. comp.	Régime composé.
Rég. simp.	Régime simple.
Sing.	Singulier.
V. n.	Verbe neutre.
Verbe pronom.	Verbe pronominal.



ABRÉGÉ
DE LA
GRAMMAIRE
FRANÇAISE.

LA *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement.

Pour écrire on se sert de lettres, qui, arrangées comme il faut, forment des mots et un sens.

Les lettres se divisent en *voyelles et en consonnes.*

Les *voyelles* sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y*. Ces lettres sont appelées *voyelles*, parce que seules elles forment une voix ou un son.

Les *consonnes* sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, etc. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des autres voyelles; *b*, *c*, *f*, etc. se prononcent comme s'il y avoit, *bé*, *cé*, *ef*, etc.

DE LA VOYELLE E.

Le Français a quatre sortes d'*e*.

1.° L'*e* muet comme dans *sage*, *besoin*, *me-*

sure. Cet *e* s'appelle muet, parce qu'il n'a qu'un son obscur et peu sensible.

2.° L'*é* fermé, comme dans *vérité*, *médiocrité*. Cet *é* se prononce la bouche presque fermée.

3.° L'*è* ouvert comme dans *succès*, *procès*, *fête*. Pour le bien prononcer il faut desserrer les dents.

4.° L'*e* moyen, comme le premier de *pere*, *belle*, *j'achete*. Cet *e* se prononce avec une ouverture de bouche plus grande que pour l'*é* fermé, mais moins grande que pour l'*è* ouvert.

Des Voyelles Longues et Breves.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les breves.

Par exemple, *A* est bref dans une *malle*, *une patte* d'animal; et il est long dans *un mâle*, *la pâte*, pour faire du pain.

E est bref dans *trompette*, *musette*; et il est long dans *tempête*, *Prêtre*.

I est bref dans *difficile*, *petite*; et il est long *dans le gîte*, *l'épître*.

O est bref dans *bocage*, *honorer*; et il est long dans *la côte*, *l'apôtre*.

U est bref dans *prudent*, *la butte*; et il est long dans *la flûte*, *la chûte*.

Des Lettres *H* et *Y*.

La lettre *H* ne forme aucun son particulier, et dans la plupart des mots elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui la suit;

alors on l'appelle muette, comme *l'homme*, *l'honneur*, *l'hérésie*, *l'histoire*, etc. Quelquefois elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit; on l'appelle alors *h* aspirée, comme dans *le héros*, *la harangue*, *enhardir*, *rehausser*, *le hameau*, *etc.*

L'*Y* a le son de l'*i* simple dans les mots formés du grec, et dans *y* comme *mystere*, *asyle*, *il y vient.*

L'*Y* s'emploie pour deux *ii* dans *employer*, *essayer*, *paysan*, et autres semblables. Prononcez *emploiier*, *essaiter*, *paiisan.*

DES MOTS.

Les mots dont on se sert pour exprimer ses pensées sont, le *Nom*, l'*Article*, le *Pronom*, le *Verbe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et la *Particule* ou *Interjection.*

DU NOM.

Le Nom sert à nommer ou à qualifier les personnes et les choses. Il y en a de deux sortes, le *Substantif* et l'*Adjectif.*

DU SUBSTANTIF.

Le *Substantif* exprime le nom des personnes et des choses qui subsistent d'elles-mêmes, dans la nature, comme l'*homme*, le *cheval*, la *table*, ou dans le discours, comme la *probité*, la *blancheur*, la *qualité*, etc.

Le *Substantif* est ou *commun*, ou *propre*, ou *collectif.*

Le *Substantif commun* convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables, comme *soldat*, *maison*, *Royaume*, qui convient à tous les soldats, à toutes les maisons, à tous les royaumes.

Le *Substantif propre* exprime une personne ou autre chose unique, comme *Alexandre*, *Paris*, *la Seine*, etc.

Le *Substantif collectif* présente à l'esprit plusieurs personnes et plusieurs choses, ou comme faisant un tout, ou comme faisant une partie d'un tout.

Le premier s'appelle *collectif général*, comme le *peuple*, l'*armée*, la *forêt*, etc.

Le second s'appelle *collectif participe*, comme *une troupe de*, *quantité de*, etc. Quand nous disons : la plupart *des hommes sont aveugles sur leurs propres défauts ;* ce mot, *la plupart*, présente à l'esprit plusieurs personnes, mais comme faisant partie de tous les hommes.

De l'Adjectif.

L'*adjectif* tire son nom du latin *adjectus*, ajouté, parce qu'il s'ajoute au substantif pour en exprimer quelque qualité. Une *belle* personne, un *bel* arbre.

> Il est un *heureux* choix de mots *harmonieux*,
> Fuyez des *mauvais* sons le concours *odieux*.

L'*Adjectif* s'emploie souvent pour le substantif, ou dans le sens du substantif. Exemple :

> Rien n'est beau que *le vrai*, *le vrai* seul est aimable.
> Nous devons préférer *l'utile* à *l'agréable*.

Le vrai est mis pour *la vérité*; *l'utile et l'agréable* sont pour *la chose utile et la chose agréable.*

Il y a aussi plusieurs noms qui sont tantôt substantifs et tantôt adjectifs. Par ex. dans ces phrases : *Malheur aux mauvais Chrétiens qui irritent la* colere *de Dieu.* La *Communion indigne est un très-grand* sacrilége. *Il faut beaucoup de* politique *pour vivre avec les Grands. Un bon* pere *donne trois choses à ses enfants, la nourriture, l'éducation et le bon exemple.*

Le *vulgaire* a le goût en tout trop partial,
Dans le *vrai*, dans le *faux*, dans le bien, dans le mal.

Dans ces phrases, *colere*, *sacrilége*, *politique*, *pere*, *vulgaire*, *vrai*, *faux*, sont substantifs, parce qu'ils expriment des noms de choses ou de personnes.

Mais dans celle-ci : *Un homme* colere *est fort méprisable et fort à craindre. La conduite des courtisans est* politique *et réservée. Le Seigneur punit* le sacrilége *Balthasar. Louis XIV fut toujours* Roi *par autorité, et toujours* pere *par tendresse*, etc.

Les mots *colere*, *sacrilége*, etc. sont adjectifs, parce qu'ils n'expriment que des qualités.

DES GENRES

Les *Genres* sont dans l'origine un rapport des mots à l'un ou à l'autre sexe, et général à tout ce qui est mâle ou femelle.

Il y a deux genres, le *masculin* et le *féminin*.

Un mot est du *masculin*, quand il désigne l'homme ou le mâle, comme *un pere*, *un lion*, *un fils*, *un loup.*

Un mot est du *féminin*, quand il désigne la femme ou la femelle, comme *une mere*, *une lionne*, *une fille*, *une louve*.

Ensuite par imitation on a fait du masculin ou du féminin les autres substantifs, quoiqu'ils n'eussent aucun rapport ni à l'un, ni à l'autre sexe. Par exemple, *le livre*, *le jeu*, etc. sont masculin. *La table*, *la plume*, sont féminins, quoique ces substantifs ne puissent se dire ni de l'homme ni de la femme.

DES NOMBRES.

Il y a deux *Nombres*, *le singulier* et *le pluriel*.

Quand le mot ne désigne qu'une personne ou une chose, il est au *singulier*, comme *l'histoire est utile, agréable*.

Quand le mot désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, il est au *pluriel*. Ex. *Les écoliers doivent aimer et respecter leurs maîtres*.

On a aussi donné les deux genres et les deux nombres aux adjectifs, à l'article, aux pronoms, aux participes des verbes, parce que ces mots doivent se rapporter à des substantifs masculins ou féminins, singuliers ou pluriels.

DE L'ARTICLE

L'*Article* se place avant les noms communs: nous n'en avons qu'un dans notre langue; c'est *le* masculin singulier, *la* féminin singulier, *les* pluriels des deux genres. Quand on peut mettre *le* ou *un* avec un substantif, il est masculin, et quand on peut mettre *la* ou *une*, il est féminin. Exemple:

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.

Dans cet exemple, on met *le* avant *cœur*, parce que ce nom est masculin ; et l'on met *la* avant *culture*, parce que ce dernier mot est féminin.

I. REMARQUE. *Le* et *la* s'écrivent tous deux en cette sorte *l'* quand le mot qui suit commence par une *voyelle* ou un *h* qui ne se prononce pas. On dit, et l'on écrit l'*amitié*, l'*entretien*, l'*homme*, l'*histoire*, pour *la amitié*, *le entretien*, etc.

II. Comme les noms français ne changent point de terminaisons, il n'y a point de cas dans notre langue. Nous exprimons avec des prépositions, et sur-tout avec *de* et *à*, les rapports que les Grecs et les Latins exprimoient par les différentes terminaisons de leurs noms.

III. *Du*, *des*, *au*, *aux*, que l'on voit avant les noms masculins qui commencent par une consonne, sont mis pour *de le*, *de les*, *à le*, *à les*. Nous disons : *Il est difficile de se faire aimer de tout le monde. La vertu est le plus beau de tous les biens, et il importe à tous les hommes de la pratiquer.* Si nous ôtons les mots *tout*, *tous*, qui se trouvent entre *de le*, *de les*, *à les*, nous dirons alors : *Il est difficile de se faire aimer du monde. La vertu est le plus beau des biens, et il importe aux hommes de la pratiquer.*

Ainsi quand nous voulons joindre *à* ou *de* à l'article *le* avant un nom qui commence par une consonne, ou une *h* aspirée, au lieu de dire *de le*, nous disons *du* ; et au lieu de *à le*, nous

dirons *au*. *Il est* du *devoir* du *Sujet d'obéir* au *Prince*.

Il est de la *gloire* du *héros de donner plus* à la *conduite qu'*au *hasard*.

De les, *à les*, se changent en *des*, *aux*, voyez les exemples précédents.

DES NOMS DE NOMBRE.

Les Noms de *Nombre* expriment la quantité, ou le rang des choses, comme, *un*, *deux*, etc. le *premier*, le *second*, etc. ils sont ou substantifs, ou adjectifs.

Les *nombres adjectifs* sont ou *Cardinaux* ou *Ordinaux*.

Les *Nombres Cardinaux* ou *Principaux*, marquent le nombre des choses, et répondent à cette question : *Combien y en a-t-il ? un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cent*, *mille*, etc.

Les *Nombres Ordinaux* marquent l'ordre et le rang ; ils répondent à cette question : *Le quantieme est-il ?* le *premier*, le *second*, ou le *deuxieme*, le *troisieme*, etc.

Les nombres *Cardinaux* ou *Principaux* sont ainsi appelés, parce qu'ils sont les principes des autres nombres ; et qu'ils servent à les former.

Les nombres *Ordinaux* se forment des *Cardinaux* en cette sorte. Si le nombre Cardinal finit en *e*, on change cet *e* en *ieme* : quatre, *quatrieme*, trente, *trentieme*, etc. Si le nombre Cardinal finit par une consonne, on ajoute *ieme* : deux, *deuxieme*, trois, *troisieme*, vingt et un, *vingt et unieme*.

Dans ceux en *f*, on change *f*, en *v*; neuf, *neuvieme*, dix-neuf, *dix-neuvieme*.

Les nombres *Substantifs* sont ou *collectifs*, ou *distributifs*, ou *proportionnels*.

Les *collectifs* marquent une certaine quantité de choses comme réunies. Ce sont *une demi-douzaine*, *une huitaine*, *une neuvaine*, *une dizaine*, *une douzaine*, *une quinzaine*, *une vingtaine*, *une trentaine*, *une quarantaine*, *une cinquantaine*, *une soixantaine*, *une centaine*, *un millier*, *un million*, etc.

Les *Distributifs* expriment les parties d'un tout, comme la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, un *cinquieme*, etc. selon que la chose est partagée en deux, en trois, en quatre, etc.

Les *Proportionnels* sont le *double*, le *triple*, le *quadruple*, etc.

On forme les adverbes de nombre en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres Ordinaux; *premiere*, *premiérement*, *seconde*, *secondement*, etc.

DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION OU DE COMPARAISON.

Les *Adjectifs* ont trois degrés de signification : le *Positif*, le *Comparatif* et le *Superlatif*.

L'*Adjectif* est au *Positif*, quand il exprime simplement la qualité : comme *un homme* poli, affable.

L'*Adjectif* est au *Comparatif*, quand, outre la qualité, il exprime la comparaison ; comme *meilleur*, *moindre*, *pire*. Ces trois adjectifs expriment seuls une comparaison. Avant les

autres adjectifs, on met *plus* pour marquer un comparatif de supériorité; comme l'*Asie* est plus *grande que l'Europe.*

Moins avec l'adjectif, marque un comparatif d'infériorité; comme l'*Afrique est* moins *peuplée que l'Europe.*

Aussi avec l'adjectif, exprime un comparatif d'égalité ; comme l'*histoire est* aussi *utile qu'agréable.*

L'*Adjectif* est au *Superlatif*, quand il exprime la qualité dans un très-haut, ou dans le plus haut degré.

Le *Superlatif* est de deux sortes, l'un *Absolu*, l'autre *Relatif.*

Le *Superlatif absolu* exprime une qualité au suprême degré mais sans aucun rapport à une autre chose : pour lors l'adjectif est précédé de *très*, *fort*, ou *bien*. Ex. *Lille, capitale de la Flandre Française, est une ville très-belle et fort marchande.*

Le *Superlatif relatif* exprime la qualité dans le plus haut degré, avec rapport à quelque autre chose : pour lors on met *le*, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, ou *leur* avant *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus*, *moins*; comme *le mensonge est* le plus bas de tous les vices. Son meilleur *ami*, leur moindre *souci*, notre plus grand *ami*. C'est comme s'il y avoit le meilleur *de ses amis*, *etc.*

Mais si avant *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus* ou *moins*, il n'y avoit que *de*, *à*, *à de*, ce seroient des comparatifs, et non des superlatifs. Ex. *Pour se fortifier dans la vertu, il n'y a*

rien de meilleur *que le bon exemple. Il ne faut pas se fier* à plus *fin que soi*. Dans ces phrases de *meilleur, à plus fin*, se traduiroient en latin par le comparatif.

DU GENRE DES NOMS.

Les substantifs ne sont ordinairement que d'un genre ; les uns sont du masculin, comme un *grand ouvrage*, le *joli éventail*, le *bon échaudé*, le bon *légume*, *etc.*

Les autres sont du féminin, comme la *jolie épigramme*, la *belle alcove*, une *froide enigme*, une *belle horloge*, etc.

Cependant il y a plusieurs substantifs qui sont du genre masculin sous une signification, et du genre féminin sous une autre. Comme un *Greffe*, lieu où se gardent les registres d'une Cour de Justice ; *une greffe*, petite branche qu'on ente sur un arbre ; *les gueules*, couleur rouge, terme de blason ; *la gueule* d'un chien, d'un loup, etc. Voyez notre Grammaire, depuis la p. 25 jusqu'à la p. 38.

Les adjectifs se joignent à des substantifs masculins et féminins, voilà pourquoi ils ont presque toujours les deux genres.

COMMENT DANS LES ADJECTIFS, LE FÉMININ SE FORME DU MASCULIN.

I. *R.* Les adjectifs qui terminent au masculin par *e* muet, n'ont qu'une seule terminaison pour les deux genres. Ex. *Un jeune homme* aimable, docile ; *une demoiselle* aimable, docile, etc.

II. *R.* Quand l'adjectif termine au masculin

par *é*, *ai*, *i*, et *u* ou par une consonne, on ajoute au féminin un *e* muet. Ex. *Sensé*, *vrai*, *poli*, *ingénu*, font au féminin *sensée*, *vraie*, *polie*, *ingénue*. Excepté *favori*, qui fait *favorite*.

Grand, *seul*, *vil*, *voisin*, *dur*, *mauvais*, *petit*, font au féminin *grande*, *seule*, *vile*, *voisine*, etc.

EXCEPTIONS. Les adjectifs en *c* se réduisent aux sept suivants; *blanc*, *franc*, *sec*, qui font au féminin, *blanche*, *franche*, *seche*; *caduc*, *grec*, *public* et *turc*, qui font au féminin, *caduque*, *grecque* ou *greque*, *publique* et *turque*.

En *d*, *nud*, *crud*, *verd*, font au féminin, *nue*, *crue*, *verte*. L'Acad. écrit *nu*, *cru*, *vert*.

En *f*: ils changent *f* en *ve*. *Bref*, *naïf*, *neuf*, *vif*, etc. font *breve*, *naïve*, *neuve*, *vive*, etc.

Long, le seul adjectif en *g*, fait *longue*.

Les adjectifs en *el*, *eil*, *ol*, *ul*, *ien*, *an*, *ou*, *as*, *ais*, *ès*, *os*, *et*, *ot*, doublent au féminin leur consonne finale, et prennent un *e* muet. *Cruel*, *vermeil*, *nul*, *ancien*, *paysan*, *bon*, *gras*, *épais*, *exprès*, *gros*, *net*, *sot*, font au fém. *cruelle*, *vermeille*, *nulle*, *ancienne*, etc.

Mais *frais* fait *fraîche*, *tiers*, *tierce*. *Niais*, *mauvais*, *ras*, *absout*, *dissout*, *tout*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, prennent seulement un *e* muet; comme *niaise*, *mauvaise*, *rase*, *toute*, *complete*, etc.

Beau, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font encore un masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, avant un substantif qui commence par une voyelle; comme *le* bel *arbre*, *le* nouvel *appar-*

tement, *le* vieil *homme*, *le* vieil *Adam*, (pour *le péché*, *l'homme pécheur*) on dit ordinairement *un* vieux *homme*, pour *un homme fort âgé*. C'est de cette seconde terminaison qu'ils forment leur féminin, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille* : *Espagnol*, fait *Espagnole*.

Gentil, *benin*, *malin*, font *gentille*, *benigne*, *maligne*.

Les adjectifs *antérieur*, *citérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *intérieur*, *majeur*, *meilleur*, *mineur*, *postérieur*, *prieur*, *supérieur*, *ultérieur*, prennent *e* muet au féminin ; *antérieure*, *citérieure*, etc.

Les Adjectifs en *eur* formés des verbes, changent ordinairement *eur* en *euse*. *Chanteur*, *porteur*, *danseur*, *revendeur*, etc. formés des verbes, *chanter*, *porter*, *danser*, *revendre* font au féminin, *chanteuse*, *porteuse*, *danseuse*, etc.

Enchanteur, *pécheur*, *vengeur*, *bailleur*, *défenseur*, *demandeur*, font au féminin, *enchanteresse*, *pécheresse*, *vengeresse*, *bailleresse*, *défenderesse*, *demanderesse*. Les trois derniers ne s'emploient qu'au Palais.

Chasseur fait en prose *chasseuse*, en poésie *chasseresse*.

Plusieurs Adjectifs en teur formés des adjectifs latins en *tor*, changent au féminin *teur* en *trice*. *Acteur*, *bienfaiteur*, *débiteur*, *conservateur*, *Electeur*, *lecteur moteur*, *promoteur*, *opérateur*, *testateur*, *tuteur*, *fauteur*, *accusateur*, font au féminin. *Actrice*, *bienfaitrice*, etc. *Empereur* fait *Impératrice*, *Auteur* est masculin et féminin, *il* ou *elle* est *Auteur*.

Les Adjectifs en *eux*, *oux*, font, *euse*, *ouse*,

Heureux, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse.*

Mais *doux*, *faux*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *rousse.*

DE LA FORMATION DU PLURIEL DES NOMS, SOIT SUBSTANTIFS, SOIT ADJECTIFS.

1. *R.* Le pluriel est semblable au singulier dans tous les noms qui terminent au singulier par *s*, *x*, ou *z*. Le *fils*, les *fils*, la *voix*, les *voix*, le *nez*, les *nez*.

2. *R.* Les noms qui finissent au singulier par une autre lettre que par *s*, *x*, ou *z*, prennent ordinairement une *s* au pluriel. Ex. Le *livre*, les *livres*; la *bonté*, les *bontés*; le *Marchand* est *diligent*, les *Marchands* sont *diligents*.

EXCEPTION. 1.° *Loi* fait les *lois*; *tout gent*, font *tous* les *gens*.

2.° Les noms en *au*, *eau*, *eu*, *œu*, *ou*, *ieu* prennent au pluriel un *x*. Exemp. l'*eau*, les *eaux*; le *feu*, les *feux*; le *vœu*, les *vœux*; le *caillou*, les *cailloux*; le *pieu*, les *pieux*.

Bleu, *clou*, *trou* et *matou*; font *bleus*, *clous*, *trous*, et *matous*.

3.° Les noms en *al* ont le pluriel en *aux*. Ex. Le *cheval* est *égal*, les *chevaux* sont *égaux*.

Cependant *bal*, *pal*, *cal*, *régal*, *bocal* et *carnaval*, font au pluriel, *bals*, *cals*. On dit aussi des *cierges Pascals*.

Les Adjectifs *Austral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *naval*, *pastoral*, *trivial*, *venal*, n'ont point de pluriel masculin.

4.° Parmi les noms en *ail*, ceux-ci *bail*, *ail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, ont le pluriel

en aux. Les *baux*, les *aulx* ou *auls*, des *coraux*, des *émaux*, etc. Le *bétail*, au pluriel les *bestiaux*.

Attirail, *camail*, *évantail*, *épouventail*, *gouvernail*, *détail*, *portail*, *poitrail*, *sérail*, le *maïl*, font au pluriel les *attirails*, les *camails*, etc. *Bercail* est sans pluriel.

Aïeul, *ciel*, *œuil*, *ou œil* et *pénitentiel*, (qui n'est plus en usage) font au pluriel les *aïeux*, *cieux*, les *ieux* ou *yeux*, les *Pséaumes pénitentiaux*.

Cependant on dit au pluriel *des ciels de lit*, les *ciels d'un tableau*, *d'une carriere*, *des œuils* de bœuf, terme d'architecture.

Les nombres *Cardinaux* ne prennent point la marque du pluriel. Les *quatre* chapitres, les *vingt* volumes.

EXCEPTIONS. *Un*, au féminin *une*, fait au pluriel, *les uns*, *les unes*. *Cent* au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt* : *six-vingt*, prennent une *s* ; lorsqu'ils sont suivis d'un substantif, comme *deux* cents *hommes*, *quatre*-vingts *éléphans*, *six*-vingts *hommes*.

Mais *cent* et *quatre-vingt* s'écrivent sans *s*, lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre, comme *trois* cent *soixante chevaux*, *quatre*-vingt *deux hommes*.

On écrit, *deux* mille *hommes* ; mais s'il est question de dater les années, il faut écrire *mil*. *Le pain fut très-cher en* mil *sept cent neuf*.

Les autres nombres *ordinaux*, *collectifs*, *distributifs*, prennent une *s* au pluriel. Les premières *douzaines*, deux *cinquiemes*.

Les nombres *Proportionnels* ne s'emploient pas au pluriel.

DES PRONOMS.

Le *Pronom* est un mot que l'on met ordinairement à la place des noms pour en éviter la répétition. Exemple.

A la Religion soyez toujours fidelle :
Les mœurs et les vertus ne sauvent point sans *elle*.

Le mot *elle* est ici pour *la Religion*.

Les différentes sortes de *Pronoms* sont les *personnels*, les *relatifs*, les *absolus*, les *indéfinis* et les *démonstratifs*.

Des Pronoms Personnels.

Les *pronoms personnels* désignent les personnes, ou tiennent la place des personnes. Tels sont :

Pour la premiere personne, *je*, *me*, *moi*, singulier ; *nous*, pluriel. Ils sont des deux genres.

Pour la seconde personne, *tu*, *te*, *toi*, singulier ; *vous*, singulier et pluriel, des deux genres.

Pour la troisieme personne, *il*, masculin singulier ; *ils*, *eux*, masculin pluriel ; *elle*, singulier féminin ; *elles*, pluriel féminin ; *soi*, des deux genres et des deux nombres ; *lui*, masculin et féminin singulier ; *leur*, pluriel des deux genres.

Remarques

Remarques sur Vous *et* Lui.

Vous est tantôt singulier et tantôt pluriel; *vous* est singulier, quand on n'adresse la parole qu'à une personne, et il est pluriel, quand on adresse la parole à plusieurs.

Mon cher fils, si vous voulez être estimé, *il faut que* vous *soyez* poli, affable, etc.

Mes chers enfans, si vous *voulez être* estimés, *il faut que* vous *soyez* polis, affables, etc.

Lui est masculin ou féminin, selon qu'il se rapporte à un substantif masculin ou féminin. *J'ai vu mon frere, je* lui *ai parlé de votre affaire.* Ici *lui* est masculin, parce qu'il est mis pour *à mon frere.*

J'ai vu Madame votre mere, et je lui *ai remis votre lettre.* Dans cette phrase *lui* est féminin, parce qu'il est pour *à votre mere.*

DES ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

Les adjectifs pronominaux possessifs sont, *mon, ton, son, notre, votre, leur, le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur.*

Nous appelons ces mots adjectifs, parce qu'ils expriment une qualité du substantif: *mon livre, votre bras.* On les appelle pronominaux possessifs, parce qu'ils tiennent la place des pronoms personnels, et qu'ils marquent la propriété ou la possession d'une chose. *Notre maison*, signifie *la maison de nous, la maison qui nous appartient, que nous possédons.*

Mon, ton, son, masculin, singulier, s'emploient aussi au féminin, quand ils sont suivis d'un adjectif qui commence par une voyelle

ou une *h* non aspirée ; comme *mon ame*, *son indifférence*, *ton humeur.* Hors de ces cas, *mon*, *ton*, *son*, font au féminin *ma*, *ta*, *sa*, ils font au pluriel *mes*, *tes*, *ses* pour les deux genres. *Ma sœur*, *mes sœurs. Sa harangue.*

Notre, *votre*, *leur*, singulier des deux genres, font au pluriel *nos*, *vos*, *leurs*, aussi pour les deux genres. *Notre pere*, *notre mere*, *nos cousins*, *nos cousines.*

Le mien, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, *font au féminin la mienne*, etc. *la vôtre*, *la leur.* Ils forment le pluriel en ajoutant une *s. Les miens*, etc. *les nôtres*, *les leurs.*

O est bref et sans accent dans *notre*, *votre* joint à un substantif ; il est long et marqué d'un circonflexe dans *le nôtre*, *le vôtre.*

DES PRONOMS RELATIFS.

Les *Pronoms relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom ou à un pronom qui précede. Tels sont *qui*, *que*, des deux genres et des deux nombres. *Lequel*, singulier masculin, *laquelle*, singulier féminin, *lesquels*, pluriel masculin ; *lesquelles*, pluriel féminin. *Dont*, *quoi*, *y*, *en*, des deux genres et des deux nombres. *Le*, *la*, *les*, Exemple.

Le jeune homme qui *cultive la vertu et les sciences*, *goûte un bonheur plus solide* que celui qui *passe sa vie dans la dissipation et les plaisirs.*

J'ai reçu les lettres que *vous m'avez écrites*, *et je* les *ai lues avec plaisir.*

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords :
On n'y peut plus rentrer dès qu'on *en* est dehors.

Des Pronoms absolus.

Qui, *quel*, *que*, *quoi*, s'appellent Pronoms absolus, quand ils n'ont point de rapport à un nom qui précede, comme *je sais* qui *vous a appelé.* Que *demandez-vous ? Quand on ne s'applique pas dans la jeunesse, on ne sait à* quoi *s'occuper dans l'âge viril.*

Des Pronoms indéfinis.

Les *Pronoms indéfinis* sont ceux qui expriment un objet vague et indéterminé. Tels sont, *on*, *quelqu'un*, *chacun*, *quiconque*, *personne*, *rien*, *ce*, *celui*, *autrui*, *l'un*, *l'autre*, *plusieurs*, *quelque.... que*, *quelque*, *tout*, *quoique*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *même*, *nul*, *aucun*, *pas un.*

Quand je dis, *on frappe à la porte*, *quelqu'un vous appelle ;* je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle elle est. Voyez la Syntaxe.

Des Pronoms démonstratifs.

Les *Pronoms démonstratifs* indiquent et mettent, pour ainsi dire, sous les yeux la personne ou la chose dont ils tiennent la place. Tels sont, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*. *Ceci* est beau, *celui-là* ne vaut rien.

Ce, lorsqu'il s'emploie avant et avec un nom, est un adjectif démonstratif. *Ce* mas-

culin singulier, se met avant une consonne ou une *h* aspirée. *Ce livre, ce héros.*

Cet aussi mascul. singulier se met avant une voyelle ou une *h* muette. *Cet enfant cet homme.*

Cette féminin singulier. *Cette ville, cette harangue. Ces* est pluriel des deux genres.

Ces villes, ces harangues, ces armoires.

REMARQUE. On ajoute quelquefois *ci* et *là* après le substantif qui suit *ce. Ce livre-ci, ce jour-là*; mais ne dites point, *ce livre ici, cet homme ici.*

DU VERBE.

LE *Verbe* est un mot qui exprime ou une action faite, ou une action reçue par le sujet; ou bien il ne signifie que l'état du sujet.

Le sujet est la personne ou la chose dont on parle. Quand on dit : *Le menteur offense Dieu. Le menteur* est le sujet qui fait l'action d'offenser. Si l'on dit : *le menteur sera puni; le menteur* est le sujet qui recevra la punition. Que je dise *mon frere repose. Ce livre pese.* Ces mots *repose, pese,* marquent ici une sorte d'état du livre et du frere.

De là naissent trois sortes de Verbes; les *Verbes actifs, passifs* et *neutres.*

Le *Verbe actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet. *Dieu récompensera les bons et punira les méchants. Votre frere joue, danse, parle à son maitre.*

Le *Verbe passif* est celui qui exprime une

action reçue ou soufferte par le sujet. *Les bons seront récompensés, et les méchants seront punis de Dieu.*

Le *Verbe neutre* n'exprime que l'état du sujet : il ne signifie ni une action faite, ni une action reçue par le sujet. *Je pense, donc je suis. Votre frere dort, repose. Le livre existe.*

Ces Verbes s'appellent neutres, de *neuter, tra, rum*, qui signifie *ni l'un ni l'autre ;* on les a ainsi nommés, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs.*

Le Verbe *Etre*, et l'adjectif qui le suit, peuvent être regardés comme un *Verbe neutre. Il est sage*, sapit. *Ce gobelet est pesant*, ou *pese ; est brillant*, ou *brille.*

Remarque. Le seul Verbe actif qui a ou peut avoir un régime simple, peut se changer en passif.

Le régime simple est le mot qui dépend du Verbe, et qui peut répondre à la question *qui*, ou *quoi. La lecture orne l'esprit. Les parents aiment leurs enfants.* Ici *l'esprit, leurs enfants*, sont régimes simples. Si je veux tourner ces phrases par le passif ; je dirai : *l'esprit est orné par la lecture ; les enfants sont aimés de leurs parents.* On voit par ces phrases que pour changer l'actif en passif, il faut prendre le régime simple, pour en faire le sujet ou le nominatif du passif, et c'est pour cela que le Verbe qui ne peut avoir de régime simple, ne sauroit devenir passif.

On observe la même chose en latin ; on prend l'accusatif qui est sans préposition, pour

en faire le nominatif du passif. *Petrus servum ad me misit*. On dira au passif, *servus ad me missus est à Petro.*

Les *Verbes pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne : comme, *je me repens*, *je me meurs*, *tu te meurs*, etc.

Ces *Verbes pron.* ont la signification passive, quand le sujet ou le nominatif est un nom de choses inanimées, et quelquefois quoique le sujet soit un nom de personne. *Une vieille habitude* se quitte *difficilement*, c'est-à-dire, *est quittée. Suzanne* s'est trouvée *innocente*, c'est-à-dire, *a été trouvée* innocente.

Les *Verbes pronominaux* s'appellent *réfléchis*, quand l'action qu'ils expriment retombe sur celui qui la fait ; comme, *mon frere s'est blessé*, c'est mon frere qui a fait l'action de *blesser*, et c'est sur lui qu'est retombée cette action.

Les *Verbes impersonnels* sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisieme personne du sing. comme, *il faut*, *il pleut*, *il importe.*

REM. Les *Verbes personnels* s'emploient quelquefois dans le sens des *impersonnels.*

Un Verbe à la troisieme personne du singulier est *impersonnel*, quand on ne peut pas substituer de nom à la place du pronom *il. Ex. Nous tenons tout de Dieu, il convient, il est juste que nous lui rapportions toutes nos actions. Il convient, il est juste* sont ici *impersonnels.*

DE LA CONJUGAISON DES VERBES.

Le mot de *Conjugaison* signifie *assemblage.*

Conjuguer un verbe, c'est assembler ou réciter les différentes terminaisons : comme, *j'aime, tu aimes, il aime, nous aimons*, etc.

Ces différentes terminaisons forment des *modes*, des *temps*, des *nombres* et des *personnes*.

DES MODES.

Les *modes* sont les différentes manieres d'employer le verbe. Il y a quatre modes, l'*infinitif*, l'*indicatif*, le *subjonctif* et l'*impératif*.

Les *Temps* sont des terminaisons qui font connoître, si ce qui est exprimé par le Verbe doit se rapporter au présent, au passé, ou à l'avenir : comme, *je donne, nous avons donné, ils donneront*.

Il y a aussi dans le Verbe deux nombres ; le singulier et le pluriel. Dans chaque nombre il y a trois personnes.

La premiere personne est celle qui parle. *Je donne, nous donnons*.

La seconde est celle à qui on parle. *Tu donnes, vous donnez*.

La troisieme est la personne ou la chose dont on parle. *Il ou elle donne, ils ou elles donnent. Le livre est bon, les livres sont bons.*

DE L'INFINITIF.

L'*Infinitif* désigne le temps et quelquefois le nombre, mais sans désigner les personnes, sans signifier l'affirmation. *Rien n'empêche de dire la vérité* en riant. *Avez-vous vu mes freres ? Je crois les* avoir apperçus *à la promenade*.

De l'Indicatif, du Subjonctif et de l'Impératif.

L'*indicatif*, le *Subjonctif*, l'*Impératif*, désignent le temps, le nombre et la personne; mais voici en quoi ils différent.

L'*Indicatif* marque affirmation, et forme un sens par lui-même. *Vous savez que Dieu est tout-puissant.* Si nous retranchons *vous savez que*; le reste *Dieu est tout-puissant* marque affirmation, et forme un sens clair.

Le *subjonctif* ou *conjonctif* ainsi appellé, parce qu'il dépend d'une conjonction qui le précede, ne marque pas affirmation; et séparé de ce qui le précede, il ne formeroit plus de sens clair. *Il faut que* nous soyons modestes *quelque mérite que* nous ayions. Si l'on retranche *il faut que*, *quelque mérite que*: *Nous soyons modestes*, *nous ayons*, ne forment plus un sens clair.

L'*Impératif* exprime l'action de commander, de prier ou d'exhorter.

> *Tenez* votre parole inviolablement;
> Mais ne la *donnez* pas inconsidérément.

Des Temps de l'Infinitif.

Les temps de l'infinitif sont le *présent*, le *participe*, le *parfait*, les *gérondifs* présent et passé.

Le *présent de l'infinitif* marque un présent relatif au verbe qui le précede. *Je le vois actuellement jouer.* Parce que *je vois* marque ici un présent actuel. Si je dis, *je l'ai vu jouer*; alors *jouer* désigne une action qui étoit pré-

sense dans le temps que j'ai vu la personne dont il s'agit.

Le *participe* est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du Verbe et de celle de l'adjectif. Tel est, *aimé*, *lu*, *promis*, dans *j'ai aimé*, *j'ai lu*, *j'ai promis*, etc. Il participe du Verbe, parce qu'il en a la signification et le régime, et qu'avec *avoir* ou *être*, il forme des Temps du Verbe, comme on vient de le voir. Il participe de l'adject. parce qu'il sert à qualifier les substantifs, et qu'en plusieurs occasions il a un masculin et féminin, un singulier et un pluriel. *Une lettre bien écrite*, *des lettres bien écrites. Les hommes que j'ai vus. Les femmes que j'ai vues.*

Le *parfait de l'infinitif* marque un passé relatif au verbe qui précede. *Vous me paroissez* avoir reçu *une bonne éducation.*

Les *Gérondifs* désignent 1.° l'état du sujet, la raison ou le fondement de l'action ; en ce cas, ils ne sont pas précédés de la préposition *en*, et ils répondent au participe des Latins. *Albert Valstein fut naturellement fort sobre*, *ne* dormant *presque point*, travaillant *toujours*, supportant *aisément le froid et la faim*, etc. Ici les *Gérondifs* marquent l'état d'Albert Valstein.

La plupart des Grands du Royaume jugeant *la seconde Croisade contraire au bien de l'Etat*, *voulurent en détourner S. Louis. Jugeant* signifie ici, *parce qu'ils jugeoient*, et il marque le fondement de l'action.

2.° Les *Gérondifs* marquent une circonstance de l'action, une maniere ou un moyen

de parvenir à une fin : alors ils sont ou peuvent être précédés de la préposition *en ;* et ils répondent aux *gérondifs* des Latins. *Ce n'est point* en se livrant *à ses passions que l'on vit content*, *c'est* en *les réglant*.

Le *Gérondif présent* marque un présent relatif au Verbe qui le précede. *On a guéri un grand Prince d'un vomissement invétéré*, en *lui* faisant *prendre tous les jours deux cueillerées de vin d'Espagne*.

Le *Gérondif passé*, comme, *ayant aimé*, *ayant lu*, etc. marque par lui-même un temps passé.

DES TEMPS DE L'INDICATIF.

Les Temps de l'indicatif sont le *présent absolu*, l'*imparfait* ou *présent relatif*, le *parfait défini*, le *parfait indéfini*, le *parfait antérieur défini*, le *plusque-parfait*, le *futur simple*, le *futur composé* ou *antérieur*, le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé*.

Le *Présent absolu* marque qu'une chose est ou se fait actuellement, ou habituellement. *Je suis enrhumé*. *Quand il fait beau*, *je* quitte *le logis*, et *je* vais me promener.

L'*imparfait* ou présent *relatif* marque l'action comme présente dans le temps qu'une autre action s'est faite.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
Pareil au cedre, il *cachoit* dans les cieux,
Son front audacieux ;
Il *s'embloit* à son gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus,
Je n'ai fait que passer ; il n'*étoit* déjà plus.

Le *Parfait défini* marque une chose faite dans un temps dont il ne reste plus rien. *Je* reçus *hier, la semaine passée, le mois dernier,* etc. *des nouvelles de notre ami.*

Le *Parfait indéfini* marque une chose passée, ou dans un temps qu'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

> Si Charles par son crédit
> M'*a fait* un plaisir extrême,
> J'en suis quitte ; il l'*a* tant *dit*,
> Qu'il s'en *est payé* lui-même.

Ici il *a fait, a dit, s'est payé*, marquent des actions passées, mais dans un temps qu'on ne désigne point.

Quand on dit, *j'ai vu aujourd'hui madame votre mere, elle m'a chargé de vous faire mille amitiés.*

Les mots *j'ai vu, a chargé*, désignent des actions passées dans un temps qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

Le *Parfait antérieur défini*, marque une chose faite avant une autre, qui se fit dans un temps dont il ne reste plus rien. On emploie ce parfait avec quelque conjonction ou quelque adverbe de temps. *Nous partîmes* dès que nous eûmes vu *le Roi.* J'eus hier achevé *ma lettre avant sept heures.*

Le *Plusque-parfait* marque qu'une chose étoit déjà faite, quand une autre s'est faite. J'avois *déjà* dîné *quand votre frere est venu.*

Le *Futur* marque qu'une chose sera ou se fera.

Oui *j'aimerai* toujours le Dieu qui m'a fait naître :
Toujours *j'observerai* la loi d'un si bon maître.

Le *futur antérieur* marque qu'une chose sera faite avant une autre. *L'orsqu'un ouvrier* aura travaillé *pour vous, ayez soin de le payer exactement.*

Le *Conditionnel présent* marque qu'une choses seroit ou se feroit moyennant une condition. *Nous nous* épargnerions *bien des chagrins, si nous savions réprimer nos passions.*

Le *Conditionnel passé* marque qu'une chose auroit été faite, si certaine condition avoit eu lieu ; comme lorsqu'on fait dire à Satan.

Trop fâtale bonté, tu causas ma disgrace ;
Moins d'élévation *m'eût donné* moins d'audace :
Plus loin du Sanctuaire où regne l'Eternel,
Mon cœur n'*eût* pas *formé* ce complot criminel.
J'*aurois su* respecter une gloire immortelle ;
Et moins grand en effet, j'*eusse été* plus fidelle.

Nota. Outre les Parfaits composés, j'*ai aimé*, j'*eus aimé* ; nous avons, j'*ai eu aimé*, comme, *je suis sorti ce matin*, *quand* j'ai eu achevé *ma lettre. Il a quitté la compagnie dès qu'il a eu diné.*

Ce temps peut s'appeler *Parfait antérieur indéfini* ou *Parfait sur-composé* ; il marque une chose passée avant une autre dans un temps qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

Ce temps est moins en usage que les autres; on y supplée en se servant du mot *après* avec le Parfait de l'Infinitif. *Je suis sorti ce matin après avoir achevé ma lettre.* Il y a cependant des occasions où il faut l'employer pour ren-

dre précisément l'idée qu'on veut exprimer. Par exemple, *il a quitté la compagnie après avoir dîné*, ne dit pas autant que, *il a quitté la compagnie dès qu'il a eu dîné.*

Outre le Plusque-parfait, *j'avois dîné*, *j'avois reçu*, etc. nous avons un Plusque-parfait sur-composé. *Si j'avois eu plutôt dîné, j'aurois été vous voir.*

Nous avons aussi un *Futur antérieur sur-composé. Il sera sorti, dès qu'il aura eu achevé sa lettre.*

Et enfin un *Conditionnel passé sur-composé. J'aurois eu achevé avant vous, si je n'avois pas été interrompu.*

Comme l'usage des Temps sur-composés est rare, nous ne les mettrons point dans les Conjugaisons, et nous croyons qu'il suffit d'en faire ici la remarque.

De l'Impératif.

L'*Impératif* marque un présent par rapport à l'action de commander, mais il désigne un futur par rapport à la chose commandée. *Juges*, soyez *attentifs aux plaidoyers*: que la *justice* soit *la régle de vos jugements*; ne distinguez point *les personnes*; que *le Citoyen et l'Etranger vous* soient égaux: et souvenez-vous *que vous exercerez le jugement de Dieu-même.*

Des Temps du Subjonctif.

Les Temps du Subjonctif sont le *Présent* l'*Imparfait*, le *Parfait*; et le *Plusque-parfait*.

Le *Présent* du Subjonctif désigne souvent un *Futur. Je doute* qu'il vienne *avant la semaine prochaine ;* c'est-à-dire , *je doute s'il viendra. Je ne crois pas qu'il* suive *jamais vos conseils ;* c'est-à-dire, *je crois qu'il ne suivra jamais*, etc. *vienne* et *suive* marquent ici un Futur, et ils se traduiroient en latin par ce Temps.

La même observation a lieu pour l'*Imparfait. Je ne croyois pas que* vous vinssiez *avant le mois prochain* , etc. Voyez la Syntaxe.

TABLE DES CONJUGAISONS.

Ce qui forme différentes conjugaisons par rapport à tous les Verbes , ce sont les diverses terminaisons de toutes les parties du Verbe , et principalement de l'infinitif. Or l'infinitif de nos Verbes termine en *er*, *ir*, *oir* , ou *re* , comme *aimer*, *punir*, *devoir* , *lire* , etc. ce qui fait en général quatre conjugaison. Cependant comme les Verbes en *ir* et en *re* se conjuguent différemment aux même temps et aux mêmes personnes , on peut distinguer jusqu'à onze Conjugaisons.

Il y a dans notre langue deux Verbes qui servent à conjuguer en grande partie tous les autres; ce sont, *avoir* et *être.* Voilà pourquoi on les appelle *Verbes auxiliaires* , du mot latin *auxilium* , aide , secours.

Dans la Table qui va suivre, nous conjuguerons en même temps *avoir*, *aimé*, *être.* Au Verbe *avoir*, nous joindrons le substantif *soin*, afin que les jeunes gens voient que *j'ai* avec un substantif, marque un présent: et qu'avec

un participe, il marque un passé, etc. Après le Verbe *être*, nous mettrons le participe *aimé*; par ce moyen, on aura le passif du Verbe *Aimer*.

CONJUGAISON DES VERBES.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir (soin)	Aimer,	Etre (aimé, ée)

PARTICIPE.

Eu, eue	Aimé, ée	Eté.

PARFAIT.

Avoir *eu*	Avoir aimé	Avoir *été*.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Ayant	Aim*ant*	*Etant*.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant *eu*	Ayant aimé	Ayant *été*.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

J'ai (soin)	J'aime	Je suis (aimé, ée)
Tu as	Tu aimes	Tu es.
Il, elle a	Il, elle aime.	Il, elle est.
Nous av*ons*	Nous aim*ons*	Nous sommes.
Vous av*ez*	Vous aim*ez*	Vous êtes.
Ils, elles ont	Ils, elles aim*ent*	Ils, elles sont.

IMPARFAIT ou PRÉSENT RELATIF.

J'avois (soin)	J'aim*ois*	J'étois (aimé, ée
Tu av*ois*	Tu aim*ois*	Tu étois.
Il av*oit*	Il aim*oit*	Il étoit.
Nous av*ions*	Nous aim*ions*	Nous étions.
Vous av*iez*	Vous aim*iez*	Vous étiez
Ils av*oient*	Ils aim*oient*	Ils étoient.

PARFAIT DÉFINI.

J'eus (soin)	J'aimai	Je fus (aimé)
Tu eus	Tu aimas	Tu fus.
Il eut	Il aima	Il fut.
Nous eûmes	Nous aimâmes	Nous fûmes.
Vous eûtes	Vous aimâtes	Vous fûtes.
Ils eurent	Ils aimerent	Ils furent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai eu (soin)	J'ai aimé	J'ai été (aimé)
Tu as eu	Tu as aimé	Tu as été.
Il a eu	Il a aimé	Il a été.
Nous avons eu	Nous avons aimé	Nous avons été.
Vous avez eu	Vous avez aimé	Vous avez été.
Ils ont eu	Ils ont aimé	Ils ont été.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu (soin)	J'eus aimé	J'eus été (aimé)
Tu eus eu	Tu eus aimé	Tu eus été.
Il eût eu	Il eût aimé	Il eût été.
Nous eûmes eu	Nous eûmes aimé	Nous eûmes été.
Vous eûtes eu	Vous eûtes aimé	Vous eûtes été.
Ils eurent eu	Ils eurent aimé	Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois eu (soin)	J'avois aimé	J'avois été (aimé)
Tu avois eu	Tu avois aimé	Tu avois été.
Il avoit eu	Il avoit aimé	Il avoit été.
Nous avions eu	Nous avions aimé	Nous avions été.
Vous aviez eu	Vous aviez aimé	Vous aviez été.
Ils avoient eu	Ils avoient aimé	Ils avoient été.

FUTUR SIMPLE ou ABSOLU.

J'aurai (soin)	J'aimerai	Je serai (aimé)
Tu auras	Tu aimeras	Tu seras.
Il aura	Il aimera	Il sera.
Nous aurons	Nous aimerons	Nous serons.
Vous aurez	Vous aimerez	Vous serez.
Ils auront	Ils aimeront	Ils seront.

FUTUR COMPOSÉ ANTÉRIEUR ou RELATIF.

J'aurai eu (soin)	J'aurai aimé	J'aurai été.
Tu auras eu	Tu auras aimé	Tu auras été.
Il aura eu	Il aura aimé	Il aura été.
Nous aurons eu	Nous aurons aimé	Nous aurons été.
Vous aurez eu	Vous aurez aimé	Vous aurez été.
Ils auront eu	Ils auront aimé	Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aur*ois* (soin)	J'aimer*ois*	Je ser*ois* (aimé)
Tu aur*ois*	Tu aimer*ois*	Tu ser*ois*.
Il aur*oit*	Il aimer*oit*	Il ser*oit*.
Nous aur*ions*	Nous aimer*ions*.	Nous ser*ions*.
Vous aur*iez*	Vous aimer*iez*	Vous ser*iez*.
Ils aur*oient*	Ils aimer*oient*	Ils ser*oient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois eu (soin)	J'aurois aimé	J'aurois été.
Tu aurois eu	Tu aurois aimé	Tu aurois été.
Il auroit eu	Il auroit aimé	Il auroit été.
Nous aurions eu	Nous aurions aimé	Nous aurions été.
Vous auriez eu	Vous aur. aimé	Vous auriez été.
Ils auroieut eu	Ils aur. aimé	Ils auroient été.

Autrement.

J'eusse eu (soin)	J'eusse aimé	J'eusse été.
Tu eusses eu	Tu eusses aimé	Tu eusses été.
Il eût eu	Il eût aimé	Il eût été.
Nous eussions eu	Nous eussions aimé	N. eussions été.
Vous eussiez eu	Vous eussiez aimé	V. eussiez été.
Ils eussent eu	Ils eussent aimé	Il eussent été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Point de première Personne.

Aie (soin)	Aime	Sois.
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Ay*ons*	Aimons	Soyons.
Ay*ez*	Aimez	Soyez.
Qu'ils a*ient*	Qu'ils aiment.	Qu'ils soient.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que J'aie (soin)	Que j'aime	Que je sois (aimé)
Que tu *aies*	Que tu aim*es*	Que tu sois.
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Que nous *ayons*	Que nous aim*ions*	Que nous soyons.
Que vous *ayez*	Que vous aim*iez*	Que vous soyez.
Qu'ils a*ient*	Qu'ils aim*ent*	Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que j'eu*sse* (soin)	Que j'aim*asse*	Que je fusse.
Que tu eu*sses*.	Que tu aim*asses*.	Que tu fusses.
Qu'il eût	Qu'il aim*ât*	Qu'il fût.
Que nous eu*ssions*	Que nous aim*assions*	Que nous fussions.
Que vous eu*ssiez*	Q. vous aim*assiez*	Q. v. fussiez.
Qu'ils eu*ssent*	Qu'ils aim*assent*	Qu'ils fussent.

PARFAIT.

Q. j'ai eu (soin)	Que j'aie aimé	Que j'aie été.
Que tu aies eu	Que tu aies aimé	Que tu aies été.
Qu'il ait eu	Qu'il ait aimé	Qu'il ait été.
Que nous ayons eu,	Q. nous ayons aimé	Q. nous ayons été.
Que vous ayez eu	Q. vous ayez aimé	Que vous ayez été.
Qu'ils aient eu	Qu'ils aient aimé	Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Q. j'eusse eu (soin)	Que j'eusse aimé	Que j'eusse été.
Que tu eusses eu	Q. tu eusses aimé	Que tu eusses été.
Qu'il eût eu	Qu'il eût aimé	Qu'il eût été.
Que n. eussions eu	Q. n. eussions aimé	Q. nous eussions été.
Que v. eussiez eu	Q. v. eussiez aimé	Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent eu	Qu'ils eussent aimé	Q. eussent été.

REMARQUE. Comme l'imparfait de l'indicatif, les parfaits composés *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *que j'aie aimé*; les plusque-parfaits, les futurs et les conditionnels, se conjuguent de

même dans toutes les Conjugaisons; pour abréger nous ne mettrons que la premiere personne de ces temps; on conjuguera les autres personnes, comme dans *aimer*.

Conjugaisons en ir.

INFINITIF.

PRÉSENT.

1	2	3	4
Finir	Sentir	Ouvrir	Tenir.

PARTICIPE.

Fini	Senti	Ouvert	Tenu.

PARFAIT.

Avoir fini	Avoir senti	Avoir ouvert	Avoir tenu.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Finissant	Sentant	Ouvrant	Tenant.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant fini	Ayant senti	Ayant ouvert	Ayant tenu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis	sens	ouvre	tiens.
Tu finis	sens	ouvres	tiens.
Il finit	sent	ouvre	tient.
Nous finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Vous finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Je finissois	sentois	ouvrois	tenois.

PARFAIT DÉFINI.

Je finis	sentis	ouvris	tins.
Tu finis	sentis	ouvris	tins.
Il finit	sentit	ouvrit	tint.
Nous finîmes	sentîmes	ouvrîmes	tînmes.
Vous finîtes	sentîtes	ouvrîtes	tîntes.
Ils finirent	sentirent	ouvrirent	tinrent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini	senti	ouvert	tenu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois fini	senti	ouvert	tenu.

FUTUR SIMPLE.

Je finirai	sentirai	ouvrirai	tiendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai fini	senti	ouvert	tenu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je finirois	sentirois	ouvrirois	tiendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois fini	senti	ouvert	tenu.
Ou J'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

IMPÉRATIF.

Finis	sens	ouvre	tiens.
Qu'il finisse	sente	ouvre	tienne.
Finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Q. finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Q. je finisse	sente	ouvre	tienne.
Q. tu finisses	sentes	ouvres	tiennes.

Qu'il finisse	sente	ouvre	tienne.
Q. n. finissions	sentions	ouvrions	tenions.
Q. v. finissiez	sentiez	ouvriez	teniez.
Q. finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Que je finisse	sentisse	ouvrisse	tinsse.
Q. tu finisse	sentisses	ouvrisses	tinsses.
Qu'il finît	sentît	ouvrît	tînt
Q. n. finissions	sentissions	ouvrissions	tinssions.
Q. v. finissiez	sentissiez	ouvrissiez	tinssiez.
Qu'ils finissent	sentissent	ouvrissent	tinssent.

PARFAIT.

Que j'aye fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

Verbes en oir *et* re.

INFINITIF.

PRÉSENT.

	1	2	3
Devoir	Plaire	Paroître	Réduire.

PARTICIPE.

Dû	plu	paru	réduit.

PARFAIT.

Avoir dû	Avoir plu	Avoir paru	Avoir réduit.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Devant	plaisant	paroissant	réduisant.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant dû	Ayant plu	Ayant paru	Ayant réduit.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je dois	plais	parois	réduis.

Tu dois	plais	parois	réduis.
Il doit	plaît	paroît	réduit.
Nous devons	plaisons	paroissons	réduisons.
Vous devez	plaisez	paroissez	réduisez.
Ils doivent	plaisent	paroissent	réduisent.

IMPARFAIT.

Je devois	plaisois	paroissois	réduisois.

PARFAIT DÉFINI.

Je dus	plus	parus	réduisis.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai dû	plu	paru	réduit.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois dû	plu	paru	réduit.

FUTUR SIMPLE.

Je devrai	plairai	paroîtrai	réduirai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurois dû	plu	paru	réduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je devrois	plairois	paroîtrois	réduirois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois dû	plu	paru	réduit.
Ou j'eusse dû	plu	paru	réduit.

IMPÉRATIF.

Dois	plais	parois	réduis.
Qu'il doive	plaise	paroisse	réduise.
devons	plaisons	paroissons	réduisons.
devez	plaisez	paroissez	réduisez.
Q. doivent	plaisent	paroissent	réduisent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je doive	plaise	paroisse	réduise.
Que tu doives	plaises	paroisses	réduises.
Qu'il doive	plaise	paroisse	réduise.
Q. n. devions	plaisions	paroissions	réduisions.
Que v. deviez	plaisiez	paroissiez	réduisiez.
Qu'ils doivent	plaisent	paroissent	réduisent.

IMPARFAIT.

Que je dusse	plusse	parusse	réduisisse.

PARFAIT.

Que j'aye dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

Q. j'eusse dû	plu	paru	réduit.

Verbes Pronominaux.

INFINITIF.

PRÉSENT.

4	5
Se plaindre	Se rendre.

PARTICIPE.

Plaint	rendu.

PARFAIT.

S'être plaint	s'être rendu.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Se plaignant	se rendant.

GÉRONDIF PASSÉ.

S'étant plaint.	s'étant rendu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me plains	Je me rends.
Tu te plains	tu te rends.
Il se plaint	il se rend.
Nous nous plaignons	nous nous rendons.
Vous vous plaignez	vous vous rendez.
Ils se plaignent	ils se rendent.

IMPARFAIT.

Je me plaignois — je me rendois.

PARFAIT DÉFINI.

Je me plaignis — je me rendis.

PARFAIT INDÉFINI.

Je me suis plaint — je me suis rendu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je me fus plains — je me fus rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étois plaint — je m'étois rendu.

FUTUR SIMPLE.

Je me plaindrai — je me rendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

Je me serai plaint — je me serai rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je me plaindrois — je me rendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serois plaint — je me serois rendu.
Ou je me fusse plaint — je me fusse rendu.

IMPÉRATIF.

Plains-toi — rends-toi.
Qu'il se plaigne — qu'il se rende.

plaignons-nous

Plaignons-nous	rendons-nous.
Plaignez-vous	rendez-vous.
Qu'ils se plaignent	qu'ils se rendent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me plaigne	que je me rende.

IMPARFAIT.

Que je me plaignisse	que je me rendisse.

PARFAIT.

Que je me sois plaint	que je me sois rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me fusse plaint	que je me fusse rendu.

Verbe impersonnel.

Indicatif *présent.*	Il faut.
Imparfait.	Il falloit.
Parfait défini.	Il fallut.
Parfait indéfini.	Il a fallu.
Parfait antérieur.	Il eût fallu.
Plusque-Parfait.	Il avoit fallu.
Futur simple.	Il faudra.
Futur composé.	Il aura fallu.
Conditionnel présent.	Il faudroit.
Conditionnel passé.	Il auroit, *ou* il eût fallu.
Subjonctif. *Présent.*	Qu'il faille.
Imparfait.	Qu'il fallût.
Parfait.	Qu'il ait fallu.
Plusque-parfait.	Qu'il eût fallu.
Gérondif passé.	Ayant fallu.

Les autres Temps èt l'Impératif ne sont pas en usage.

REMARQUES SUR *avoir.*

1.° *Avoir*, sert à se conjuguer lui-même dans les temps composés. *J'ai eu*, *j'avois eu*, etc.

2.° *Avoir*, sert à Conjuguer les Temps composés du Verbe *être*, *j'ai été*, *j'eus été*, *j'avois été*, etc.

3.° Avoir, sert à conjuguer les Temps composés des Verbes actifs avec régime simple, de la plupart des Verbes actifs sans régime simple, et des verbes neutres. Comme, j'*ai donné*, j'*avois parlé à*, j'*avois excellé.*

REMARQUES SUR être.

Etre, sert à conjuguer, 1.° les Verbes passifs dans tous les Temps. *Etre aimé*, *il est aimé*, etc.

2.° Les temps composés des Verbes pronominaux, et de quelques Verbes actifs sans régime simple. Je *me suis blessé*, je *suis sorti*, j'*étois arrivé*, etc.

3.° Le Verbe *être* avec le participe, ne marque pas dans les Verbes passifs le même Temps qu'il marque dans les Verbes pronominaux, et dans les Verbes actifs qui prennent *être*.

Dans les Verbes passifs, je *suis*, avec le Participe, marque un Présent. *Il est aimé*, (amatur); j'*étois*, un imparfait. *Il étoit* loué (laudabatur). Je *serai*, un Futur absolu. *Il sera estimé* (æstimabitur), etc.

Dans les Verbes pronominaux, et dans les Verbes actifs ou neutres qui prennent *être*, je

suis, avec le Participe, désigne un Parfait indéfini, Je *me suis imaginé* (putavi). Je *suis venu* (veni). J'*étois*, avec le Participe, marque un plusque-parfait : Je m'*étois imaginé* (putaveram. J'*étois venu*, (veneram), etc.

4.° Souvent le Verbe *être* et le *Participe* employés sans régime, ne forment pas un Verbe passif ; ils ne font que marquer l'état du sujet. *Ma maison est bâtie, ma lettre est écrite, le voleur est pris.* Si l'on traduisoit en latin ces mots, on ne pourroit pas les traduire par, *Domus ædificatur, littera scribitur, fur capitur ;* il faudroit, *Domus ædificata est, littera scripta est, fur captus est.*

Mais si le Verbe *être* et le Participe avoient un régime, il faudroit traduire, *la lettre est écrite par votre frere*, littera à fratre scribitur. *Ma maison est bâtie par votre pere.* Domus mea à patre tuo ædificatur, etc.

5. Les Verbes, qui sans être passifs ni pronominaux, prennent *être* aux Temps composés, sont, *aller, arriver, choir, déchoir, décéder, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*, et ses composés, *devenir, intervenir, parvenir, revenir, et survenir.* Ces verbes expriment un changement de lieu ou d'état : ils se conjuguent comme les Verbes pronominaux, excepté qu'on n'y emploie que le Pronom sujet. Je *suis arrivé*, j'*étois venu* ; au lieu que le Pronominal, *se rendre*, fait je me *suis rendu*, je m'*étois rendu*, etc.

6.° Les Verbes suivans prennent indifféremment *avoir* ou *être ; accourir, périr, appa-*

roître, *comparoître* , *disparoître* , *croître*, *décroître*, *accroître*, *recroître*.

D'autres prennent *être* ou *avoir*, suivant la maniere dont ils sont employés.

Accoucher prend *avoir*, quand il a un régime simple ; il signifie alors aider une femme dans l'accouchement. *Cette Sage-Femme a accouché plusieurs Dames.*

Accoucher prend *être* , quand il signifie enfanter ; *elle est accouchée d'un garçon.*

Cesser prend avoir, quand il est suivi d'un régime. *Vous avez cessé votre travail. Il n'auroit point cessé de chanter.*

Cesser sans régime prend *avoir*, ou *être*. *Sa fievre a cessé ou est cessée.*

Convenir prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*. *Cette maison lui auroit convenu.*

Convenir, pour *demeurer d'accord* , prend *être*. *Il est convenu du prix.*

Contrevenir et *subvenir*, quoique composés de *venir* , se conjuguent avec *avoir*. *Les infideles ont souvent contrevenu à leurs traités. La vraie charité a toujours survenu aux besoins des pauvres.*

Courir , se mouvoir avec vîtesse , etc. prend *avoir*. *Il a couru toute la journée.* Ainsi on ne doit pas imiter Racine qui a dit :

Il en étoit sorti lorsque j'*y suis couru*.

Mais on dit *ce prédicateur est fort couru* , c'est-à-dire, *est fort suivi*. *Cette étoffe a été fort courue*, c'est-à-dire, *fort recherchée.*

Demeurer prend avoir, quand il signifie,

faire sa demeure. Il a demeuré à Paris.

Demeurer pour *rester*, prend *être. Il est demeuré deux mille hommes sur la place. Il est demeuré muet.* Ainsi ce vers de Racine n'est pas correct.

. . . . . Ma langue embarrassée
Dans ma bouche, vingt fois *a demeuré glacée.*

Descendre, prend *avoir*, quand il a un régime simple. *On a descendu la châsse.*

Descendre prend *être*, lorsqu'il est sans régime simple. *J. C. est descendu du Ciel en terre.*

Echapper pour *éviter*, prend *avoir. Il a échappé le danger, la mort.*

Echapper, prend *être*, ou *avoir*, quand il signifie, *n'être point saisi, apperçu*, etc. *Le cerf a échappé* ou *est échappé aux chiens.* On dit: *ce mot lui est échappé*, pour *il a dit ce mot sans y penser*, etc. *Le voleur est échappé*, c'est-à-dire, *est évadé, est sorti par adresse.*

Monter, prend *avoir*, *quand il a un régime simple. Avez-vous monté le bois, la pendule.*

Monter, sans régime simple, prend *être. Cet Officier est monté par degrés aux charges Militaires. Le rouge lui est monté au visage.*

Passer prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime. *Les troupes ont passé les Alpes. Charles-Quint a passé par la France.*

Passer, sans régime, prend *être. La Procession sera passée. Cette tapisserie est passée. Cette mode est passée.*

Passer, quoique sans régime, prend *avoir*, quand il signifie, *être reçu. Ce mot a passé.*

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Les Temps sont ou *simples*, ou *composés*, ou *primitifs*.

Les *Temps simples*, sont ceux qui n'empruntent point un des Temps d'*avoir* ou d'*être*. *Aimer*, *aimant*, j'*aime*, etc.

Les *Temps composés*, sont formés de quelques Temps des Verbes *avoir* ou *être*, et du Participe. J'*ai donné*, j'*avois donné*, je *suis venu*, j'*étois venu*, *etc.*

Les *Temps primitifs*, sont ceux qui servent à former les autres. Ce sont, 1.° Dans l'Infinitif, le *Présent*, le *Participe* et le *Gérondif*. 2.° Dans l'Indicatif, le *Présent* et le *Parfait défini*.

Aim*er*	aim*é*	aim*ant*	j'aime,	j'aim*ai*
fin*ir*	fini	finiss*ant*	je finis	je fin*is*
serv*ir*	senti	sent*ant*	je sens	je sent*is*
ouvr*ir*	ouver*t*	ouvr*ant*	j'ouvre	j'ouvr*is*
ven*ir*	ven*u*	ven*ant*	je viens	je vins
dev*oir*	dû	dev*ant*	je dois	je dus
plai*re*	plu	plais*ant*	je plais	je plus
paroît*re*	paru	paroiss*ant*	je parois	je parus
rédui*re*	rédui*t*	réduis*ant*	je réduis	je réduis*is*
plaind*re*	plain*t*	plaign*ant*	je plains	je plaign*is*
rend*re*	rend*u*	rend*ant*	je rends	je rend*is*
prend*re*	pri*s*	pren*ant*	je prends	je pris

TERMINAISONS PROPRES AUX SIMPLES.

Dans le Présent de l'indicatif, si la premiere personne est en *e*, on ajoute une *s* pour

la seconde, et la troisieme est semblable à la premiere. J'*aime*, tu *aimes*, il *aime*.

Quand la premiere personne est en *s* ou *x*, la seconde est semblable à la premiere ; à la troisieme, on change *s* ou *x* en *t*.

Je finis	tu finis	il finit.
Je viens	tu viens	il vient.
Je peins	tu peins	il peint.
Je veux	tu veux	il veut.

Comme les Verbes en *cre*, *tre* et ceux en *dre*, qui ne sont pas en *indre*, terminent à la premiere et à la seconde personnes en *cs*, *ts*, ou *ds*, à la troisieme, on ne fait que re-retrancher *s*.

Je convaincs	tu convaincs	il convainc.
Je combats	tu combats	il combat.
Je réponds	tu réponds	il répond.

Le pluriel termine toujours en *ons*, *ez*, *ent*. Nous *aimons*, vous *aimez*, ils *aiment*.

Le parfait défini a quatre terminaisons.

Port	*ai*	*as*	*a*	*âmes*	*âtes*	*erent.*
Sent	*is*	*is*	*it*	*îmes*	*îtes*	*irent.*
Reç	*us*	*us*	*ut*	*ûmes*	*ûtes*	*urent.*
Dev	*ins*	*ins*	*int*	*inmes*	*intes*	*inrent.*

L'imparfait termine toujours en *ois*.

Aim *ois ois oit ions iez oient.*

Le Futur en *rai*.

Aime *rai ras ra rons rez ront.*

Le conditionnel présent en *rois*.

Aime	*rois*	*rois*	*roit*	*rions*	*riez*	*roient*.

Le Présent du Subjonctif en *è*.

Lis	*e*	*es*	*e*	*ions*	*iez*	*ent*.

L'Imparfait du Subjonctif a, comme le Parfait défini, quatre terminaisons.

Aim	*asse*	*asses*	*ât*	*assions*	*assiez*	*assent*
Sent	*isse*	*isses*	*ît*	*issions*	*issiez*	*issent*
Reç	*usse*	*usses*	*ût*	*ussions*	*ussiez*	*ussent*
Dev	*insse*	*insses*	*înt*	*inssions*	*inssiez*	*inssent*

COMMENT LES TEMPS DÉRIVÉS SE FORMENT DES PRIMITIFS.

Du *Présent de l'Infinitif* on forme le *Futur simple*, en changeant *r* ou *re* en *rai*.

Porter	fin*ir*	plai*re*	paroît*re*	prend*re*.
Je porter*ai*	fin*irai*	plai*rai*	paroît*rai*	prend*rai*.

Les Verbes en *enir* ont le futur en *iendrai*; et ceux en *voir* l'ont en *vrai*. *Venir*, je *viendrai*; *devoir*, je *devrai*, etc. Nous rapporterons bientôt les exceptions.

Le *Conditionnel présent* se forme toujours du *Futur* en changeant *rai* en *rois*.

Je tiend*rai*	dev*rai*	sau*rai*	prend*rai*.
Je tiend*rois*	dev*rois*	sau*rois*	prend*rois*.

On forme *les temps composés* en joignant au

Participe, les Temps des Verbes *avoir* et *être*. Voyez les Conjugaisons.

Du *Gérondif* on forme les trois personnes plurielles du présent de l'Indicatif ; pour cela on change *ant* en *ons*, *ez*, *ent*.

Port*ant*	finiss*ant*	plais*ant*	plaign*ant*.
nous Port*ons*	finiss*ons*	plais*ons*	plaign*ons*.
vous port*ez*	finiss*ez*	plais*ez*	plaign*ez*.
ils port*ent*	finiss*ent*	plais*ent*	plaign*ent*.

Nota. Quand la troisieme personne du Pluriel est irréguliere, elle se forme de la troisieme du Singulier et du Gérondif ; on retranche la consonne finale du singulier, et l'on ajoute, *lent*, *nent*, *vent*, etc. suivant que le Gérondif est en *lant*, *nant*, *vant*,

Souten*ant*	il souti*ent*	ils souti*ennent*.
voul*ant*	il veu*t*	ils veu*lent*.
mour*ant*	ils meur*t*	ils meur*ent*.
pouv*ant*	il peu*t*	ils peu*vent*.
pren*ant*	il pren*d*	ils pren*nent*.

L'*Imparfait indicatif* se forme de la premiere personne plur. du Présent, changeant *ons* en *ois*.

Nous	finiss*ons*	ten*ons*	sav*ons*	pren*ons*
je	finiss*ois*	ten*ois*	sav*ois*	pren*ois*.

La seconde personne sing. la premiere et la seconde personnes plur. de l'Impératif, sont semblables à la premiere personne sing. à la premiere et à la seconde personnes plur. du

présent de l'indicatif. Je *vois*, nous *voyons*, vous *voyez*. *Vois*, *voyons*, *voyez*. Voyez les Conjugaisons.

REMARQUES. Dans *avoir* et *être*, l'impératif est semblable au Subj. pour la terminaison.

Les troisiemes personnes de l'*Impératif*, les trois singulieres et la troisieme plurielle du *Subjonctif* se forment de la troisieme plur. du *Présent de l'Indicatif*. Il *tiennent*, ils *lisent*, ils *reçoivent*; qu'il *tienne*, qu'il *lise*, qu'il *reçoive*. Que je *tienne*, que je *lise*, etc. Voyez les Conjugaisons.

La premiere et la seconde personnes plur. du *Présent du Subjonctif* sont semblables aux deux mêmes personnes de l'*Imparfait de l'Indicatif*. Imparfait, nous *devions*, vous *deviez*. Subjonctif, que nous *devions*, que vous *deviez*. Voyez les Conjugaisons.

Du *Parfait défini* on forme toujours l'Imparfait du Subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la premiere Conjugaison, et en ajoutant *se* pour les autres.

J'aimai	finis	lus	vins.
que j'aim*asse*	finis*se*	lus*se*	vins*se*.

A ces remarques, ajoutez les suivantes.

REMARQUES SUR LES CONJUGAISONS DES VERBES.

Si dans les remarques que nous allons faire sur les Verbes, on ne trouve point le Conditionnel présent, on se souviendra que dans tous les Verbes, même irréguliers, il se forme

du Futur en changeant *rai* en *rois*; on fera la même observation pour l'imparfait de l'indic. qui est formé de la premiere personne plur. du Présent de l'indicatif en changeant *ons* en *ois*, et pour l'imparfait du Subjonctif qui vient du Parfait défini, comme on vient de le voir.

DES VERBES EN *ER*.

Les Verbes *er* se conjuguent comme *aimer*.

EXCEPTIONS.

1.° *Aller* fait au Part. *allé* ou *été*: aux Gér. *allant*, *étant allé*, *ayant été*. Ind. prés. *je vais* ou *je vas*, *tu vas*, *il va*; *n. allons*, *vous allez*, *ils vont*. Imparf. *j'allois*. Parf. défini, *j'allai* ou *je fus*. Fut. *j'irai*. Cond. présent, *j'irois*. Impér. *va*, *qu'il aille*; *allez*, *qu'ils aillent*. Subj. prés. *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*; *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. Imparfait. *Que j'allasse*.

L'Impératif *va* prend une *s* quand il est suivi du mot *y* comme *vas-y*. Mais si après *y* il suit un Verbe, *va* s'écrira sans *s*. *Va y donner ordre*. Acad.

Les temps composés de ce Verbe se forment avec *être* et le part. *allé*, quand on veut dire que quelqu'un est ou étoit sorti pour aller en quelque lieu, et qu'il n'en est pas revenu. Ex. *Il est allé à la Messe, au marché*. Mais si l'on veut faire entendre que l'on est, ou que l'on étoit revenu, alors on se sert du Verbe *avoir* et du part. *été*. Ex. *Il a été à Rome*. *On m'a dit que vous aviez été à Paris*, etc.

S'en aller se conjugue comme *aller*. Le part. est *en allé*. Les temps composés, je *m'en suis allé*, je *m'en étois allé*, etc. Limpér. *va-t-en*, *qu'il s'en aille*, *allons-nous-en*, *allez-vous-en*, *qu'ils s'en aillent*. Quand on interroge, *m'en irai-je*, *t'en iras-tu*, *s'en ira-t-il*, *nous en irons-nous*, etc.

2.° Dans les Verbes en *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o*; comme, *juger*, *jugeant*, *jugeai*, *jugeons*, *jugeois*, etc.

3.° Dans les verbes en *ier*, *éer*, *uer*, on change dans la poésie *er* en *rai*, *rois* pour le Futur et le Conditionnel, comme *je prierai*, *j'emploirai*, *je crérois*, *je continuerois*, etc. Mais dans la prose, la plupart des Auteurs écrivent, *je prierai*, *j'emploierai*, *je continuerai*, etc.

4.° Dans les Verbes on *oyer*, *ayer*, comme *employer*, *essayer*, etc. on écrit au présent *nous employons*, *vous employez*. A l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous employions*, *vous employiez; que nous essayions*, *que vous essayiez*.

Dans les verbes en *ier*, comme, *prier*, il faut écrire au présent *nous prions*, *vous priez*. A l'imparfait indicatif, et au présent du subjonctif *nous priions*, *que vous priiez*, ou *nous pryons*, *que vous pryez*, etc.

5.° *Envoyer* et *renvoyer* font au futur et au conditionnel, *j'enverrai*, *j'enverrois*, je *renverrai*, etc.

6.° Dans les Verbes en *er*, et dans ceux dont la prem. pers. du prés. de l'ind. est en

e muet, la sec. pers. sing. de l'imp. prend une *s* après l'*e*, quand cette pers. est suivie des relatifs *en*, *y*. On dit, *porte un livre. Ouvre à ton frere*. Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *portes-en à ton frere. Apportes-y des livres*, etc.

7.° Ecrivez et prononcez avec l'*e* muet, je *trouverai*, je *retrouverai*, et non pas *trouverrai*, *retrouverrai*.

8.° *Puer*, prés. ind. Je *pus*, tu *pus*, il *put*, nous *puons*, etc. Il vaudroit mieux écrire, je *pue*, tu *pues*, il *pue* ; par-là on distingueroit ce verbe, du parfait défini de *pouvoir*, qui est aussi, je *pus*, tu *pus*, il *put*.

Remarque sur les Conjugaisons en ir.

Les Verbes en *ir* se divisent en quatre branches. Conjuguez comme *finir*, ceux qui terminent en *ir* à la premiere personne singuliere du présent de l'indicatif ; comme *bénir*, *unir*, *punir*, etc. en un mot tous ceux en *ir* que vous ne trouverez pas dans des listes que nous ferons des Verbes qui se conjuguent comme, *sentir*, *ouvrir*, *tenir*.

Sur la premiere Conjugaison en ir.

Bénir fait au part. *béni*, *bénie ; et bénit*, *bénite*. *Bénit*, ne se dit que des choses bénites par les Evêques ou les Prêtres, etc. comme *du pain-bénit*, *de l'eau-bénite*. Mais on dit, *vous êtes bénie entre toutes les femmes. Toutes les nations seront bénies en vous*.

Haïr, prés. de l'ind. *je hais*, *tu hais*, *il hait*, qu'on prononce, *je hès*, *tu hès*, etc. *Hais* à l'impératif est aussi d'une syllabe ; mais cette personne et le parf. déf. ne sont guere en usage. Dans le reste du Verbe *a* et *i* font deux syllabes, comme *haïssons*, *haïssez*, *haïssent*. *Fleurir*, quand il signifie, *être en fleurs*, fait au gérondif et à l'imparfait, *fleurissant*, *fleurissoit*; mais en parlant des arts, des sciences et des empires, on dit, *florissant*, *florissoit*. Le royaume étoit *florissant*. Les lettres *florissoient en France* : etc.

Sur la seconde Conjugaison en ir.

Conjuguez comme *sentir*, les Verbes *consentir*, *ressentir*, *pressentir*, *mentir*, *démentir*. *dormir*, *endormir*, *s'endormir*, *se repentir*, *servir*, *desservir*, *sortir*, *partir*, *ressortir*, sortir de nouveau, et *repartir* répliquer, partir de nouveau : mais *ressortir*, être du ressort ; *repartir*, partager, et *sortir* pour *avoir*, *obtenir*, (terme de Palais) se conjugent comme *finir*.

Verbes irréguliers de la seconde Conjugaison en ir.

Bouillir, prés. de l'ind. je *bous*, tu *bous*, il *bout* ; nous *bouillons*, etc. Fut. je *bouillirai* ou je *bouillerai*. Cond. je *bouillirois*, ou je *bouillerois*. Le reste est régulier.

Courir et quelquefois *courre* ; part. *couru*, part. déf. je *courus* ; fut. je *courrai*, cond. je *courrois*. On prononce les deux *rr*.

Conjuguez de même, *accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir*.

Faillir et *défaillir*, ne sont en usage qu'à l'infinitif, au part. *failli*, au gér. *faillant*, ayant *falli*, au part. déf. je *faillis*, et aux temps composés ; j'*ai failli*, j'*avois failli*, etc.

Fuir, gér. *fuyant*, prés. indicat. je *fuis*, tu *fuis*, il *fuit* ; nous *fuyons*, vous *fuyez*, ils *fuient* ; le reste est régulier.

Mourir, part. *mort* ; prés. ind. *je meurs*, tu *meurs*, il *meurt* ; nous *mourons*, vous *mourez*, ils *meurent*. Parfait. déf. je *mourus*. Futur, je *mourrai*. Cond. je *mourrois*. On prononce les deux *rr*. *Mourir*, prend *être* aux temps composés.

Ouïr, part. *ouï* ; Parf. déf. j'*ouïs*, imparf. du subj. que j'*ouisse*. Temps composés, *ayant ouï*, j'*ai ouï*, j'*avois ouï*, etc. les autres temps ne sont pas en usage. On l'emploie ordinairement avec un infinitif. j'*ai ouï dire*, *raconter*, etc.

Querir, n'est usité qu'à l'infinitif avec *aller*, *envoyer*, *venir*. *Il va querir*. etc.

Acquérir, part. *acquis* ; gér. *acquérant* ; ind. prés. j'*acquiers*, tu *acquiers*, il *acquiert* ; nous *acquérons*, vous *acquérez*, ils *acquierent* ; parf. déf. *j'acquis* ; fut. *j'acquerrai* ; condit. *j'acquerrois*. Prononcez les deux *rr*. *J'acquerrerai*, *j'acquerrerois*, sont des barbarismes. Le reste se forme de ces temps. Conjuguez de même *enquérir* et *requérir*.

Conquérir, ne s'emploie bien qu'à l'inf.

présent; au part. *conquis*; gér. *conquérant*, *ayant conquis*; au parfait déf. je *conquis*; à l'imparf. du subj. que je *conquisse*, et aux temps composés, j'*ai conquis*, etç.

Vêtir, *dévêtir*, *revêtir*, *survêtir*; partic. *vêtu*, *dévêtu*; le reste est régulier. Dans *vêtir*, le singul. du prés. indic. je *vêts*, tu *vêts*, il *vêt*, n'est guere en usage.

SUR LA TROISIEME CONJUGAISON EN ir.

On conj. comme *ouvrir*, les Verbes *découvrir*, *entr'ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*; *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*, et les suivants qui ont quelques irrégularités.

Cœuillir ou *cueillir*, *accœuillir*, *recueillir*; part. *cœuilli*, *accœuilli*, etc. fut. je *cœuillerai*; cond. je *cœuillerois*. Le reste est régulier.

Saillir, *pour s'avancer en dehors*, n'est d'usage qu'à l'infin. et aux trois. pers. gér. *saillant*; indicat. prés. il *saille*, *ils saillent*, imparf. il *sailloit*, ils *sailloient*; fut. il *saillera*; condit. il *sailleroit*; subj. qu'il *saille*; imparfait, qu'il *saillît*.

Sailli, pour *s'élancer*, *s'élever en l'air*, *sortir avec impétuosité*, n'a que les troisiemes personnes, et il se conjugue comme *finir*. On dit : *les eaux saillissent de tous côtés. Son sang saillissoit, a sailli fort loin.*

Assaillir et *tressaillir*. Participe, *assailli*; fut. j'*assaillirai* ou j'*assaillerai*. Le reste est régulier, excepté qu'*assaillir* n'a point de singulier au présent de l'indicatif.

SUR LA QUATRIEME CONJUGAISON EN ir.

Conjuguez comme *tenir*, les Verbes *appartenir*, *s'abstenir*, *contenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*, *venir*, *convenir*, *contrevenir*, *intervenir*; etc. en un mot les composés de *tenir* et de *venir*.

SRR LA CONJUGAISON EN oir.

Conjuguez comme *devoir*, les Verbes, *redevoir*, *appercevoir*, *concevoir*; *décevoir*, *percevoir* et *recevoir*.

LES IRRÉGULIERS EN *oir* SONT :

Choir, participe, *chu*. *Il s'est laissé choir*, *est chu*. Ces expressions sont du style familier, les autres temps ne sont plus en usage.

Déchoir, participe *déchu*, sans gérondif présent ; indicatif, *je déchois*, etc. pluriel, nous *déchoyons*, vous *déchoyez*, ils *déchoient*. Quelques-uns prononcent et écrivent *décheons*, *déchéez*, *déchéent*; point d'imparfait; parfait défini, *je déchus*; futur, *je décherrai*, conditionnel, *je décherrois*. Il prend *être* dans les temps composés, *je suis déchu*; imparfait du subjonctif, *que je déchusse*.

Echoir, part. *échu*, gér. *échéant*; indic. prés. il *échet*, seule pers. en usage; Parfait, *j'échus*; fut. *j'écherrai*; condit. *j'écherrois*; imparfait du subjonctif, que *j'échusse*.

Seoir, pour *être convenable*, ne s'emploie qu'aux troisiemes personnes. Prés. *il sied*, *ils siéent*; imparf. *il séioit*, *séioient*; futur, *il siéra*, *ils siéront*; conditionnel, *il siéroit*, *ils siéroient*; Subjonctif, qu'*il siée*, qu'*ils siéent*. Il n'a point de temps composés.

Seoir, pour *s'asseoir*, *être assis*, se dit bien à l'infinitif. *Le Parlement va seoir au Châtelet*. Les autres temps ne sont plus du bel usage.

Asseoir, *s'asseoir*, *rasseoir*, sont d'un usage plus fréquent.

Asseoir, est actif, *asseoir un jugement*, *les tailles*, etc. mais il est sur-tout usité comme Verbe refléchi.

S'asseoir, part. *assis*; gér. *s'asséiant* : ind. prés. je *m'assieds*, etc. nous nous *asseions*, vous vous *asseiez*, *ils s'asseient*, imparf. je *masseiois*, nous nous *asseyons*, vous vous *asseyez*, ils *s'asseoient*; part. déf. *je m'assis*; futur, je *m'asseirai*; ou je *m'assiérai*; impar-fait du subj. que je *m'asisse*, que tu *t'assisses*, qu'il *sassît*, point de premiere et de seconde personnes plur. qu'ils *s'assient*. Les autres temps se forment de ceux-ci. Conjuguez de même *rasseoir* et se *rasseoir*.

Plusieurs personnes conj. ainsi *s'asseoir*; je *m'asseois*, tu *t'asseois*, etc. je *m'asseyois*, etc. je *m'asseoirai*. Cette maniere seroit plus réguliere et moins embarrassante.

Voir, part. *vu*; gér. *voyant*, indic. prés. je *vois*, etc. nous *voyons*, vous *voyez*, ils *voient*; parf. déf. je *vis*; futur, je *verrai*; le reste se forme régulierement de ce temps. *Entrevoir* et *revoir* se conjug. comme *voir*.

Pouvoir et *croire*, font au parfait défini, je *pourvus*; je *crus*; à l'imparfait du subjonctif que je *pourvusse*, *crusse*; futur, *pourvoirai*, *croirai*; conditionnel, *pourvoirois*, *croirois*; le reste comme *voir*, etc.

Prévoir, fait au futur, *prévoirai*; au conditionnel, *prévoirois*, le reste comme *voir*.

Surseoir, partic. *sursis*; futur, *susseoirai*; cond. *surseoirois* le reste comme *voir*.

Mouvoir et *émouvoir*, part. *mu*; gérond. *mouvant*; indic. prés. je *meus* nous *mouvons*: vous *mouvez*, ils *meuvent*; imparf. je *mouvois*; parfait défini, je *mus*; futur, je *mouvrai*: les autres temps se forment de ceux-ci.

Pleuvoir, Verbe impers. part. *plu*; gér. *pleuvant*; indic. prés. Il *pleut*; imparfait, il *pleuvoit*; parf. défini il *plut*; futur, il *pleuvra*, condit. il *pleuvroit*, subj. prés. qu'il *pleuve*, imparfait, qu'il *plût*.

Pouvoir, participe, *pu*; gérondif, *pouvant*; indicatif présent, je *puis*, ou je *peux*, tu *peux*, il *peut*, nous *pouvons*, vous *pouvez*, ils *peuvent*; parfait déf. je *pus*, etc. futur, je *pourrai*; condit. je *pourrois*; subj. présent, que je *puisse*, que nous *puissions*, etc. Le reste formé de ces temps.

Savoir, ou *sçavoir*, participe, *su*; gérondif, *sachant*; indicatif présent, je *sais*, etc. nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*; part. déf. je *sus*; futur je *saurai*; impératif, *sache*, qu'il *sache*, *sachons*, *sachez*, qu'ils *sachent*, subjonctif prés. que je *sache*, les autres temps sont formés de ceux-ci.

On dit quelquefois, *je ne sache point*, pour *je ne sais point*; *je ne saurois*, s'emploie pour *je ne puis*, comme :

Je ne saurois rester dans mon appartement,
Je sors, je vais, je viens, j'aime le mouvement.

Valoir, participe, *valu*; gérondif, *valant*; prés. indic. je *vaux*, tu *vaux*, il *vaut*, nous *valons*, vous *valez*, ils *valent*; parfait défini, je *valus*; futur, je *vaudrai*; subjonctif. prés. que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *vaillions*, que vous *vailliez*, qu'ils *vaillent*. Les autres formés de ceux-ci.

Conjuguez de même *équivaloir*, *revaloir* et *prévaloir*. Cependant ce dernier forme réguliérement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc. qu'ils *prévalent*.

Vouloir, part. *voulu*; gér. *voulant*; indicat. prés. je *veux*, etc. parfait. def. je *voulus*; futur, je *voudrai*; sub. que je *veuille*, etc. que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*: le reste, comme *mouvoir* ou formé des temps que nous venons de marquer.

Remarques sur la premiere Conjugaison en re.

La premiere Conjugaison en *re*, comprend les Verbes en *aire*, comme *plaire*, *déplaire*, *faire*, *défaire*, etc. Voici ceux qui sont irréguliers ou défectueux.

Braire ne se dit qu'à l'infin. et aux trois. pers. du présent et du futur indic. il *brait*, ils *braient*; il *braiera*, ils *braieront*.

Faire, part. *fait*; gér. *faisant* ou *fesant*; indic. prés. je *fais*, etc. nous *faisons* ou *fesons*, vous *faites*, ils *font*; parf. déf. *je fis*; futur, je *ferai*; subj. prés. que je *fasse*, etc. les autres temps sont formés de ceux-ci. Conjug. de même ses comp. *contrefaire*, *défaire*, *redéfaire*, *refaire*, *satisfaire*, *surfaire*. *Forfaire*, *malfaire*, *méfaire*, et *parfaire*, ne s'emploient qu'à l'inf. et aux temps comp. comme, il a *mal fait*: mais on ne dit point, *nous malfaisons*, il faut dire, *nous faisons mal*.

Traire, part. *trait*; gér. *trayant*; prés. je *trais*, etc. n. *trayons*, v. *trayez*, ils *traient*: point de parf. déf. point d'imparf. du subj. le reste est régul. ou formé de ces temps. Conjug. de même *attraire*, *distraire*, *extraire*, *rentraire*, *retraire*, *soustraire*.

Sur la seconde Conjugaison en re.

La seconde conjugaison en *re* a les Verbes en *oître* et en *aître*: comme *paroître*, *comparoître*, *disparoître*, *apparoître*, *reparoître*, *connoître*, *reconnoître*, *croître*, *décroître*. *Naître*, *renaître*, *paître*, et *repaître*, sont irréguliers ou défectueux.

Naître, participe *né*, fait au parfait défini, je *naquis*. Il forme les temps composés avec *être*; le reste est régulier.

Paître est régulier, mais il n'a point de parfait défini, ni d'imparfait du subjontif. Les temps composés ne sont en usage que dans la

Fauconnerie, et dans cette phrase du discours familier, *il a pu et repu.*

SUR LA TROISIEME CONGUIAISON EN re.

La troisieme Conjugaison en *re* a les Verbes en *ire*, ou en *uire*; comme *circoncire*, *dire*, *contredire*, *dédire*, *interdire*, *maudire*, *médire*, *prédire*, *redire*, *confire*, *lire*, *élire*, *relire*, *rire*, *sourire*, *écrire*, *circonscrire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *récrire*, *souscrire*, *suffire*, *transcrire*, *frire*, *cuire*, *duire*, *conduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *reconduire*, *réduire*, *séduire*; *traduire*, *luire*, *reluire*, *nuire*, *bruire*, *détruire*, *instruire*, *construire*. Les autres Verbes en *ir*, sont sans *e* comme *finir*, *fuir*, etc.

LES IRRÉGULIERS EN ire SONT :

Circoncire; part. *circoncis*, parf. défini, je *circoncis*, etc. le reste est régulier.

Dire et redire, font à la sec. pers. plur. du prés. de l'ind. vous *dites*, vous *redites*; au par. défini, je *dis*, *redis*; à l'imparf. du subjontif, que je *disse*, *redisse*, le reste est régulier ou formé de ces temps.

Dédire, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, forment réguliérem. la seconde pers. plur. du prés. de l'indic. vous *dédisez*, vous *contredisez*, etc. ils font au parfait défini, je *dédis*, je *contredis*, etc.

Maudire, gér. *maudissant*; au présent de l'indicatif, *maudissons*, *maudissez*, *maudissent:* parfait défini, je *maudis*, le reste formé de ces temps.

Confire, parfait défini, je *confis*; imparfait du subjonctif que je *confisse*.

Suffire, part. *suffit*; parfait défini, je *suffis*, imparfait du subjonctif que je *suffisse*.

Lire, *élire*, et *relire*; participe, *lu*, *élu*, *relu*, parfait défini, je *lus*, etc. imparfait du subjonctif, que je *lusse*, etc.

Rire, *sourire*, participe, *ri*, gérondif, *riant*, plur. du présent de l'indicatif, nous *rions*, vous *riez*, ils *rient*; parfait défini, je *ris*, le reste est formé de ces temps.

Ecrire et ses comp. *circonscrire*, *décrire*, etc. font au gér. *écrivant*, plur. du prés. de l'indic. *écrivons*, *écrivez*, *écrivent*; parfait défini, j'*écrivis*; les temps qui se forment de ceux-ci ont les mêmes irrégularités.

Frire, est régul. mais il n'a que le futur, le condit. les temps composés et la seconde pers. singul. de l'impérat. je *frirai*, etc. je *frirois*, etc. j'*ai frit*, j'*avois frit*, etc. impérat. *fris*. Pour suppléer aux temps qui manquent on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire*. Exemple, *Faisant frire*, je *fais frire*, etc.

VERBES IRRÉGULIERS EN uire.

Bruire, gér. *bruyant*; imparf. de l'ind. il *bruyoit*, ils *bruyoient*. Les autres person. et les autres temps ne sont guere en usage.

Luire, *reluire*, et *nuire*, font au parf. *lui*. *relui*, *nui*, sans *t*, ainsi aux temps composés, j'*ai nui*, j'*avois nui*, etc. le reste est régul.

Les autres Verbes en *uire*, se conjuguent comme *réduire*.

Nous rapportons à cette Conjug. *boire clorre*, *conclure*, et leurs composés.

Boire, part. *bu ;* gér. *buvant ;* indic. prés. je *bois*, etc. nous *buvons*, vous *buvez*, ils *boivent* ; parf. défini, je *bus* ; les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci. Conjuguez de même *reboire*.

Clorre, indicatif présent, je *clos*, tu *clos*, il *clot*, sans pluriel ; futur, je *clorrai* conditionnel, je *clorrois ;* il a les temps composés, j'*ai clos ; j'avois clos*, etc. mais les autres temps manquent. Conjuguez de même *enclorre* et *renclorre*.

Eclorre, usité à l'infin. et aux trois person. des temps suiv. Indic. prés. il *éclot*, ils *éclosent ;* fut. il *éclorra*, ils *éclorront ;* conditionnel, il *éclorroit*, ils *éclorroient ;* subjonctif présent, qu'*il éclose*, qu'*ils éclossent*. Il forme ses temps composés avec *être* ; comme *il est éclos il sera éclos, ils seront éclos*, etc.

Conclure, particip. *conclu ;* gér. *concluant ;* indicatif prés. je *conclus*, etc. nous *concluons*, vous *concluez*, ils *concluent :* imparf. je *concluois*, etc. nous *concluions*, vous *concluiez*, ils *concluoient ;* parfait défini, je *conclus* ; les autres temps sont formés de ceux-ci.

Exclure, se conjugue de même ; excepté qu'il fait au partic. *exclus*, masculin ; *excluse* ou *exclue* ; féminin.

QUATRIEME CONJUGAISON EN re.

La quatrieme Conjugaison en *re* a les Verbes

bes en *aindre*, *eindre*, *oindre* : comme, *craindre*, *joindre*, etc. ils se conjuguent comme *plaindre*. Voyez pag. 37.

CINQUIEME CONJUGAISON EN re.

La cinquieme Conjugaison en *re* a les Verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre*, et *vre*, comme *rendre*, *perdre*, *vaincre*, *rompre*, *mettre*, *vivre*, etc. Voici les irréguliers.

En *dre* ; *prendre* et ses comp. *apprendre*, *comprendre*, *dépendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *se méprendre*, *reprendre*, *et surprendre*, se conjuguent ainsi.

Prendre, part. *pris* ; gér. *prenant* ; indic. prés. je *prends*, etc. nous *prenons*, vous *prenez*, ils *prennent*, parfait défini, je *pris*, le reste est régulier ou formé des temps susdits.

Coudre, *découdre*, et *recoudre*; part. *cousu* ; gér. *cousant* ; indic. prés. je *couds* ; etc. nous *cousons*, vous *cousez*, ils *cousent* ; parfait défini, je *cousis*. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci.

N'imitez pas un Historien qui a dit : il *décousut* les sacs par le fond, et après en avoir tiré trois cents talens, il les *recousut* fort proprement. Il falloit, *il décousit*, *il recousit*.

Mettre, et ses composés, *admettre*, *commettre*, *démettre*, *entremettre*, *omettre*, *permettre*, etc.

Mettre, part. *mis* ; gér. *mettant* ; parfait défini, je *mis* : le reste régulier, ou régulièrement formé de ces temps.

Moudre, *émoudre*, *remoudre*, participe, *moulu* ; gér. *moulant* ; indic. présent, *je mous*, etc. nous *moulons*, vous *moulez*, ils *moulent* ; parfait défini, je *moulus* : les autres temps réguliers, ou formés de ceux-ci.

Soudre, n'est usité qu'au présent de l'infinitif.

Absoudre et *dissoudre*, part. au masc. *absous* ; au fém. *absoute* ; gér. *absolvant* ; indic. prés. j'*absous*, etc. nous *absolvons*, vous *absolvez*, ils *absolvent* ; point de parfait défini ni d'imparfait du subjonctif ; parf. indéf. j'*ai absous*, etc. les autres temps réguliers, ou formés de ceux-ci.

Résoudre, part. *résolu* (pour déterminer, décider, comme, *il a résolu de partir*, *il étoit résolu de venir*) et *résous* (pour *réduit*, *changé* en quelque autre chose : alors il n'y a point de féminin, comme, le *soleil* a résous *en pluie le brouillard* ;) gér. *résolvant* ; l'indic. présent et les temps qui s'en forment, comme *absoudre*, parfait défini, je *résolus* ; imparf. du subj. que je *résolusse*, etc.

Suivre, *s'ensuivre* et *poursuivre* ; participe, *suivi* ; gér. *suivant* ; indic. présent, je *suis*, tu *suis*, il *suit* ; nous *suivons*, vous *suivez*, ils *suivent* ; parfait défini, je *suivis* : le reste régulier, ou formé de ces temps.

Vivre, *revivre*, *survivre* ; participe, *vécu* ; gér. *vivant* ; indicatif présent, je *vis*, etc. nous *vivons*, vous *vivez*, ils *vivent* ; parfait défini, je *vécus* : les autres temps réguliers, ou formés de ceux-ci.

On disoit autrefois au parfait défini, je *véquis*, etc. M. Mascaron a dit de la Reine d'Angleterre: *La Providence a voulu qu'elle survéquît à ses grandeurs.* Et M. Fléchier: *Les Chrétiens véquirent dans la terreur.* A présent *je vécus*, est seul en usage.

Vaincre et *convaincre* sont régul. mais la lettre *c* se change en *qu* avant *a*, *e*, *i*, *o*, comme *vainquant*, *convainquant*, que je *vainque*, je *vainquis*, nous *vainquons*.

DES PRÉPOSITIONS.

LES *Prépositions* avec le régime, marquent les différens rapports que les choses ont les unes avec les autres. Ex. *M. de Turenne ayant conduit les troupes* dans le Palatinat, *commença la campagne* sur la fin de l'hiver, pour prévenir *les ennemis*. Ces mots, *dans le Palatinat*, marquent le lieu; ceux-ci, *sur la fin de l'hiver*, désignent le temps; et les autres, *pour prévenir*, indiquent le motif ou la raison qui fit agir M. de Turenne.

Les *Prépositions* marquent la place, comme *chez*, *dans*, *devant*, *derriere*, *parmi*, etc.

L'*ordre*, comme *avant*, *après*, *entre*, *depuis*.

L'*union*, comme *avec*, *durant*, *selon*, *suivant*.

La *séparation*, comme *excepté*, *sans*, *hors*, *hormis*.

L'opposition, *contre*, *malgré*, *nonobstant*.

Le but *ou* sa fin, *envers*, *touchant*, *pour*.
La *spécification*, comme *à*, *de*, *en*.

DE L'ADVERBE.

L'ADVERBE exprime quelque circonstance du Nom, du Verbe, ou même d'un autre Adverbe auquel il a rapport. Exemple.

L'honneur est aux grands cœurs *bien plus* cher que la vie.
Ne divulguez *jamais* ce que l'on vous confie.

Les Adverbes marquent, 1.° la *maniere* dont se font les choses, comme :

Riez *modérément*, entendez raillerie.

2.° L'*ordre*, l'*arrangement*, comme *premiérement*, *d'abord*, *auparavant*, etc. Ex. *Il faut* premiérement *faire son devoir ;* secondement, *il ne faut prendre que des plaisirs permis.*

3.° Le *lieu*, comme, *où*, *ici*, *dessus*, *là*, *de-là*, etc.

Où la discorde regne, apportez-y la paix.

4.° La *distance*, comme, *près*, *loin*, etc. Exemple. *Il ne faut être* ni trop près, ni trop loin, *pour être dans un beau point de vue.*

5.° Le *temps*, comme, *demain*, *hier*, *jamais*, *toujours*. Exemple.

Ne reprochez *jamais* les plaisirs que vous faites.

6.° La *quantité*, comme *trop peu*, *plus de*, *beaucoup*, etc. Exemple.

Parlez *peu*, pensez bien, *et* ne trompez personne, *etc.*

REM. L'*Adverbe* est un mot simple. Les *prépositions* avec leur régime, signifient ordinairement la même chose que les Adverbes. *Avec prudence*, ou *prudemment*, *par douceur* ou *doucement*, etc.

DES CONJONCTIONS.

LES *Conjonctions* servent à joindre ensemble les différentes parties du discours. Ex. La *Morale de Cicéron*, quoiqu'*on la puisse regarder comme l'extrait de tout ce que les Païens ont pensé de plus judicieux* et *de plus solide*, *doit* cependant *être* tantôt *épurée*, tantôt *appuyée par celle de l'Evangile*. M. d'Olivet. Les *Conjonctions* principales sont, *et*, *ni*, *de plus*, *d'ailleurs*, *encore*, *ou*, *que*, *sinon*, *tantôt*, *si*, *soit*, *pourvu que*, *à moins de*, *à moins que*, *quand*, *sauf*, *mais*, *quoique*, *cependant*, *néanmoins*, *encore*, *aussi*, *lorsque*, *tandis que*, etc.

Nous rapporterons plus bas celles qui régissent le subjonctif.

DES PARTICULES OU INTERJECTIONS.

Les *Particules* servent à marquer une affection ou un mouvement de l'ame, soit de douleur et de tristesse, comme *ah*, *hélas*, etc. soit de joie ou de désir, comme *bon*, *ha*, *ha*, etc. d'affirmation, de négation et de doute, comme *certes*, *oui*, *non*, *ne pas*, *ne point*, *plus*. Elles servent aussi à exciter, comme *ça*, *courage*, *gai*, etc. à avertir, comme *gare*, *holà*. Enfin elles font prendre dans un certain sens ce qui suit, comme *de* et *que*.

Remarque. Il y a un *de* préposition, et un *de* particule.

La préposition *de* spécifie, détermine ou restreint le mot qui la précede, comme le *Château* de *Versailles*, *un homme* de *Province*, *une ville* de *France*, *un enfant* de *condition*, *une envie* de *plaire*, *un trait* de *prudence*, etc.

La particule *de* fait prendre dans un sens d'extrait ce qui la suit. Elle répond à *quelque*, *une partie*. De *savans Auteurs ont traité cette matiere*; c'est-à-dire, *quelques* savans Auteurs, etc. *Melchisédech offrit* du *pain et* du *vin*, c'est-à-dire, une partie du pain et du vin qui étoient dans l'endroit où se trouvoit alors Melchisédech.

En joignant ensemble les huit sortes de

mots que nous venons de définir, on forme des Phrases et des Périodes.

Des Phrases et des Périodes.

On appelle *Phrase*, la réunion de plusieurs mots qui forment un sens fini. Exemple. *L'étude forme le cœur, et étend l'esprit.*

On appelle *Période*, Plusieurs phrases tellement réunies, qu'elles dépendent les unes des autres pour former un sens complet.

Autant qu'il faut de soins, d'égards et de prudence
Pour ne pas diffamer l'honneur et l'innocence;
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité
Pour déférer un traître à la société. M. Gresset.

Dans les *Phrases* et dans les *Périodes*, il faut bien remarquer les expressions incidentes. On appelle ainsi les expressions qui servent à développer quelque partie de la phrase, à donner plus de force et de nombre au discours. Exemple. *Souvenez-vous que le jeune homme* qui veut devenir vertueux, *doit s'accoutumer de bonne heure à suivre l'exemple des gens de bien.* Ici, *qui veut devenir vertueux*, est l'expression incidente.

Nous ne devons jamais, en quelque circonstance que nous nous trouvions, *agir contre le témoignage de notre conscience.* Dans cette phrase, *en quelque circonstance que nous nous trouvions*, est la phrase incidente.

Dans les phrases il y a des mots qui sont en sujet, d'autres au vocatif, et d'autres en régime. Il est nécessaire de se familiariser avec

ces termes, parce que nous les emploirons souvent dans la suite.

DU SUJET, DU VOCATIF ET DES RÉGIMES.

Le *Sujet* ou le *Nominatif* est ce qui exprime ou désigne, soit la personne, soit la chose dont on parle.

Le menteur *est généralement méprisé*, il *est odieux à tout le monde.* Ici le *menteur*, *il*, sont sujets ou nominatifs.

Du pain, des légumes, de l'eau, étoient toute la nourriture des Solitaires. Du pain, des légumes, de l'eau, sont ici nominatifs du verbe *étoient.*

Le *vocatif* est le mot par lequel on adresse la parole à une personne ou à une chose.

> *Grand Dieu*, tes jugemens sont remplis d'équité.
> Repondez, *Cieux* et *Mers*, et vous, *Terre*, parlez.

Le *Régime* en général est un Substantif, un Pronom ou un Verbe, qui restreint ou détermine la signification d'un autre Substantif ou d'un autre Verbe. Exemple. *Aimons la loi du Seigneur.* Ces mots, *la loi*, restreignent ou déterminent l'action du verbe *aimons*, qui, considéré seul, marque une sorte d'action générale et indéterminée. Ces mots, *la loi*, sont à leur tour déterminés par ceux-ci, *du Seigneur.*

Si vous voulez *passer* tranquillement *la vie*,
Au bonheur du prochain, ne portez point *envie*.

Le *Régime* est ou *simple* ou *composé*.

Le *régime simple* restreint ou détermine la signification du Verbe, sans préposition, ni exprimée, ni sous-entendue.

La vertu *fait trouver le seul point immuable*;
Elle seule procure *un plaisir véritable*.

Remarque. Quand un mot qui restreint le Verbe peut répondre à la question *qui* ou *quoi*, c'est un régime simple. Ainsi dans, *Nous mangeons tous les jours* du pain, *nous buvons tous les jours* de l'eau, *sans nous en dégoûter : Du pain, de l'eau*, sont régimes simples, parce qu'ils répondent à la question *quoi?* nous mangeons, *quoi?* du pain. Nous buvons, *quoi?* de l'eau. Le *de* est ici particule, et il est tel chaque fois qu'il dépend d'un verbe qui veut un régime simple ; c. à d. après lequel on met *quelqu'un* ou *quelque chose* sans préposition.

On traduira en latin ces phrases par l'accusatif, si le verbe régit ce cas. *Nous mangeons du pain :* panem comedimus. *Nous buvons de l'eau :* Aquam bibimus. *Il m'a offert de l'argent ;* Pecuniam mihi obtulit. *Je connois des Auteurs :* Auctores novi.

Le *Régime composé* restreint le nom ou le Verbe par le moyen d'une préposition exprimée ou sous-entendue.

Ami droit et sincere, on doit *à ses amis*
Garder fidellement ce qu'on *leur a promis*.
L'homme sage *à chacun* rend ce qu'on *doit lui rendre*.

A ses amis, *à chacun*, sont régimes composés.

à cause de la préposition *à*. *Leur*, *lui*, sont aussi régimes composés, parce qu'ils sont pour *à eux*, *à lui*. De même, *moi*, *toi*, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *se*, sont régimes composés, quand ils sont mis pour *à moi*, *à toi*, *à nous*, *à vous*, *à soi*, etc. Ainsi dans ces Vers :

Mais hier il m'aborde, et *me* serrant la main,
Ah ! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Me, avant *aborde*, est régime simple ; les deux autres sont régimes composés.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie,
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie.

Le premier *te* est ici régime simple ; le second régime composé.

Les yeux de l'amitié *se* trompent rarement.
Je hais l'art de regner qui *se* permet des crimes. Creb.

Le premier *se* est régime simple; le second, régime composé.

Votre pere, nous *a embrassés*, et nous *a fait mille amitiés*.

Le premier *nous* est régime simple ; le second régime composé.

Le Régime simple répond *à l'accusatif*; le régime composé, *au génitif*, *au datif* ou *à l'ablatif* des Latins.

Remarques pour ceux qui traduisent du Français en Latin.

Il me semble qu'au lieu de donner plusieurs regles partielles sur *moi*, *toi*, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *se*, *soi*, *que*, *à qui*, *auquel*, *etc.* *lui*, *leur*, *dont*, etc. pour expliquer à quel cas il faut les mettre, on pourroit se contenter de faire

remarquer aux jeunes gens que les noms et les pronoms sont dans la phrase, ou nominatifs, ou vocatifs, ou régimes.

Quand ils sont en français au nominatif ou au vocatif, on les met ordinairement en latin au nominatif ou au vocatif.

Quand ils sont en régime, on les met en latin au cas que demande le mot qui les régit. *Il me prêtera un livre :* librum mihi commodabit. *Il m'écrira :* mihi *ou* ad me scribet. *Il m'a rendu service :* officium in me contulit, *ou* de me bene meritus est *Il m'a demandé, si*, etc. ex me quæsivit an, etc. *Il me secourra :* mihi opitulabitur. *Il m'a oublié*, mei oblitus est. *Il m'a enseigné la langue latine.* Linguam latinam me docuit, etc.

Le livre dont je me sers : liber quo utor. *L'homme dont j'estime la vertu:* vir cujus probo virtutem. *Les louanges dont vous avez comblé mon frere :* laudes quibus meum fratrem cumulasti.

Pour expliquer quand *dont* se rapporte au nom, quand il se rapporte au verbe, qui le suit, on donne dans les Rudimens latins plusieurs regles, qui ne me paroissent ni justes, ni faciles à entendre. Une seule regle suffiroit, ce me semble.

Dont, est toujours régi par le mot après lequel on peut mettre *de* et l'antécédent de *dont*. *L'homme dont j'estime la vertu.* On peut dire *j'estime la vertu de l'homme. Les louanges dont vous avez comblé mon frere ;* c'est-à-dire, *vous avez comblé de louanges mon frere.*

DE LA SYNTAXE.

LE mot *Syntaxe* vient du mot grec, qui signifie, *arrangement*, *construction*.

Cet arrangement suppose, 1.° l'union, 2.° l'accord des mots.

1.° Quant à l'union, la Syntaxe française apprend en quels cas l'article et la préposition doivent ou ne doivent pas accompagner les noms; elle enseigne la même chose pour les pronoms avec le Verbe, etc.

2.° Par rapport à l'accord des mots, la Syntaxe nous dit que l'Article, l'Adjectif, le Pronom, et quelquefois le Participe, doivent être au même genre et même nombre que le substantif auquel ils se rapportent; que le Verbe doit prendre la personne et le nombre de son sujet; que le régime doit paroître sans préposition ou avec une préposition, selon que l'exige le mot régissant, etc.

La *Syntaxe* est donc l'union, l'accord et l'arrangement des mots, conformément aux loix de l'usage.

DE L'USAGE DE L'ARTICLE.

I. Les noms communs sont sans article, quand on les emploie dans un sens vague et indéterminé.

C'est peu d'être équitable, il faut rendre *service*.
Un bienfait reproché tient toujours *lieu d'offense*.
A vaincre sans *péril*, on triomphe sans *gloire*.

II. On met l'article avant les noms communs, quand on veut par ces mots signifier toute une espece de choses, une ou plusieurs choses déterminées. Exemple : l'homme *n'est vraiment estimable qu'autant qu'il réunit* la bonté et la droiture du cœur aux talens et à l'agrément de l'esprit.

Ici l'*homme* signifie toute l'espece des hommes. *La bonté* et la *droiture* marquent une bonté et une droiture déterminée ; je veux dire celle du cœur. *Aux talens*, marquent des talens déterminés, ce sont ceux de l'esprit, etc.

Voilà pourquoi on met l'article avant les noms propres, les Verbes et les adjectifs employés comme noms communs. Ex. *Le Dieu* de paix, de miséricorde, etc. *Les Cicéron* et *les Virgile* seront toujours rares.

Laissez dire *les sots*, *le savoir* a son prix.

C'est encore par la même raison qu'on place l'article avant les adjectifs qui servent à distinguer la personne dont on parle, de celles qui pourroient porter le même nom. Exemple. *Louis* le grand, *fils de Louis* le Juste, et *petit-fils de Henri* le grand, *a pour successeur Louis* le Bien-aimé, *son arriere petit-fils.*

Cependant on dit sans article, *Philippe* Auguste, *Hugues* Capet, *Henri* premier, *Henri* quatre, etc. Il en est de même des autres noms de nombre.

III. Les noms communs sont sans article, quand ils sont au vocatif, ou précédé d'un adjectif qui en détermine la signification, comme *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *ce*, *nul*,

aucun, *quelque*, *chaque*, *tout*, (mis pour *chaque*) *certain*, *plusieurs*, *tel*, *un*, *deux*, etc. Ex. Soldats, *suivez-moi.*

> **Il faut régler *ses* goûts, *ses* travaux, *ses* plaisirs;**
> **Mettre *un* but à *sa* course, *un* terme à *ses* désirs.**

Le nombre Cardinal prend l'article, 1°. quand, outre le nombre, il marque un rapport à ce qui précede, ou à ce qui suit; 2.° Quand il est mis pour un nombre Ordinal. Exemple. Les deux *ennemis les plus dangereux de la vie sont l'intempérance et l'oisiveté.* Le deux *du mois*, c'est-à-dire, le deuxieme jour du mois.

IV. Le nom commun pris dans un sens partitif, admet l'article, pourvu qu'il ne soit précédé ni d'un adjectif, ni d'un adverbe de quantité, comme *que* pour *combien*, *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *moins*, *infiniment*, *plus*, *tant*, etc. Ex. *Il a de l'esprit*; qu'*il a d'esprit ! La noblesse doit avoir* des *lumieres étendues et* de *grands sentiments. Chez les Romains, ceux qui étoient convaincus d'avoir employé* des *moyens illicites*, *ou* d'*indignes voies pour parvenir au commandement, en étoient exclus pour toujours. Ceux qui gouvernent sont comme les corps célestes, qui ont* beaucoup d'éclat, *et qui n'ont* point de repos.

L'adverbe *bien*, mis pour *beaucoup*, est suivi de l'article. *Voilà des diamants qui ont* bien de l'*éclat.*

V. Les *noms propres* de Divinités, d'hommes, d'animaux, de places et de lieux par-

ticuliers, sont sans article. Ex. Dieu *est tout-puissant*. Junon *étoit femme de* Jupiter.

Cependant plusieurs noms de villes prennent toujours l'article. Ex. *La* Chapelle, *le* Catelet, *le* Caire, *le* Mans, *la* Mecque, *la* Fere, *la* Ferté, *la* Fleche, *la* Rochelle, *le* Quénoy, *le* Puy, *la* Charité, *le* Havre, etc. C'est que ces noms ont été formés des noms communs.

VI. Les noms de régions, contrées, rivieres, vents et montagnes, suivent les regles des noms communs. *La France*, *le royaume de France :* la *Seine*, *la riviere de Seine.*

Remarques. On joint toujours l'article aux noms des lieux peu connus; comme *la* Chine, *le* Japon, *le* Mexique, *les* Indes, *le* Pérou, *la* Nouvelle France, *le* Brésil, *la* Floride, *la* Virginie, *le* Congo, etc. Et à ceux-ci, *la* Marche, *le* Milanès, *le* Mantouan, *l'*Abruzze, *le* Parmésan, *le* Péloponnese, *le* Perche, etc. On dit, *je viens* de la *Chine*, du *Japon*, du *Mexique*, etc. *Il est* à la *Chine*, au *Japon*, au *Mexique*, etc. *Je sors* du *Milanès*, du *Mantouan*. *La Province* du *Maine et celle* du *Perche*, *ne font qu'un Gouvernement*.

L'article se répete, 1.° avant chaque substantif, 2.° avant les adjectifs qui sont placés avant le substantif. Ex. *J'ai conçu une grande opinion de* la *vertu et de* la *générosité de ce Prince*. Les *vieux et* les *nouveaux soldats firent également bien leur devoir*.

DE L'ACCORD DE L'ADJECTIF,

DU PRONOM ET DU VERBE;

AVEC LES SUBSTANTIFS.

LEs Regles qui regardent l'article, l'Adjectif, le Pronom et le Verbe, par rapport à la Concordance, étant à peu de chose près les mêmes, nous en traiterons ici en même temps; nous éviterons par ce moyen une répétition ennuyeuse. Observez seulement que la concordance du Verbe ne regarde ici que le nombre; ce qui concerne le genre pour les participes aura un article spécial.

PREMIERE REGLE.

L'Article, l'Adjectif, le Pronom et le Verbe qui ne se rapportent qu'à un substantif, se mettent au même genre et au même nombre que ce substantif. Ex. *Un sot railloit un homme d'esprit sur la grandeur de ses oreilles : j'avouerai, dit celui-ci, que je les ai trop grandes pour un homme, mais convenez que vous les avez trop petites pour un âne.*

Suivant cette Regle, ce qui suit manque de correction. *Un Juge fit lever* la main *à un Teinturier; et comme les Teinturiers* les ont *ordinairement* noires, *il lui dit : mon ami, ôtez votre gant : M. repliqua le Teinturier, mettez vos lunettes. Les ont* ne se rapporte pas bien au singulier *la main*. Je dirois, *et comme les Teinturiers ont les mains noires.*

EXCEPTIONS.

I. Nos adjectifs sont souvent pris adverbialement, et alors ils sont toujours masculins et singuliers. Ex. *Elle chante* faux, *elles parlent* haut, *elle sent* mauvais, *elle resta* court, etc. On dit aussi nu *pieds*, nu *jambes*, nu *tête*.

II. *Tout*, mis pour *quoique* ou *entièrement*, ne prend ni genre ni nombre, 1.° lorsqu'il est suivi d'un adjectif masculin ou d'un adverbe. Ex. *Les plus grands Philosophes*, tout éclairés *qu'ils sont, ignorent les véritables causes de bien des effets naturels. La riviere coule* tout *doucement. Elle est* tout *comme les autres*.

2.° Lorsqu'il est suivi d'un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée. Ex. *Elles sont* tout *interdites. Les dernieres figues que vous m'avez envoyées, étoient* tout *autres que les premieres*.

Tout, mis pour *quoi que* ou *tout-à-fait*, prend le genre et le nombre avant l'adjectif féminin singulier, et avant l'adjectif féminin pluriel, qui commence par une consonne. Ex. *La campagne*, toute *agréable et* toute *belle qu'elle est, ennuie ceux qui n'aiment ni la lecture, ni la réflexion*.

Loin d'ici ces maximes de la flatterie, que les Rois naissent habiles, et que leurs ames privilégiées sortent des mains de Dieu toutes *sages et* toutes *savantes*. M. COLIN.

III. *Quelque ... que* signifie à peu près la même chose que *quoique*.

Quand il y a un substantif entre *quelque* et

que, on met *quelque* au même nombre que ce substantif. Quelque esprit que *vous ayez*, quelques richesses que *vous possédiez*, vous *ne serez point heureux, si vous ne savez réprimer vos passions.* (*En latin quantuscumque, quantuslibet.*)

Quand il n'y a qu'un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque*, quoique joint à des pluriels, ne prend point d'*s*. Quelque habiles, quelque éclairés que *nous soyons*, *ne faisons pas un vain étalage de notre science.* (En latin *quantumvis.*)

Quand on veut placer le substantif après le *que* et le verbe, il faut se servir de *quel que*, *quelle que*, en deux mots. Quelle que soit *votre naissance*, quelles que soient *vos dignités*, *vous ne devez mépriser personne.*

Quel que désigne la qualité, en latin *qualiscumque.*

Rem. Ne confondez pas *quelque . . . que*, *quel que* avec *tel*, *telle que*, qui sert à la comparaison, et régit l'indicatif. *On craint de se voir* tel qu'on est, *parce qu'on n'est pas* tel qu'on devroit être. Fléchier.

Ainsi ne dites pas : A tel *degré d'honneur* que vous soyez élevé, *vous devez être modeste.* Il faut, à quelque degré *d'honneur* que *vous*, etc.

Ne dites pas non plus avec un bon Auteur. *Un titre*, tel qu'il soit ; *n'est rien*, *si ceux qui le portent ne sont grands par eux-mêmes.* Il falloit dire *quel qu'il soit.*

IV. On dit *une* demi-heure, *deux* demi-

livres, etc. mais il faut dire et écrire, *une heure et* demie; *une livre et* demie, etc.

V. *Chose*, est féminin; comme *une chose nouvelle et fort bien faite.* Cependant, *quelque chose* est masculin. Exemple. *La politesse consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres, à faire et à dire tout ce qui peut leur plaire, et cela avec des manieres et une façon de s'exprimer qui aient* quelque chose de noble, d'aisé, de fin et de délicat. M. TRUBLET.

VI. *Vous*, mis pour *tu, demande le* Verbe au pluriel; mais l'adjectif et le participe restent au singulier. Exemple. *Mon fils, vous serez* estimé, *si vous êtes* sage et modeste.

VII. *Le*, ne prend ni genre, ni nombre, quand il se rapporte aux adjectifs ou aux verbes. Exemple. *La noblesse donnée aux peres parce qu'ils étoient* vertueux, *a été laissée aux enfans, afin qu'ils le devinssent.* M. TRUBLET.

L'honnêteté est un moyen très-propre pour se faire aimer; elle nous empêche de choquer les autres; elle nous porte à nous accommoder *à leur humeur autant que notre devoir nous* le *permet.*

Mesdames, êtes-vous encore enrhumées? Oui, nous le *sommes encore.*

VIII. On dit *excepté mes sœurs, excepté elles, supposé ces principes*, parce que *supposé et excepté*, placés avant un substantif, ou un pronom, deviennent préposition.

Mais on dira, *mes sœurs exceptées, ces principes supposés.* Ils sont alors adjectifs.

DEUXIEME REGLE.

Quand les noms collectifs partitifs, et les adverbes de quantité, sont suivis d'un pluriel, alors l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent avec ce pluriel. Ex. *La plupart des Romans ne* peuvent *que gâter le goût*, et faire *prendre une infinité d'idées fausses*, qui *pour l'ordinaire* n'influent *que trop dans le caractere et dans la conduite de quiconque s'occupe de pareilles lectures.* M. GOUJET. *Celui qui sait se faire aimer, entreprend* peu d'affaires qui *ne lui* réussissent.

Quand les collectifs partitifs sont suivis d'un singulier, alors l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent avec le singulier. Exemple. *Une infinité* de monde fut pris *dans cette ville. Les infidelles envahirent toute l'Espagne, une multitude innombrable* de peuple se réfugia *dans les Asturies, et y proclama Roi Pélage. Il a trouvé une partie du pain mangé.....*

TROISIEME REGLE.

Quand l'adjectif, le pronom et le verbe se rapportent à plusieurs substantifs de même genre, on les met ordinairement au pluriel et au même genre que les substantifs. Exemple. *La faveur et l'industrie* sont bonnes *et quelquefois* nécessaires, *cependant* elles *ne* donnent *pas le mérite*, elles *ne* servent *qu'à le faire valoir et à le mettre en usage.*

EXCEPTIONS.

I. On peut mettre le singulier quand les substantifs sont singuliers, et non liés par une conj. *La douceur, la bonté du Grand Henri* a été célébrée *de mille louanges*. PELISSON.

Il ne faut pas que l'Univers entier s'arme pour écraser l'homme; une vapeur, une goutte d'eau suffit *pour le tuer.*

II. Si les substantifs singuliers sont liés par *ou*, alors on met le singulier. Exemple. *La crainte ou l'impuissance les* empêcha de remuer. BOUHOURS.

On met le pluriel quand les nominatifs sont de différentes personnes. Exemple. *Ou vous, ou moi* nous irons. Diction. de l'Acad.

III. Quand les substantifs sont liés par *ni* répété, et que l'action ne doit tomber que sur un des substantifs, alors on met le singulier. Ex. *Ce ne sera ni M. le Duc, ni M. le Comte* qui sera *nommé Ambassadeur*. Ici l'action ne tombe que sur un des deux substantifs, parce qu'il ne doit y avoir qu'un Ambassadeur.

Mais si l'action tombe sur les deux substantifs, alors il faut le pluriel. Exemple. *Ni la douceur, ni la force n'y* peuvent *rien*. Diction. de l'Acad.

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux.

IV. Quand on place le verbe avant plusieurs substantifs, on peut les mettre au singulier. *Il lui représentoit l'accablement où le* mettroit *une famille nombreuse, un procès, une méchante affaire*. BOUHOURS.

QUATRIEME REGLE.

Quand l'Adjectif, le Pronom et le Verbe se rapportent à plusieurs substantifs de divers genres, alors on les met au pluriel et au masculin. Ex. *Les bœufs mugissants*, et *les brebis bêlantes*, venoient *en foule*, ils *ne* pouvoient *trouver assez d'étables pour être mis à couvert.*

Exception. Quand l'Adjectif et le Pronom sont immédiatement après deux substantifs de choses, ils s'accordent avec le dernier. *On ne trouve dans la plupart des courtisans qu'une politesse et une cordialité* affectée.

Il a les pieds et la tête *nue.*

Il y a dans la véritable vertu une candeur et une ingénuité à laquelle *on ne se méprend point.*

Rem. I. Faut-il dire? *Non seulement tous ses honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu* s'évanouit. Il faut mettre *s'évanouit* au singulier, parce que *mais* fait sous-entendre *s'évanouirent* après *ses richesses.* Mais on dira *Tous ses honneurs, toutes ses richesses et toute sa vertu* s'évanouirent. ACAD. CORNEILLE. Ce qui prouve que c'est *mais*, et non pas *tout*, qui cause cette différence, comme l'a cru Vaugelas.

Rem. II. *Tout* et *rien*, placés après plusieurs substantifs, même plur. demandent le verbe au singulier. Ex. *Biens, dignités, honneurs*, tout disparoît *à la mort*, *la vertu seule reste.*

Jeux, conversations, spectales, rien ne la tira *de la solitude.* FLÉCHIER.

Ainsi cette phrase du P. Berruyer n'est pas

exacte. *Les reptiles, les oiseaux, les bêtes de la campagne, les animaux domestiques*, tout ce qui *respiroit sur la terre et dans les airs*, périrent *sans exception.* Il faut *périt*, à cause de *tout ce qui, etc.*

Rem. III. Peut-on dire également? *Hégésilochus* fut un de ceux qui travailla ou qui travaillerent le plus efficacement.

L'antiquité de l'Empire des Assyriens est un des points sur lequel *ou* sur lesquels *on* a *été le moins partagé. Ctésias est* un des premiers qui ait exécuté, ou qui aient exécuté *cette entreprise.*

Selon nous, on ne doit employer que le pluriel dans ces sortes de phrases, parce que *de ceux, des premiers, des points* étant au pluriel, les relatifs qui s'y rapportent, qui en déterminent la signification, et sans lesquels ces mots ne formeroient point de sens, doivent être au pluriel. V. la N. édition de n. Gramm. pag. 196.

REMARQ. SUR QUELQUES ADJECTIFS, qui placés avant le substantif, ont une signification différente de celle qu'ils ont, quand ils ne sont mis qu'après le substantif.

L'air grand. C'est une physionomie noble. Exemple. *Voilà un Seigneur qui* a l'air grand.

Le grand air. Ce sont les manieres d'un grand Seigneur.

Un homme grand, signifie *un homme d'une* grande taille.

Un grand homme, signifie *un homme de grand mérite.* Ex. *Comme un acteur marchoit sur le bout des pieds pour représenter* le grand

Agamemnon, *on lui cria qu'il le faisoit* un homme grand, *et non pas* un grand homme.

Cependant, si après *grand homme*, on ajoute quelques qualités du corps, comme *c'est* un grand homme *brun* et *d'une belle physionomie*; alors *grand homme* signifie *homme d'une grande taille.*

Du bois mort, c'est du bois séché sur pied.

Du mort bois, c'est du bois de peu de valeur, comme des ronces, des épines, etc.

Une chose certaine, *une nouvelle* certaine, *une marque* certaine, etc. c'est une chose vraie, assurée, une nouvelle, une marque vraie, véritable. Ex.

La vertu, d'un cœur noble est la marque *certaine.*
BOILEAU.

Une certaine *chose*, *une* certaine *marque*, *une* certaine *nouvelle*; c'est une chose indéterminée; c'est quelque marque, quelque nouvelle. *Certain* répond alors au *quidam des* Latins.

Une voix commune, c'est une voix ordinaire.

D'une commune *voix*, signifie unanimement, tout d'une voix. *Tout le peuple*, d'une commune voix, *défendit à Themistocle de passer outre*, et non pas *d'une voix commune.*

Une eau morte, une eau qui ne coule point.

La morte eau, c'est l'eau de la mer, dans son plus bas flux et reflux.

Un homme malin est un homme malicieux.

Le malin esprit ou *l'esprit malin*, signifie le Démon.

Le Saint-Esprit, *c'est* la troisieme personne de la Sainte Trinité.

L'Esprit

L'Esprit-Saint, c'est l'esprit de Dieu, commun aux trois personnes de la Sainte Trinité. *Sans l'Esprit de Dieu, c'est en vain qu'on prétendroit à l'acquisition de la sagesse, puisqu'il n'y a de sagesse véritable que celle qui procede de son Esprit-Saint.* Morale du Sage.

Ce qu'on ajoute à ces mots *l'Esprit-Saint*, peut y donner la signification du *Saint-Esprit*, comme l'Esprit-Saint *qui est descendu sur les Apôtres.* L'Esprit-Saint *que Dieu a promis à ses Apôtres, ne peut s'accorder avec l'esprit profane du monde.* BOUHOURS.

Une femme sage, c'est une femme vertueuse et prudente.

Une sage femme, c'est une femme qui assiste celles qui sont en travail d'enfant.

Une femme grosse, c'est une femme enceinte.

Une grosse femme, c'est une femme grasse, qui a beaucoup d'embonpoint.

Un homme galant, est un homme qui cherche à plaire aux Dames, qui leur rend de petits soins, etc. C'est ordinairement un conteur de fadaises, un diseur de riens.

Un galant homme, est un homme poli, qui a des dons et des talens, et dont le commerce est sûr et agréable.

Un gentilhomme, est un homme d'extraction noble.

Un homme gentil, est celui qui est gai, vif, joli, etc.

C'est *un pauvre homme*, c'est *un pauvre Auteur*, signifient un homme et un Auteur qui ont peu de mérite.

Un homme pauvre, un *Auteur pauvre*, signifient un homme, un Auteur sans biens. *Liniere voyant Chapelain et Patru, dit que le premier etoit* un pauvre Auteur, *et le second*, un Auteur pauvre.

Un homme plaisant, est un homme gai, enjoué, qui fait rire.

Un plaisant homme, se prend en mauvaise part pour une homme ridicule, bisarre, singulier, etc.

Un honnête homme, c'est un homme qui a des mœurs, de la probité, etc.

Un homme honnête, est un homme poli qui plaît par ses bonnes manieres.

Les honnêtes gens d'une ville, sont ceux qui ont du bien, une réputation integre, une naissance honnête, etc.

Des gens honnêtes, sont des gens polis, qui reçoivent bien ceux qui les visitent.

Furieux, placé après le substantif, comme *un lion furieux*, *un taureau furieux*, signifie en fureur, transporté de colere. Ex.

Mais quoique seul pour elle, Achille *Furieux*
Epouvantoit l'armée, et partageoit les Dieux. RACINE.

Furieux, placé avant le substantif, signifie dans le style familier la même chose que très-grand, énorme; il désigne l'excès. Exemple. *Il essuya une* furieuse *tempête. Voilà une* furieuse *bête, disoit-on, en parlant du rhinocéros.*

Mortel, quand il signifie, *qui est sujet à la mort*, ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie* mortelle.

Mortel, quand il précede le substantif,

signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois* mortelles *lieues d'ici là.* M. D'OLIVET.

Un homme vrai, c'est un homme véridique, qui n'est point sujet à mentir. *Une nouvelle vraie*, c'est une nouvelle véritable. Mais quand on dit : N. *est un* vrai *charlatan*, cela signifie, N. *est* réellement *charlatan. Ce que vous dites est une vraie fable*; cela veut dire, *ce que vous dites est une* pure *fable*; *il n'y a rien de vrai dans ce que vous dites.*

L'article et l'adjectif placés avant un nom propre, ont quelquefois un sens différent de celui qu'ils ont, quand ils sont placés après.

Cette phrase, *j'ai vu* le riche *Lucelle*, signifie, *j'ai vu Lucelle qui est riche.*

J'ai vu Lucelle le riche, donne à entendre qu'il y a plus d'un Lucelle, et que j'ai vu celui d'entr'eux qui est distingué des autres par ses richesses. M. DUCLOS.

DU RÉGIME DES ADJECTIFS.

Il y a des adjectifs qui ne régissent rien : ce sont ceux dont la signification est déterminée à une certaine chose ; comme, *un homme courageux*, *intrépide*.

La parole des Rois doit être *inviolable*.

Il y a d'autres adjectifs qui régissent un nom ou un verbe : ce sont ceux qui ont par eux-mêmes un sens vague, et dont la signification doit être restreinte. *L'exercice et la tem-*

pérance sont capables *de conserver aux vieillards quelque chose de leur premiere vigueur.*

Mourir pour la patrie est un sort *plein d'appas.*
Qui peut vivre infâme est *indigne de vivre.*

Il y a enfin des Adjectifs qui sont sans régime, quand on les emploie dans une signification générale, et qui ont un régime, quand on veut les appliquer à quelque chose de particulier. Exemple. *Ce n'est pas en se livrant à ses passions que l'on vit* content, *c'est en les réglant.*

Content du simple nécessaire,
Fuis le chemin glissant qui mene à la grandeur.

REM. I. Il ne faut point donner un régime à un adjectif qui ne doit point en avoir. Le P. Bouhours a repris Balzac d'avoir dit : *Ils connoissoient la noblesse de leur naturel qui est* impatient du joug et de la contrainte ; c'est-à-dire, qui ne peut souffrir le joug ni la contrainte.

Impatient ne régit pas de substantif ; il peut régir un verbe, et l'on dit : *impatient de se venger.*

REM. II. C'est une faute de donner à un adjectif un autre régime que celui qui lui est assigné par le bon usage. Par exemple, l'adjectif *prêt* veut être suivi de la préposition *à* : comme, *elle est* prête à partir, à bien faire.

ACAD. Ce seroit une faute de dire *elle est* prête de partir, de bien faire. Plusieurs font cette faute.

REMARQUES SUR LES NOMS DE NOMBRE.

I. Les nombres cardinaux, *dix*, *vingt*, *trente*, *cinquante*, *cent*, *mille*, s'emploient quelquefois pour des nombres indéterminés.

Mon nom peut soulever de nouveaux ennemis,
Et réveiller *cent* Rois dans leurs fers endormis :
La superstition cause *mille* accidents.

II. On emploie les nombres *cardinaux* au lieu des *ordinaux*, 1.° En parlant des heures et des années courantes. *Il est trois heures ; l'année* mil sept cent soixante. 2.° Dans le discours familier, en parlant du jour des mois: *le* deux *de Mars*, *le* quatre d*e Mai*. Mais on dit toujours *le* premier *de Mars*, *de Mai*, etc. 3.° En parlant des Princes: *Louis neuf*, *Henri quatre*, *Innocent onze*, *Benoît quatorze*. On dit cependant *François premier*, *Charles premier*, parce qu'après les noms des Princes on ne met point *un*.

Les Latins en ces occasions employoient les nombres ord. *Henri* quatre *est arrivé* à une *heure*. Henricus *quartus* horâ *primâ* advenit.

En latin on met de suite plusieurs nombres *ordinaux :* en français il n'y a que le dernier nombre qui puisse être *ordinal*. *Anno urbis conditæ* sexcentesimo septuagesimo sexto *mortuus est Nicomedes*, *Rex Bithyniæ*. La six cent soixante-*seizieme* année de la fondation de Rome mourut Nicodeme, Roi de Bithynie.

REMARQUES SUR LES PRONOMS.

Tu, *te*, *toi* et *ton*, *ta*, *tes*, *le tien*, *la tienne*, etc. ne s'emploient en prose que quand

on parle à une personne dont on est ami intime, ou contre laquelle on est en colere.

Mon cher ami, que je te *suis obligé* de ton *souvenir !*

Tu *es un coquin*, tu te *feras pendre.* C'est ce qui s'appelle tutoyer ; on doit s'en abstenir.

Au lieu de *tu*, *te*, *toi*, on se sert de *vous* ; et au lieu de *ton*, le *tien*, etc. on emploie *votre*, le *vôtre*.

En vers on emploie bien *tu*, *te*, *toi*, *ton*, *le tien*, etc.

Grand Dieu ! *tes* jugements sont remplis d'équité,
Toujours *tu* prends plaisir à nous être propice, etc.

SOI. On se sert du pronom *soi*, 1.° en parlant des choses ou de l'extérieur d'une personne. *Le vice porte en* soi *sa peine. Cette personne est fort propre sur* soi. On peut dire aussi *est fort propre sur* elle.

2.° En parlant des personnes en général. *Excuser dans* soi-même *les sottises qu'on ne peut souffrir dans autrui, c'est aimer mieux être sot* soi-même, *que de voir les autres tels.*

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.

Mais on dira en parlant de quelqu'un en particulier : *C'est un homme vain qui ne parle que* de lui, *qui rapporte tout* à lui, etc.

Moi, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, s'ajoutent quelquefois au nominatif ou aux régimes, pour affirmer plus fortement, pour donner plus d'énergie au discours, ou pour marquer une opposition.

Si nous ne nous flattions pas nous-mêmes, *la flatterie des autres ne nous seroit pas si nuisible.*

Les indiscrets se trahissent souvent eux-mêmes. *Un marquis Cordon-bleu, voyant passer une Dame qui avoit beaucoup de diamants, dit assez haut : J'aimerois mieux les Diamants que la Dame :* Et moi, *répliqua la Dame, j'aimerois mieux le licou que la bête.*

Leur, joint au verbe ne prend jamais d'*s* : *leur* joint au nom prend une *s*, quand le nom est au pluriel. *Le pardon des ennemis ne consiste pas seulement à ne* leur *nuire ni dans* leur réputation, *ni dans* leurs biens, *il faut encore les aimer véritablement, et* leur *rendre service si l'occasion s'en présente.*

Le mien, le vôtre, etc. Comme *le mien, le vôtre*, etc. supposent toujours un nom qui précede, il ne faut pas commencer une lettre par, *j'ai reçu la vôtre*? il faut dire, *j'ai reçu votre lettre.*

Son ; sa, ses, leur, leurs. Quand ces mots sont précédés d'un substantif de choses inanimées, ils ne peuvent se joindre à un second substantif, au nominatif ou en régime simple que quand ce second substantif est dans la même phrase, et se rapporte au même verbe que le premier. On dit bien : *La Seine a* sa *source en Bourgogne, et* son *embouchure au Havre de Grace ;* parce que *la Seine, sa source, son embouchure*, sont dans la même phrase et se rapportent au même verbe.

Mais on ne dira pas : *Paris est beau, j'admire* sa *grandeur*, ses *promenades*, etc. *Ces arbres me paroissent bien exposés, cependant* leurs *fruits ne sont pas bons.* Pourquoi cela?

Parce que *la grandeur*, *ses promenades*, *leurs fruits* ne se rapportent pas au même verbe que *Paris*, *ces arbres*. Il faut alors se servir du pronom *en* et dire : *Paris est beau ; j'en admire la grandeur, les promenades. Ces arbres me pasoissent bien exposés, cependant les fruits n'en sont pas bons.*

Cette regle n'a plus lieu, quand les mots sont en régime composé ; car on dira bien ; *Paris est beau, on admire la grandeur* de ses *bâtimens*, de ses *promenades*.

LE MIEN, *le tien*, *le sien*, *le vôtre*, *le nôtre*, *le leur* et *celui* ne peuvent se rapporter aux subst. des choses, comme *ame*, *bel esprit*, *plume*, *épée*, etc. quand ces subst. sont mis pour la personne. On dit en parlant d'un excellent écrivain. *Il n'y a pas de meilleure plume que lui*, *que Monsieur*. En parlant à un homme qui excelle à tirer des armes : *Il n'y a pas de meilleure épée que vous*. Si l'on disoit : *Il n'y a pas de meilleure épée que la vôtre ;* cela signifieroit, *votre épée est de la meilleure trempe*. BOUH.

JE, TU, *il*, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, rendent quelquefois inutiles *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur :* c'est lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre, ou qu'au lieu du verbe et de *mon*, *ton*, etc. on peut employer un verbe pronominal. On dit, *j'ai mal à la tête : vous avez mal aux yeux ; il s'est fait mal à la jambe ; il se cassera la tête*, etc. et non pas, *j'ai mal à ma tête*, *vous avez mal à vos yeux*, etc.

Quand je dis, *j'ai mal à la tête*, *aux yeux*, etc. le pronom *je* fais assez entendre que c'est

à la mienne. Mais il faut dire, *je vois que ma jambe enfle*, parce que je puis voir enfler la jambe d'un autre aussi-bien que la mienne.

On dit aussi : *Quelque chose qu'il fasse, il se trouve toujours sur* ses *jambes : je l'ai vu de* mes *propres yeux ; vous l'avez entendu de* vos *propres oreilles.*

On emploie encore *mon*, *ton*, *son*, etc. quand on parle d'un mal habituel. *Ma migraine m'a beaucoup tourmenté. Son mal de dents l'a repris.*

QUI. Le *qui* relatif, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes. *Il faut bien choisir les amis* à qui *on veut donner sa confiance.*

Ainsi au lieu de dire avec M. Rollin : *Quitter les mœurs à* qui *l'on doit ses victoires, pour prendre celles des vaincus, c'est une conduite qui ne peut s'excuser ;* dites *quitter les mœurs* auxquelles *on doit.*

Moliere a dit de l'Avare : *Donner est un mot pour* qui *il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais, je vous donne, mais je vous prête le bon jour.* Il falloit, *un mot pour* lequel, etc.

QUE relatif, ordinairement régime simple, est quelquefois régime composé. *Une fontaine ne peut jeter de l'eau douce par le même tuyau* qu'*elle jette de l'eau salée. Que* est ici pour *par lequel.*

REM. dans ces phrases, *c'est de la bonne ou de la mauvaise éducation* que *dépend presque toujours le bonheur* ou *le malheur de la vie. C'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, etc. Le *que* n'est point relatif; c'est un *que* con-

jonction qui avec *c'est*, forme un gallicisme.

Ainsi dans ces sortes de phrases il ne faut pas employer le relatif *qui*, comme ont fait Despréaux et Bouhours. *C'est à vous* à qui *il appartient de régler ces sortes d'affaires.*

C'est à vous, mon esprit à *qui* je veux parler.

Il falloit, *c'est à vous qu'il appartient*, etc. *c'est à vous que je veux parler.*

LEQUEL, *laquelle*, etc. s'emploient au lieu de *qui* et *que*, pour éviter toute équivoque ou deux *qui* de suite. *Aussitôt que je fus débarrassé des affaires de la cour, j'allai trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de madame de Miramion*, lequel *me parut dans les mêmes sentiments*. BUSSI RABUTIN. *Certaines plaintes* lesquelles *n'ont rien* qui *les distingue*. BOUH.

LE, LA, LES. On ne doit pas omettre *le*, *la*, *les*, avant, *lui*, *leur*, quand le verbe doit avoir deux régimes, l'un de la personne, l'autre de la chose. *La victoire qu'il tient déja, un coup de sabre est sur le point de* la lui *ravir*. MASSILLON. *La* est ici pour *la victoire*, *lui* pour *au Prince de Conti.*

Ainsi ce qui suit n'est pas correct : *Le Duc de Bouillon fut obligé de céder à Henri IV la ville de Sédan ; mais ce Prince, content de sa soumission*, lui *rendit au bout d'un mois.* Il falloit *la lui rendit* ; *la* pour *la ville* ; *lui* pour *au Duc de Bouillon.*

QUI, pronom absolu, ne se dit que des personnes. Ainsi ne dites pas avec l'Auteur d'une Géographie : *Qui sont les états du Nord* ? Il faut dire *quels sont les*, etc.

ON est masculin singulier.

Ce qu'*on* donne aux méchants, toujours on le regrette.

On est quelquefois un terme collectif, voilà pourquoi on dit : *On se battit en désespérés* ; c'est-à-dire, *les deux partis se battirent comme des* gens *désespérés*. On *se méfioit les uns des autres*; c'est-à-dire; *les deux partis se méfioient, etc.*

On reçoit quelquefois *l'*. On doit préférer *l'on* à *on*. 1.° Après *et*, *si*, *ou*. Ex. Si l'on *savoit borner ses désirs*, on *s'épargneroit bien des maux*, et l'on *se procureroit beaucoup de bien*.

2.° Après *que*, suivi d'un *c*, qui a le son du *k*. *On apprend beaucoup plus facilement les choses* que l'on comprend, *que celles* que l'on ne comprend *pas*.

Il y a des défauts que l'on cache *soigneusement*.

Mais quand *on* doit être suivi de *le*, *la*, ou *les*, il faut employer *on*, et non pas *l'on*. *Si on le laissoit faire, et on la lira. Si l'on le laissoit et l'on la lira*, formeroient un son désagréable.

QUELQU'UN. On ne dit point *un quelqu'un*, *un quelque chose :* dites quelqu'un *qui sait la politesse, a soin de ne rien dire de désobligeant à personne. Il manque* quelque chose *à ce tableau.* Ainsi n'imitez pas le traducteur qui a dit : Un quelqu'un *conseilloit à Diogenes de se reposer dans sa vieillesse.*

CHACUN, *chacune*, singul. Néanmoins dans les phrases où il y a un pluriel dont *chacun* doit faire la distribution, on emploie *leur*, quand on place *chacun* avant le régime du Verbe. *Ils ont apporté* chacun leur offrande,

et ont rempli chacun leur devoir *de religion.* On emploie ici *leur*, parce que *chacun* est avant *leur offrande, leur devoir*, régimes des Verbes.

Si l'on place *chacun* après les régimes des Verbes, on emploie *son*, *sa*, ou *ses* après *chacun. Ils ont tous apporté des offrandes au temple*, chacun selon ses moyens et sa dévotion.

Les hommes, pour être heureux doivent bien employer le temps : il faut qu'ils s'occupent chacun *selon ses* vues et sa condition.

On met au pluriel le pronom qui doit se trouver après *chacun. Les esprits qui ont de la justesse, examinent les choses avec attention, et les mettent chacune dans le rang,* qu'elles *doivent tenir.*

On ne dit plus *un chacun. Ce n'est pas assez pour être poli, de rendre* à chacun *ce qui lui est dû, il faut le faire d'une maniere libre et aisée.*

PERSONNE, pronom masculin sans plur. précédé *ou* suivi de *ne*, il signifie *nul homme nulle femme*, (en latin *nemo.*) *Celui à qui* personne ne *plaît, est plus malheureux que celui qui* ne *plaît à* personne.

Personne, sans *ne*, il signifie *quelqu'un*, ou *qui que ce soit*, (en latin *quisquam.*) Personne *a-t-il narré plus naïvement que la Fontaine ? Cette maison lui conviendroit mieux qu'à* personne.

REMARQUE. Quoiqu'on dise en parlant d'un homme, Je *ne connois* personne si heureux *que lui ;* on ne dit pas en parlant d'une femme, *Je ne connois* personne si heureuse *qu'elle*, parce que le pronom *personne* est tou-

jours masculin. Il faut dire, en se servant de *personne* substantif, *je ne connois point* de personne si heureuse qu'elle.

RIEN, précédé, ou suivi de *ne*, signifie *nulle chose. On est bien à plaindre quand on* ne *sait s'appliquer à rien de solide.*

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Rien sans *ne signifie quelque chose*, ('en latin *quicquam.*) *Il est dangereux de* rien *entreprendre au-dessus de ses forces.*

Rien, quoique sans *ne*, signifie *nulle chose* avec *compter.*

Un babillard disant qu'il vouloit se faire Chartreux, un plaisant lui dit : Eh, Monsieur, comptez-vous pour rien *le silence :*

CE, est ordinairement singul. Ce *qui coûte peu est très-cher, dès qu'il n'est pas utile.*

On dit. *C'est moi, ce sera toi, ce fut nous, vous ; c'est à eux, ce sera d'elles*, etc.

Mais si *ce* et *être* sont suivis des pronoms *eux*, *elles*, ou d'un nom pluriel sans préposition, alors on met le Verbe au pluriel. Ce sont *vos ancêtres, qui par leurs vertus et leurs belles actions, vous ont mérité la qualité de nobles* : ce sont eux *qui vous rendent illustres ; imitez-les, si vous ne voulez pas dégénérer.*

Ainsi, au lieu de dire avec Bossuet : C'est eux *qui ont bâti ce superbe Labyrinthe*, je dirois, *ce sont eux qui*, etc.

REM. On emploie *ce* au lieu des pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, quand le verbe *être* doit être suivi d'un subs. ou d'un pronom. *Si vous vou-*

lez vous former à l'éloquence, *lisez Démosthene et Cicéron* ; ce sont les deux plus grands orateurs de *l'antiquité*.

Mais si le verbe *être* n'est suivi que d'adjectifs, il faut *il*, *elle* ; etc. *Lisez Cicéron et Démosthene*, ils sont très-éloquents.

L'UN, L'AUTRE ; *l'une*, *l'autre*, etc. Quand ces mots s'emploient séparément, on met *l'un*, *l'une*, pour les personnes ou les choses dont on a parlé d'abord ; et l'on emploie *l'autre*, *les autres* pour les choses dont on a parlé en dernier lieu. *La mauvaise fortune est plus avantageuse à l'homme que la bonne* ; l'une *sert à le faire rentrer en lui-même* ; l'autre *ne sert souvent qu'à l'énorgueillir*.

Alexandre disoit souvent : Je ne suis pas plus redevable à Philippe, mon pere, qu'à Aristote mon précepteur ; si je dois à l'un *la vie*, *je* dois à l'autre *la vertu*.

MÊME, signifie identité ou parité, (en latin *idem*, *eadem*, *idem* ;) et alors il se place avant le substantif. *Les* mêmes *manieres qui siéent bien, quand elles sont naturelles, rendent ridicule, lorsqu'elles sont affectées*.

Même s'emploie aussi pour donner plus de force et d'énergie au discours ; alors il se place après le subs. ou le pronom, il répond à l'*ipse*, *a*, *um*, des Latins. *Les Bêtes* mêmes *nous apprennent à avoir de la reconnoissance*.

Le bonheur peut conduire à la grandeur suprême.
Mais pour y renoncer, il faut la vertu *même*.

On voit que dans les significations précédentes, *même* prend une *s*, quand il se rapporte à un pluriel.

Mais quand *même* s'emploie dans le sens d'*aussi*, de plus, etc. alors il est adv., et ne prend point d'*s*. *Les Magistrats doivent rendre la justice à tout le monde*, même *à leurs ennemis*.

Les animaux, les plantes même *étoient au nombre des Divinités Egyptiennes*. Dans cette derniere phrase, *même*, quoique placé après le nom, a le sens d'*aussi*, parce que sans altérer le sens de la phrase, on peut le placer avant le nom, en y joignant *et*. Les *animaux*, et même *les plantes étoient*, etc.

Celui-ci, *celle-ci*, etc. désignent des objets proches: *celui-là*, *celle-là*, etc. des objets éloignés. *Le corps périt, l'ame est immortelle : cependant tous les soins sont pour* celui-là, *tandis qu'on néglige* celle-ci.

Quand *cela* est opposé à *ceci*, il se dit de même d'une chose plus éloignée. *Je n'aime pas* ceci; *donnez-moi de* cela. Dict. Acad.

Il, dans les verbes impersonnels, ou pris impersonnellement, s'emploie sans rapport à un nom déja exprimé. Ex. *Il s'est passé* bien des choses depuis votre départ. *Bien des choses* sont ici sujet, et non pas régime du verbe *s'est passé*. C'est comme s'il y avoit : *bien des choses qui se sont passées*.

Les Pronoms, *il*, *elle*, *qui*, *que*, *dont*, *le*, *la*, *les*, et *son*, *sa*, *ses*, *leur*, font souvent des équivoques dans les phrases, où pouvant se rapporter au sujet, on les fait rapporter au régime. Ex. *Hypéride a imité Démosthene en tout ce qu'il a de beau*. *Il* peut se rapporter à Hypéride ou à Démosthene. Il falloit dire, selon le

sens qu'on avoit en vue : *Tout ce qu'Hypéride a de beau est imité de Démosthene*, ou *Hypéride a imité tout ce que Démosthene a de beau. Il a toujours aimé cette personne au milieu de son adversité. Son* est équivoque. Dites selon le sens que vous avez en vue : *Quoiqu'il fût dans l'adversité, il a toujours aimé cette personne*, ou *il a toujours aimé cette personne, quoiqu'*elle *fût dans l'adversité.*

Jesus-Christ a reçu l'aveugle né dans la communion de son *esprit, et a fait de* son *cœur son temple vivant.* Dans ce dernier ex. le discours est embarrassé, parce que les différents *son* ne se rapportent pas à la même personne.

Pour ôter l'équivoque, on pouvoit dire, *Jesus-Christ a reçu l'aveugle né dans la communion de* son *esprit*, et *a fait* son *temple vivant du cœur de cet aveugle.*

Il, Qui ; *que*, *dont*, *lequel*, *le*, *en*, *ou*, *celui*, ne doivent pas se rapporter à un nom pris dans une signification indéfinie, et qui forme un sens indépendamment de ce qui peut suivre. Les phrases suivantes ne valent rien.

*Le Légat publia une sentence d'*interdit *sur tout le Royaume ;* il *dura sept mois*, etc.

On fit treve *pour trois mois*, qui *ne dura pourtant que trois jours.*

Quelques efforts que ces Orateurs fassent pour animer leurs discours, on les écoute avec froideur, laquelle *est d'autant plus sensible, que l'on n'est agité d'aucune émotion.*

Vous avez droit *de chasser dans cette plaine, et je* le trouve bien fondé.

Il faut que vous ayez soin *de travailler avec la grace, et que vous remettiez à Dieu* celui *de vous visiter.*

Dans ces phrases, *interdit*, *treve*, *frayeur*, *droit*, *soin*, sont pris dans un sens indéfini; ainsi les pronoms ne s'y rapportent pas bien: il falloit dire:

Le Légat publia une sentence d'interdit sur tout le Royaume, et cet interdit *dura sept mois.*

On fit pour trois mois une treve qui *ne dura*, etc.

Quelques efforts que ces Orateurs, etc. *on les écoute avec* une froideur qui *est d'autant plus sensible*, etc.

Vous avez droit *de chasser dans cette plaine, et je trouve ce* droit *bien fondé.*

Il faut que vous ayez un grand soin *de travailler avec la Grace, et que vous remettiez à Dieu* celui *de vous visiter.*

Le mien, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, ne peuvent pas non plus se rapporter à un nom pris dans un sens indéfini. On ne dira pas: *Il n'est point* d'humeur *à faire plaisir, et* la mienne *est bienfaisante.*

Dans les premiers âges du monde, chaque pere de famille *gouvernoit* la sienne *avec un pouvoir absolu*, etc.

Il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple: *Il n'est pas* d'humeur *à faire plaisir, et moi je suis* d'une humeur bienfaisante; ou, et *moi j'aime* à rendre service.

Dans les premiers âges du monde, chaque pere de famille *gouvernoit* ses enfans *avec un pouvoir absolu.*

Les relatifs doivent être rapprochés, autant qu'il est possible, des noms auxquels ils se rapportent : sans cela ils feront des équivoques : ainsi, au lieu de dire : *La cinquieme époque est celle de la fondation du Temple de Jérusalem, qui ne finit qu'à la premiere année de l'Empire de Cyrus :* dites, en rapprochant le *qui* du mot *époque* auquel il se rapporte : *La fondation du Temple de Jérusalem forme la cinquieme époque, qui ne finit, etc.*

Remarques sur le Présent de l'Infinitif.

Le présent de l'infinitif, quand il est précédé des verbes *promettre*, *espérer*, *compter*, *s'attendre*, *menacer*, désigne *un futur*. *Il promet de venir*, c'est-à-dire, qu'*il viendra*. *Il espere contenter le public*, c'est-à-dire, *il espere qu'il contentera*. *Il compte partir*, c'est-à-dire, *il compte qu'il partira*.

Remarques sur les Gérondifs.

I. Pour éviter les équivoques, il faut qu'il y ait dans la phrase un mot auquel les participes et les gérondifs puissent se rapporter naturellement ; comme, *on a guéri un grand Prince d'un vomissement invétéré*, en *lui* faisant *prendre tous les jours deux cuillerées de vin d'Espagne.*

Mais il seroit équivoque de dire : *Etant résolu de partir, je vous remettrai votre livre.* Il faut ; *comme je suis* ou *comme vous êtes*

résolu de partir, etc. selon le sens qu'on veut exprimer. Autre exemple. *Plutarque, dans la vie de Pompée, assure qu'*ayant demandé *l'honneur du triomphe, Sylla s'y opposa.* On croit d'abord que ce fut Plutarque qui demanda l'honneur du triomphe. Il falloit dire : *Plutarque, dans la vie de Pompée, assure que* ce jeune Général ayant demandé l'*honneur du triomphe*, etc.

II. Il ne faut pas mettre de suite deux gérondifs, sans les joindre par la conjonction *et*. Ex. *Les vainqueurs* ayant rencontré *la litiere d'Auguste*, croyant *qu'il* fût *dedans*, la fausserent. Il faut dire, *et croyant* qu'il étoit dedans, la fausserent.

III. Quand on joint deux gérondifs passés, si le premier est sans négation, et que le second ait une négation ; et réciproquement, si le premier a une négation et que le second n'en ait point, il faut alors répéter *ayant* ou *étant* avant le second gérondif. On dira bien, la *ville* ayant *été prise et abandonnée au pillage, le soldat y fit un immense butin.* Mais c'est faire une faute, que de dire avec un Auteur moderne : *Les idées de la Religion* n'étant pas mises *en œuvre* et reléguées *dans un coin de l'ame, perdent de leur force et de leur éclat*, etc. Il falloit, *n'étant pas mises* en œuvre, *mais étant reléguées dans*, etc.

IV. Il ne faut pas mettre le relatif *en*, avant un gérondif. *Je vous ai confié mon fils, en* voulant *faire un honnête homme.* Dites voulant *en faire*, etc. VAUG. Acad.

REGLES SUR LES GÉRONDIFS ET LES PARTICIPES.

PREMIERE. *Ayant, étant, été*, et les gérondifs présents, ne prennent ni genre ni nombre. *Rome* ayant été *prise par les Gaulois, fut saccagée et réduite en cendres.*

La Géographie et la Chronologie étant *les deux yeux de l'Histoire, pour bien étudier celle-ci, il faut être guidé par celle-là.*

*Soyons persuadés qu'*en lisant *avec réflexions, nous nous formerons l'esprit.*

SECONDE. Le participe se met au même genre et au même nombre que le sujet auquel il se rapporte.

1.° Dans les verbes passifs. *Les belles choses ont besoin d'*être *bien* écrites, *comme les pierres précieuses d'*être *bien* enchâssées.

2.° Dans les verbes actifs ou neutres qui se conjuguent avec *être. Vos sœurs* sont arrivées, *et* sont venues *nous rendre visite. Sa mere* est morte.

3.° Dans les verbes pronominaux qui ne sont point réfléchis.

Les mauvaises nouvelles se sont toujours répandues *plus promptement que les bonnes.*

La plupart des états de l'Europe se sont formés *des débris de l'Empire Romain.*

Suzanne s'est trouvée *innocente du crime dont elle étoit accusée.*

Vos sœurs se sont promenées *au Luxembourg.*

Avant de passer aux deux regles qui suivent, souvenez-vous que *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, sont régimes simples ou régimes composés, voyez page 73, et que les relatifs *que*, *la*, *les*, sont régimes simples.

TROISIEME. Dans les verbes actifs et réfléchis, le participe reste au masculin singulier, quand il n'est pas précédé de son régime simple. Les Verbes neutres qui prennent avoir, et les Verbes impersonnels n'ayant jamais de régime simple, ont toujours le participe au masculin singulier. Exemple. *Il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des Princes qui* ont réparé *les édifices publics, qu'à l'honneur de ceux qui en ont* fondé *de nouveaux.*

Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurele, ont mérité *d'être appelés les délices du genre humain, parce qu'ils* n'ont usé *de leur pouvoir que pour faire du bien aux autres.*

Les grandes chaleurs qu'il *a* fait *cette année* ont causé *beaucoup de maladies.*

QUATRIEME. Dans les verbes actifs et réfléchis, le participe, quand il est précédé de son régime simple, prend toujours le genre et le nombre de ce régime.

La gloire que *nos ancêtres* nous ont laissée *est un héritage dont le seul mérite peut nous donner la possession.*

L'étude nous affranchit des erreurs où les préjugés de la mauvaise éducation nous avoient plongés.

Les déréglements affreux qui innonderent la

terre après que la race de Seth se fût multipliée et se fût alliée *avec celle de Caïn, font voir ce que peut le mauvais exemple.*

Quels nouveaux systêmes ont imaginé *les défenseurs de l'Athéisme ?*

Il ne faut jamais passer d'une chose à la suivante, sans avoir compris distinctement celle qui la précede, et se l'être rendue familiere.

Rem. Si dans les phrases suivantes : *Il faut pour avancer dans l'étude des sciences, ne jamais s'écarter de la bonne route* que l'on a commencé à suivre.

Les troupes de Charles VII. n'auroient pas empêché la prise d'Orléans, si elles ne se fussent laissé conduire *par une jeune fille.*

Ne laissons point passer de jours sans nous appliquer à la science que nous nous sommes proposé d'étudier.

Je connois cette cantate, je l'ai entendu chanter.

Ces Comédies me paroissent bonnes, je les ai vu jouer à *Fontainebleau.*

Plusieurs Dames se sont présentées à la porte, je les ai fait passer, je les ai laissé *passer.*

Si dans ces phrases, et dans les autres semblables, les participes ne prennent ni genre ni nombre, c'est qu'ils ne sont point précédés de leur régime simple. *Que, se, la, les*, sont ici régis, non par les participes, mais par les verbes qui suivent les participes.

Dans ces sortes de phrases, ce n'est point le participe qui régit le pronom, quand l'antécédent de ce pronom ne peut se placer

qu'après le verbe, comme : *On a commencé à suivre la bonne route. Nous nous sommes proposé d'étudier une science. J'ai entendu chanter cette cantate. J'ai vu jouer ces comédies ; j'ai fait passer plusieurs dames*, etc.

Mais on dira : *La résolution* que vous avez prise d'*aller à la campagne me fait plaisir*. Et en parlant d'une Dame qui passoit, qui peignoit, qui chantoit ; *Je* l'ai vue passer, *je* l'ai vue peindre, *je* l'ai entendue chanter.

Dans ces dernieres phrases, c'est le participe qui régit le pronom ; parce que l'antécédent du pronom peut se mettre immédiatement après le participe ; comme : *Vous avez pris la résolution. J'ai vu la Dame qui passoit, qui peignoit. J'ai entendu la Dame qui chantoit.*

Voyez notre Grammaire Françaíse, édition de 1763, p. 222 et suiv.

REMARQUES SUR LE PRÉSENT DE L'INDICATIF.

I. Le présent de l'indicatif s'emploie quelquefois pour un futur prochain. Ex. *Il vous suit tout-à-l'heure ; il part demain pour Arras* : c'est-à-dire, *il vous* suivra, *il* partira, etc.

Les présents des verbes *aller et devoir*, suivis d'un infinitif, ont le même sens. *Il va partir*, c'est-à-dire, il partira tout-à-l'heure. *Il doit* partir, *profecturus est*.

Il *ne fait*, il *ne faisoit que jouer*, signifie, il *joue*, il *jouoit sans cesse*. Il *ne fait* que de *finir ; il vient* de finir, c'est-à-dire, *il a fini il n'y a qu'un instant.*

II. Le présent marque encore un futur, quand il est précédé de *si*, pour *supposé que*, Ex. *Je vous irai voir* si *je me porte bien.*

III. On se sert du présent au lieu du passé, pour donner plus de vivacité à ce qu'on raconte, comme dans ce récit d'une tempête. *Dès que la flotte est en pleine mer, le ciel* commence *à se couvrir de nuages; les éclairs* brillent *de toute part, le tonnerre* gronde, *la mer* écume, *les flots* s'entrechoquent, *les abymes* s'ouvrent, *les vaisseaux* perdent *leurs voiles, leurs mâts, leurs gouvernails; et* vont *se briser contre les bancs et les rochers.*

IV. Quand on se sert du présent pour le passé, il faut que les verbes qui ont rapport à ces présents, soient aussi au présent. Les phrases suivantes ne sont pas correctes.

*Le Centurion envoyé par Mucien, entre dans le port de Carthage; et dès qu'*il fut débarqué, il éleve la voix, etc. Il falloit, *et dès qu'*il est débarqué, il éleve *la voix.*

Ils vinrent en diligence et de grand matin, avant que le jour fût bien décidé, ils entrent *avec violence dans le palais de Pison.* Il falloit *ils* viennent *en diligence; et de grand matin, avant que le jour* soit *bien décidé,* ils entrent, etc. ou, *ils* vinrent..... *avant que le jour* fût *bien décidé, ils* entrerent etc.

Tandis que le Cardinal (Mazarin) gagnoit *des batailles contre les ennemis de l'Etat, les siens particuliers* combattent *contre lui.* Il falloit, *tandis que le Cardinal* gagne *des batailles*

batailles contre les ennemis de l'Etat, les siens combattent *contre lui.*

Remarques sur les Temps de l'Indicatif, précédés de la Conjonction que.

I. Quand l'imparfait de l'indicatif est précédé d'un présent ou d'un futur et d'un *que*, alors il désigne un passé. Ex. *Vous* n'ignorez *pas que les premiers chrétiens* étoient remplis *d'une foi vive et d'une ardente charité.*

II. L'imparfait de l'indicatif désigne un présent, quand il est précédé d'un imparfait, d'un parfait, d'un plusque-parfait, ou d'un conditionnel. Ex. *On* disoit, ou l'*on* a dit *de l'éloquent Périclès*, *qu*'il éclairoit, *qu*'il tonnoit, *qu*'il portoit *une foudre sur la langue.*

Dès qu'Ariste eut dit *que la proposition de Thémistocle* étoit *injuste*, *tout le peuple* s'écria *qu'il n'y falloit plus penser.*

Exception. L'imparfait désigne un passé, quand il marque une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe. *Vous* avez *sans doute* lu *dans l'Histoire*, *que les Egyptiens* étoient *fort superstitieux*, *et qu'ils* adoroient *jusqu'aux légumes de leurs jardins. Si vous aviez étudié l'Histoire Romaine*, *vous* sauriez *que Rome* étoit *d'abord* gouvernée *par des Rois.*

En ce cas on peut, sans changer le sens de la phrase, substituer un passé à l'imparfait. *Vous* avez lu *que les Egyptiens* furent *très-superstitieux*, *et qu'ils* adorerent, etc.

Si vous aviez étudié, *vous* sauriez *que Rome*

a été *ou* fut d'abord gouvernée *par des Rois.*

III. Quand le premier Verbe est à l'imparfait ou au parfait, on met le second à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent; *je croyois, j'ai cru, j'avois cru que vous vous* appliquiez *à l'étude.*

Au plusque-parfait, si l'on veut marquer un passé. *Darius dans sa déroute, réduit à boire d'une eau bourbeuse et infectée par des corps morts,* assura *qu'il* n'avoit *jamais* bu *avec tant de plaisir.*

Au conditionnel présent, si l'on veut marquer un futur simple. *Platon* disoit *que les peuples* seroient *heureux, si le bien public étoit le seul objet de ceux qui gouvernent l'état.*

Si donc vous avez à traduire, *soror dicebat se venturam esse,* vous traduirez *: ma sœur disoit qu'elle* viendroit, et non pas, *qu'elle viendra*, etc.

IV. Quoique le premier verbe soit à l'imparfait ou au parfait, le second peut se mettre au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps. Ex. *Un sage de la Grece* soutenoit *que la santé* fait *la félicité du corps; et le savoir, celle de l'esprit.*

Ovide a dit *que l'étude* adoucit *les mœurs, et qu'elle* efface *ce qu'il y a en nous de grossier et de barbare.*

Remarques sur l'Impératif.

I. *Me, te, moi, toi,* peuvent se trouver entre un impératif et un infinitif, comme,

venez me voir, *va* te *laver*; *laissez*-moi *faire*; *fais*-toi *friser*. On emploie *me*, *te*, quand le verbe à l'imperatif est sans régime simple, comme, *venez*, *va*; et l'on se sert de *moi*, *toi*, quand il est actif avec régime simple, comme, *laissez*, *fait*.

II. On dit, *rendez*-vous-y; *envoies*-y moi; *donnes*-toi *le nécessaire; donnez*-m'en; *donne*-t'en. Observez la même chose avec les autres verbes.

Envoyez-m'y *ou* moiz-y; *donne*-t'y *ou* toiz-y, *donnez*-moiz-en; *donne*-toiz-en, sont des barbarismes.

De l'Emploi de l'Indicatif et du Subjonctif.

I. On emploie l'indicatif après *que*, quand par le verbe on veut marquer absolument une chose qui est, qui étoit, qui a été, qui sera, qui seroit ou qui auroit été.

Pendant que *M. de Turenne* commandoit *en Allemagne, une ville neutre* qui crut que *l'armée du Roi* alloit *de son côté*, fit *offrir à ce Général cent mille écus pour l'engager à prendre une autre route : Je ne* puis *en conscience accepter cette somme, répondit M. de Turenne*, parce que je n'ai point eu *intention de passer par cette Ville*.

Il s'est comporté *de telle sorte, ou de telle maniere*, qu'il a mérité *l'estime des gens de bien*.

Il a pris *de fort justes mesures, en sorte* qu'il n'aura *rien à se reprocher, si l'affaire ne* réussit *pas*.

II. On met le verbe au subjonctif, quand par ce verbe on veut marquer une chose qui tient du doute ou du souhait, sans marquer absolument qu'elle est, étoit, a été, sera, seroit, ou auroit été.

Comportez-vous de telle sorte, ou *de telle maniere que vous* méritiez *l'estime des gens de bien.*

*Avant de rien entreprendre, prenez de justes mesures, en sorte que vous n'*ayez *rien à vous reprocher, si vous ne réussissez pas.*

Je ne crois pas qu'il puisse *y avoir de vraie amitié entre des personnes qui ne sont pas vertueuses.*

Croyez-vous qu'on puisse *devenir savant, sans étudier avec méthode?*

Philippe second dit au Docteur Velasque, Conseiller d'Etat : J'entends que *dans toutes les affaires douteuses où je serai partie, vous* décidiez *toujours contre moi.*

III. Ainsi le verbe se met au subjonctif après *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *au cas que*, *malgré que*, *en cas que*, *bien que*, *encore que*, *quoique*, *de crainte que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *posé que*, *supposé que*, *pour que*, *pourvu que quelque..... que*, *quel* ou *quelle que..... quoique*, *sans que*, *soit que*.

On nous exhorte à bien employer le temps de notre jeunesse, afin que nous puissions *un jour remplir dignement les devoirs de notre état.*

Cyrus disoit qu'on n'étoit pas digne de commander, à moins qu'on ne fût *meilleur que ceux à qui on donnoit la loi.*

Les plaisirs ne sont pas assez solides pour qu'on les approfondisse, *il ne faut que les effleurer.*

Un gentilhomme doit se soutenir avec honneur auprès des Princes, sans qu'*aucun intérêt* puisse *l'obliger à rien faire* qui soit *indigne de sa qualité.*

Quelque *naissance* que vous ayez, quelques *dignités* que vous possédiez, *ne méprisez personne.*

IV. *Que* régit le subjonctif, quand il est mis pour *si*, *à moins que*, *avant que*, *dès que*, *aussitôt que*, *quoique*, *soit que*, *afin que*, *sans que*, *de ce que*. Exemple. *Si vous lisez l'Histoire*, *et* que vous cherchiez *un Prince également favorisé et persécuté de la fortune*, *vous le trouverez dans la personne de l'Empereur Henri IV.*

Alexandre ne voulut pas pardonner aux Athéniens, qu'ils ne lui livrassent *dix citoyens à son choix.*

Qu'on aille *à la campagne*, qu'on demeure *à la ville*, *il faut savoir s'occuper utilement.*

Le dépit n'a jamais satisfait ses transports,
Qu'il n'ait livré notre ame à d'éternels remords.

V. *Que* régit le subjonctif dans les phrases impératives. Exemple. Qu'on ne vienne point *me vanter un grand nom*, *il est très-petit si celui qui le porte est inutile à l'Etat.* EDUCATION DE LA NOBLESSE.

VI. Les relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, etc. régissent le subjonctif. 1.° Après une interro-

gation. 2°. Qand ils sont précédés d'un superlatif relatif. 3.° Quand par le verbe qui est après le relatif on veut marquer un souhait, une condition, etc. ou qu'on ne veut pas affirmer positivement. Exemple. *Quel est l'insensé* qui tienne *pour sûr, fût-il à la fleur de l'âge, qu'il vivra jusqu'au soir.*

Le plaisir d'obliger est le seul bien suprême.
Qui puisse élever l'homme au-dessus de lui-même

Un homme qui n'a point d'amis ne *trouve* personne sûr qui il puisse *compter, et* dont il ait lieu *d'attendre du secours.*

Le meilleur *cortége qu'un Prince* puisse avoir, *c'est le cœur de ses sujets.*

Lisez des livres qui puissent *vous former le cœur et l'esprit.*

DE L'USAGE DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

REG. I. Le présent et l'imparfait du subjonctif désignent souvent un futur. Exemple. *Je ne crois pas* qu'il vienne demain. *Je ne savois pas qu*'il revînt si-tôt. *Vienne* et *revînt* marquent ici un futur, et ils se traduiroient en latin par le futur.

R. 2.° Quand le premier verbe est au présent ou au futur, le verbe qui est après *que* se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au parfait si l'on veut exprimer une chose passée. Exemple. *Il* faut *ou* il faudra qu'ils soient plus attentifs.

Il suffit qu'un *habile homme* n'ait *rien*

oublié *dans ses entreprises ; les bons ou les mauvais succès ne doivent ni augmenter ni diminuer les louanges qu'il mérite.*

Exception. Quoique le premier verbe soit au présent, on doit mettre le second à l'imparfait ou au plusque-parfait, quand on place dans la phrase une expression conditionnelle. Exemple. *Il n'est point d'homme, quelque mérite qu'il ait*, qui ne fût *très-mortifié, s'il savoit tout ce qu'on pense de lui.*

Je doute que j'eusse réussi sans votre secours.

R. 3.e Quand le premier verbe est au parfait indéfini, le second se met ordinairement à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ; au parfait, si l'on veut exprimer une chose passée. Ex. *On* s'est servi *d'écorces d'arbre, ou de peaux pour écrire, avant que le papier* fût *en usage.*

Il a fallut qu'il ait sollicité *ses Juges, et qu'il* se soit informé *de plusieurs autres affaires.*

Nota. Quand le premier verbe est au parfait indéfini, on peut aussi mettre le second au présent du subjonctif, lorsque ce second verbe exprime une action qui peut se faire dans tous les temps. Ex. *Dieu* à entouré *les* yeux de tuniques *fort minces, transparentes au devant, afin que l'on* puisse *voir à travers.* M. d'Olivet.

R. 4.e Quand le premier verbe est à l'imparfait, au parfait, au plusque-parfait, aux conditionnels, alors le second se met à l'imparfait du subjonctif, si l'on ne veut pas exprimer une chose passée ; et au plusque-par-

fait, quand on veut marquer une chose passée. Exemple. *Il* vaudroit *mieux pour un homme de qualité* qu'il perdît *la vie, que de perdre l'honneur par quelque action honteuse et criminelle.*

Licurgue, par une de ses loix, avoit défendu qu'on éclairât *ceux qui sortoient le soir d'un festin, afin que la crainte de ne pouvoir se rendre chez eux, les* empêchât *de s'enivrer.*

Tout Gouvernement étoit *vicieux, avant que la suite des siecles, et en particulier le Christianisme*, eussent adouci et perfectionné *l'esprit humain.* M. l'Abbé TERRASSON.

Nota. Ne dites point, *il falloit que* j'allas *que je* reçus, *que je* revins, etc. l'imparfait à la premiere et à la seconde personne du singulier, est terminé par deux *ss* et un *e* muet : *que* j'allasse, que tu reçusses, *que je* vinsse, etc. Ainsi il faut prononcer les deux *ss*.

REM. Le présent, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, s'emploient encore dans certaines phrases elliptiques, c'est-à-dire, dans lesquelles il paroît y avoir quelques mots sous-entendus. Exemple. Puissiez-*vous vivre autant que Mathusalem*; c'est-à-dire, je souhaite que vous puissiez vivre, etc.

Heureux, dit très-bien Platon, l'homme qui peut, ne fût-ce *que dans la vieillesse, parvenir à être sage, et à penser saintement.*

De l'Accord du Verbe avec son Sujet *ou* son Nominatif.

I. Le Verbe personnel s'accorde en nombre et en personne avec le sujet ou le nominatif dont il dépend ; et quand un verbe a pour sujet le relatif *qui*, on le met au même nombre et à la même personne que le nom ou le pronom auquel le *qui* se rapporte. Ex. *La Reine Elisabeth alla voir le Chancelier Bacon, dans une maison de campagne qu'il avoit fait bâtir avant sa fortune. D'où vient, lui dit cette Reine, que vous avez fait une si petite maison? Ce n'est pas moi, Madame, répondit le Chancelier,* qui ai fait *ma maison trop petite ; c'est* votre Majesté qui m'a fait *trop grand pour ma maison.*

Ainsi il y a une faute dans ce qui suit. *La paix ne peut plus se faire que par miracle, on croit que c'est* vous qui fera ce *miracle.* Il falloit *qui ferez.*

II. Le nom au vocatif exprime le nom de la personne à qui on parle, et désigne par conséquent une seconde personne. Ainsi quand le pronom *qui* se rapporte à un vocatif, on met à la seconde personne le verbe qui est après le *qui*. Exemple.

Armand qui pour six vers me *donnez* six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix vous vendre tous mes livres !

Impromptu d'un Poëte qui reçut six cents livres du Cardinal de Richelieu, à qui il avoit présenté un placet en six vers.

III. Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au

pluriel ; et s'accode avec la plus noble personne. La premiere personne est la plus noble des trois ; et la seconde est plus noble que la troisieme. La politesse française veut en ce cas que celui qui parle se nomme le dernier. Ex. *Un Curé fort pauvre disoit à un Religieux qui avoit une bourse bien remplie :* Vous et moi nous ferions *un bon Religieux ; vous faites vœu de pauvreté et moi je l'observe. Vous savez que c'est* votre frere et moi qui avons découvert *cette intrigue. C'est* vous et votre ami qui m'avez joué *ce mauvais tour.*

REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions *avant* et *devant* ne s'emploient plus l'une pour l'autre.

Avant, préposition, marque priorité de temps ou d'ordre. Exemple. *Il ne faut pas demander un paiement* avant le temps. *Il est* avant son frere.

Devant, préposition, ne s'emploie guere que pour *en présence* ou *vis-à-vis*. Exemple, *Nous paroîtrons un jour* devant Dieu. *Il loge* devant l'Eglise.

On ne dit plus *devant hier*, dites *avant hier*, *Avans-hier* est une faute grossiere.

Faut-il dire *avant que de* ou *avant de*, comme *avant que de lire*, *avant de lire ?* Autrefois on disoit toujours *avant que de ;* mais depuis plus de vingt-ans l'usage est partagé.

On ne dit plus, *devant que de jouer*, *ni devant de jouer*. Dites *avant de jouer*, etc.

En campagne, *à la campagne*. Le premier ne se dit qu'en parlant du mouvement, du campement ou de l'action des troupes; comme, *l'armée se mettra bientôt* en campagne. *Les troupes sont entrées* en campagne. Mais il faut dire. *Monsieur N.... est allé passer l'été* à la campagne. *Venez avec nous* à la campagne.

Autour est suivi d'un régime. Exemple. *Il n'y a point de fauxbourgs, ni de bâtimens* autour des places fortes.

A l'entour est sans régime, et ce seroit à présent une faute de dire avec *M. Godeau*:

> Ses fils, *à l'entour de sa table*,
> Font une couronne agréable.

A travers, *au travers*. *Au travers*, est suivi de la préposition *de*. Exemple.

> *Au travers* des périls un grand cœur se fait jour.

A travers, n'est point suivi de la préposition *de*. Exemple. *Nous n'appercevons la vérité qu'*à travers les voiles *de nos passions et de nos préjugés.* S. EVREMONT.

REMARQUES SUR LES ADVERBES.

La plupart des Adverbes sont sans régime.

Parmi les Adverbes de maniere; *dépendamment*, *différemment*, peuvent être suivi de la préposition de; *convenablement*, *conformément*, *préférablement*, *relativement*; peuvent être suivis de la préposition *à*. Exemple. *Cet Officier ne commande que* dépendamment d'un autre *qui est son supérieur*.

Ceux qui ne vivent pas conformément à la loi *de Dieu*, *ne sont pas véritablement Chrétiens*, etc.

Près, qui signifie *sur le point de*, ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt*.

Près, (sur le point de) est toujours suivi de la préposition *de*. Exemple. *Les libertins ont beau faire les esprits forts, ils tremblent plus que les autres, quand ils sont* près de mourir.

Prêt, adjectif, signifie *disposé* à quelque chose, *en état* de faire ou de souffrir quelque chose. Exemple. *Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, et toujours* prêts *à nous ouvrir leur bourse, sont de bons supports dans ce monde*. GIRARD.

Prêt, a été employé pour *près* dans ce qui suit. *L'amour de la liberté nous empêche souvent de voir les précipices dans lesquels nous sommes* prêts à tomber. Il falloit *nous sommes* près de tomber.

Plus et *davantage*, ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre.

Davantage, ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*; il ne peut pas non plus être suivi d'un adjectif. On ne dit point : *Les livres où il y a* davantage de brillant que de solide, *sont à la mode*. Il faut dire... *où il y a* plus de brillant, etc.

Au lieu de dire : *Celui qui se fie* davantage *à ses lumieres*, qu'*à celle de la Grace, commet une ingratitude envers Dieu*. Dites, *Celui qui se fie* plus *à ses lumieres*, etc.

C'est encore mal employer *davantage*, que de l'employer pour *le plus*. *Les livres, disoit Alphonse, sont parmi mes conseillers, ceux qui me plaisent* davantage. Dites *ceux qui plaisent* le plus.

Aussi et *si*, adverbes de comparaison, ne se joignent qu'aux adj. et aux verbes passifs, *Tant* et *autant*, ne se joignent qu'aux subs. et aux verbes; *si* et *tant* ne s'emploient que dans les phrases négatives ou interrogatives. Ex. *L'amour du prochain est* aussi *nécessaire dans la société pour le bonheur de la vie, que dans le Christianisme pour la félicité éternelle.*

L'Europe n'est pas aussi *ou* si *grande que l'Asie.*

Il y a autant *de différence entre le savant et l'ignorant, qu'il y en a entre celui qui se porte bien et celui qui est malade.*

Les histoires que nous a données Varillas, ne sont plus tant, *ou* si *estimées qu'elles l'étoient autrefois.*

Si, *aussi*, *tant*, *autant*, sont suivis de *que*, comme on vient de le voir. Ainsi n'imitez pas ceux qui disent:

Le vrai brave conserve son jugement au milieu du péril, avec autant *de présence d'esprit* comme *s'il n'y étoit pas.* Dites, *que s'il n'y étoit pas.*

Les grands talents sont de tous les états, et si on ne les voit pas briller aussi *communément dans les gens de basse condition* comme *dans les autres, c'est faute de soin et de culture.* Dites, *que dans les autres.*

Si et *tant* signifient encore *tellement*, *un si grand*, *un si grand nombre*, etc. alors ils s'emploient dans les phrases affirmatives. Ex. *Il a* tant *joué qu'il a tombé malade. Il a* tant *de vertu qu'il est estimé de tout le monde*, etc.

Auparavant ne doit jamais être suivi d'un

régime ni d'un *que*. Ne dites point : *J'arrivai* auparavant *mon frere*. *Il faut mettre ordre à ses propres affaires* auparavant que de *vouloir arranger celles des autres*. Dites, *avant mon frere*, *avant de vouloir* ; etc.

Ainsi n'imitez pas cette phrase des Rév. d'Angleterre. *Quelque temps* auparavant que *l'entreprise de l'Empereur Henri éclatât*, *les Comtes d'Anjou et de Montfort avoient fait leur paix avec le Roi d'Angleterre*.

Il falloit, *quelque temps* avant que *l'entreprise*, etc.

Ne confondez pas *sur*, *sous*, *dans*, *hors*, avec *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*.

Sur, *sous*, *dans*, *hors*, sont toujours suivis d'un régime, comme, *il est* sur *la table*, dans *la maison*.

Dessous, *dessus*, *dedans*, *dehors*, ont un régime. 1.° Lorsqu'on met ensemble plusieurs de ces mots, et qu'on ne met le nom qu'après le dernier. 2.° Quand ils sont précédés d'une préposition, comme, *de*, *au*, *par*. Exemple. *Il y a des animaux* dessus et dessous la terre : *Votre mouchoir n'est ni* dedans, *ni* dessus la commode. *On voit le feu* de dessus les tours. *Il passa* par dedans la ville.

Un service *au-dessus* de toute récompense,
A force d'obliger, tient presque lieu d'offense.

Ailleurs, sur-tout en prose, *dessus*, *dessous*, etc. sont sans régime.

REMARQUES SUR LE RÉGIME.

Un nom peut être régi par deux adjectifs, deux verbes, deux adverbes, etc. pourvu

que ces adjectifs, ces verbes, ces adverbes aient le même régime. Exemple.

Le bonheur le plus grand, le plus digne d'envie,
Est celui d'être *utile et cher à sa patrie.*

Le luxe est semblable à un torrent, qui entraîne *et qui* renverse *tout ce qu'il rencontre.* Educ de la Noblesse.

Mais on ne pourroit pas dire : *Bien des gens occupent des places qu'ils ne* devroient *pas, et qu'ils ne* méritent pas *d'occuper, parce qu'ils ne sont ni* dignes, *ni* propres *à les remplir.*

Un magistrat doit toujours juger suivant et conformément *aux loix.*

Le Maréchal d'Hocquincourt attaqua *et se* rendit maître d'*Angers.*

La premiere phrase ne vaut rien, parceque *d'occuper* ne peut être régi par *devroient ;* de plus *dignes* doit être suivi de la préposition *de ;* ainsi il ne peut régir *à les remplir.* La seconde est aussi défectueuse, parce que *suivant* ne peut régir *aux loix.* Dans la troisieme, *attaqua* veut un régime simple ; ainsi il ne peut régir d'*Angers* qui est un régime composé.

Pour rendre bonnes ces sortes de phrases, il faut donner un régime à chaque adjectif, à chaque adverbe, à chaque préposition, comme *un Magistrat doit toujours juger* suivant les loix, et conformément à ce qu'elles prescrivent.

Le Maréchal d'Hocquincourt attaqua Angers, et s'en rendit maître, etc.

Rem. II. Un verbe ne peut régir en même temps un substantif et un *que*, un infinitif et

un substantif, comme, *César apprit* la vérité *par ses coureurs*, *et* que *la frayeur avoit troublé la vue à Considius.* *Apprit* ayant régi *la vérité* ne doit point régir *que*, il falloit ajouter un autre verbe, et dire, par ex. *César apprit* la vérité *par ses coureurs*, *et* connut que *la frayeur avoit troublé la vue à Considius.*

Au lieu de *S. Louis aimoit* la justice, *et à* chanter *les louanges du Seigneur*; on dira : *S. Louis aimoit à* rendre *la justice*, *et à* chanter, etc.

Au lieu de dire, *il n'est pas nécessaire d'apprendre* à tirer de l'arc, ni le maniement *du javelot*, je dirois *ni à manier le javelot.*

Souvent pour éviter tout équivoque, les régimes ne doivent pas être séparés des mots qui les régissent. Par exemple, au lieu de : *Ségrais ne s'étoit jamais pu défaire de son accent de Bas-Normand ; ce qui donna lieu de dire* à Mademoiselle de Montpensier à un Gentilhomme *qui alloit faire le voyage de Normandie avec Ségrais ; Vous avez là un fort bon guide ; il sait parfaitement la langue du pays :* je dirois : *Ce qui donna lieu à* Mad. de Montpensier *de dire* à un Gentilhomme, etc.

Arrangement des Mots.

Nous ne ferons ici que quelques remarques. Ceux qui voudront voir le détail des regles qui concernent l'arrangement des mots, les trouveront dans notre Gram. Fr. pag. 228.

I. On place également après son verbe, le sujet ou le nominatif, quand il doit être suivi de plusieurs mots qui en dépendent. Ainsi au

lieu de : *Nous écoutons avec docilité les Conseils que* ceux qui savent flatter nos passions *nous donnent.*

D'un côté on voyoit une riviere où des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers *se formoient.*

Dites : *Nous écoutons avec docilite les conseils que nous donnent* ceux qui savent flatter nos passions.

D'un côté on voyoit une riviere où se formoient des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers.

II. Dans un discours animé, pour donner de la vivacité au style, on place encore le substantif sujet après le verbe, et l'on met un pronom avant le verbe.

Il périt ce Germanicus, *si cher aux Romains ; il périt dans une armée où il eut moins à craindre les ennemis de l'Empire, qu'un Empereur qu'il avoit bien servi.*

Pour la même raison, on place les régimes avant le sujet et le verbe.

La justice *qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre.* LA BRUYERE.

Aux charmes de la beauté, *elle joint le mérite d'une rare modestie.* S. EVREMONT.

III. Pour éviter l'équivoque, pour donner plus de clarté et de force à la phrase, on répete quelquefois le sujet. Exemple. *Le moment de son trépas arrive*, moment *heureux pour lui et funeste pour nous.*

Les honneurs du triomphe lui furent décernés,

honneurs *dont personne n'avoit encore joui avant lui.*

IV. Le régime le plus court se place le premier ; quand les régimes sont de même longueur, le régime simple se place ordinairement avant le régime composé. Exemple. *L'ambition qui est prévoyante, sacrifie* le présent à l'avenir : *la volupté qui est aveugle, sacrifie* l'avenir au présent : *mais l'envie, l'avarice et les autres passions lâches, empoisonnent le présent et l'avenir.* Les régimes étant ici de même longueur, le régime simple est le premier.

Mais dans les phrases suivantes : *De fameux exemples nous apprennent que Dieu a renversé* de leurs trônes des Princes qui ont méprisé ses loix. *Le Seigneur réduisit* à la condition des bêtes le superbe Nabuchodonosor, qui vouloit usurper les honneurs divins. Dans ces phrases, les régimes simples sont les derniers, parce qu'ils sont plus longs, ou suivis de modificatifs.

Ainsi, au lieu de dire : *Employons toute cette vaine curiosité qui se répand au dehors*, aux affaires de notre salut ; je dirois : *Employons* aux affaires de notre salut *toute cette vaine curiosité qui se répand au dehors.*

V. Pour éviter une équivoque, on met en premier le régime composé, quoique aussi long, ou même plus long que le régime simple. Par exemple, au lieu de dire : *L'Evangile inspire une piété qui n'a rien de suspect* aux personnes *qui veulent être sincérement à Dieu ;* dites avec le P. Buffier : *L'Evangile inspire* aux personnes *qui veulent être sincérement à Dieu une piété qui n'a rien de suspect.*

VI. C'est la netteté du sens qui décide de la place que doivent occuper les prépositions, qui avec leur régime expriment quelque circonstance. Ces expressions doivent être placées, autant qu'il est possible, près des mots dont elles expriment une circonstance. Ex. *La plupart des personnes se conduisent plus par habitude que par réflexion : voilà pourquoi on voit tant de gens qui*, avec beaucoup d'esprit, *commettent de très-grandes fautes*. Cette phrase *avec beaucoup d'esprit*, ne sauroit être placée après le verbe : il seroit équivoque de dire : *on voit des gens qui commettent* avec beaucoup d'esprit, *de très-grandes fautes*, ou *qui commettent de très-grandes fautes* avec beaucoup d'esprit.

Au lieu de dire : *Il faut jeter les yeux sur les souffrances du Sauveur, afin d'adoucir les afflictions qui nous arrivent* par cette vue. Dites, *afin d'adoucir* par cette vue *les afflictions qui*, etc.

Les maîtres qui grondent toujours ceux qui les servent avec emportement, *sont les plus mal servis*. Dites : *Les maîtres qui grondent toujours* avec emportement, *ceux qui*, etc.

VII. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles, la plus courte des deux phrases se place ordinairement la premiere. Exemple. Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons envain que c'est nous qui les quittons.*

Sans admettre une autre vie, *on ne sauroit concilier avec la justice de Dieu le spectacle de la vertu qui languit dans les fers, tandis que le vice est sur le trône.*

VIII. La poésie admet certaines transpositions qui n'ont pas lieu dans la prose. On dit bien en vers :

Pour les cœurs corrompus; l'amitié n'est pas faite.
VOLTAIRE

Le bonheur des méchans comme un torrent s'écoule.
RACINE.

Jamais de la nature il ne faut s'écarter. BOILEAU.

A des Dieux mugissants l'Egypte rend hommage.
RACINE, fils.

Mais en prose nous dirons. *L'amitié n'est point faite pour les cœurs corrompus. Le bonheur des méchants s'écoule comme un torrent. Il ne faut jamais s'écarter de la nature. L'Egypte rend hommage à des Dieux mugissants.*

IX. Quand il n'y a point d'équivoque à craindre, on supprime certains mots qui peuvent aisément se suppléer ; la diction, par ce moyen est plus vive.

Au lieu de dire : Quand *l'Assemblée* fut *finie, chacun se retira chez soi.*

Il refusa les honneurs du triomphe, étant *content de les mériter.*

Il vaut mieux dire avec S. Evremont, *l'Assemblée finie, chacun se retira chez soi. Il refusa les honneurs du triomphe, content de les mériter.*

Au lieu de : Que *le peuple qu'un sage Roi gouverne* est *heureux ;*

Les esprits bornés affectent de mépriser ce *qui les passe*, ce qui est *un foible dédommagement qu'il ne faut pas leur envier ;*

Dites : *Heureux le peuple qu'un sage Roi gouverne !*

Les esprits bornés affectent de mépriser ce qui les passe, foible dédommagement qu'il ne faut pas leur envier.

MOTS QU'ON DOIT RÉPÉTER DANS LA PHRASE.

I. Les pronoms sujets se répetent : 1.° avant les verbes qui sont à différents temps ou à différentes personnes ; 2.° quand on passe de la négative à l'affirmative, ou de l'affirmative à la négative ; 3.° après les conjonctions (excepté *et*, *ni*). Ex. *Il est défendu aux Juifs de travailler le jour du Sabat ;* ils *n'allument point de feu, ne portent point d'eau*, ils *sont comme enchaînés dans leur repos.*

Nous avons besoin de recevoir une bonne éducation, parce que nous ne pouvons pas, *sans éducation, mériter l'estime des personnes polies.*

Ainsi il y a une faute dans cette phrase d'un Auteur célebre. *Le soldat ne* fut point *reprimé par autorité* ; mais *s'arrrêta par satiété, par honte*, etc. Il falloit, mais il *s'arrêta.*

M. l'Abbé d'Olivet reprend ces vers de Racine.

> Amurat est content, si nous le voulons croire,
> Et *sembloit* se promettre une heureuse victoire.

Le changement du temps demandoit le pronom *il. Amurat est content, et* il *sembloit*, etc.

Hors des cas énoncés ci-dessus, *il*, *elle*, ne se répetent pas ordinairement. On dit : *Il a pris des villes, conquis des Provinces, subjugué des nations entieres.*

La bonne grace ne gâte rien ; elle *releve la modestie, et y donne du lustre.*

II. On répete ordinairement les pronoms quand ils sont en régime. Exemple.

Un fils ne s'arme point contre un coupable pere,
Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révere.

III. Peut-on dire, *il s'est acquis une estime générale, et* rendu *célebre?* Non: *se* étant mis pour *à soi* dans *il s'est acquis*, ne peut servir au Verbe *rendu*, qui demande le régime simple *soi*. Il faut donc répéter *se* et le verbe *est*. *Il s'est acquis une estime générale, et* s'est rendu célebre; parce qu'un pronom en régime doit se répéter avant chacun des verbes qui ont différents régimes.

De même au lieu de, *sa sagesse et sa probité lui ont acquis une estime générale*, et rendu *considérable auprès des Ministres:* Dites, *et* l'ont *rendu considérable*, etc. VAUG. CORN. ACAD.

IV. Quand la premiere partie d'une phrase est affirmative, et que la seconde est négative, et réciproquement si la premiere est négative, et la seconde affirmative, alors on répete dans la seconde partie le verbe qui est dans la premiere. On observe la même regle, si le verbe est actif dans la premiere partie, et qu'il doive être passif ou pronominal dans la seconde. Exemple. *Il faut* attendre *tout de Dieu, et ne rien* attendre *de soi-même.*

Les indiscrets trahissent *les autres*, *et se* trahissent *souvent eux-mêmes.*

Notre réputation ne dépend *pas du caprice des hommes; mais elle* dépend *des actions louables que nous faisons.*

*On n'*estime *point les fainéans, parce qu'on ne mérite point* d'être estimé, *quand on ne remplit pas ses devoirs.*

Il me semble que ce seroit parler moins correctement que de dire, *Il faut* attendre tout *de Dieu, et rien de soi-même.*

Les indiscrets trahissent *les autres, et souvent eux-mêmes.*

Notre réputation ne dépend pas du caprice des hommes, etc. *mais des actions louables*, etc.

*On n'*estime *point les fainéans, parce qu'on ne mérite point de l'*être, *quand*, etc.

V. Quand la période est longue, la clarté demande qu'on répete le verbe. *Qui l'eût dit au commencement de l'année derniere, et dans cette même saison où nous sommes, lorsqu'on voyoit tant de haines éclater, tant de ligues se former!* qui l'eût dit, *qu'avant la fin du printemps tout seroit calme!* Racine.

VI. On répete ordinairement les prépositions avant les mots qui ne signifient pas la même chose. Ex. *Rien n'est moins* selon Dieu et selon le monde, *que d'appuyer par d'ennuyeux sermens tout ce que l'on dit dans la conversation.*

VII. On ne répete point ordinairement les prépositions avant les mots qui signifient à peu près la même chose, et sur-tout quand ce sont des noms accompagnés de l'article ou de quelqu'autre modificatif. Exemple. *Le Fils de Dieu est venu pour racheter les hommes, et les* délivrer *de la servitude du péché.*

M. de Turenne ne perdit point ses jeunes années dans la mollesse et la volupté.

Un jeune homme doit parler avec beaucoup de discrétion et de retenue.

VIII. Il y a des répétitions élégantes qui contribuent à la politesse et à l'ornement du discours. Exemple. *Ceux qui sont nés* grands *Seigneurs, n'ont qu'un fort petit avantage au-dessus des autres, s'ils ne travaillent avec succès à se faire de* grands *hommes.*

L'amour propre est plus habile *que* le plus habile *homme du monde.*

Dès qu'on sort de la nature, tout devient faux *dans l'éloquence; la chaleur de ses mouvements les plus passionnés n'est qu'une* fausse *chaleur; l'éclat le plus brillant de ses figures, n'est qu'un* faux *éclat.*

Elle sut mépriser les caprices du sort,
Regarder sans *horreur* les *horreurs* de la mort.

IX. Les conjonctions composées de *que* ou suivies de la préposition *de*, ne se répetent guere dans la même phrase; on répete seulement *que* ou *de*, suivant le sens: on observe la même chose pour *si*, *quand*, *comme*. Ex. *Scipion ne fit aucune acquisition*, quoiqu'il *eût été le maître de Carthage*, et qu'il *eût enrichi ses soldats plus qu'aucun autre Général.* M. ROLLIN.

On tire le canon sur une place, afin *de pouvoir la prendre par assaut*, ou *de l'obliger à se rendre.* GIRARD.

On fait bien des fautes lorsqu'on *est jeune et* qu'on *ne prend conseil que de soi-même.*

Quand *un homme est livré à ses passions, et* qu'il *est connu pour ce qu'il est, il vit sans honneur;*

neur ; et ceux qui le flattent en apparence, le méprisent en effet. BELLEGARDE.

Si vous aimez Dieu, et que *vous observiez sa loi, vous jouirez d'un bonheur éternel.*

RÉPÉTITIONS VICIEUSES.

I. On ne doit pas répéter dans la même phrase, un pronom, un adjectif pronominal, une préposition, une conjonction, avec des rapports différents.

*Ce n'est pas sans raison qu'*il *est considéré comme le pere du monastere ; puisque c'est par ses soins et sa diligence qu'*il *subsiste :* dites *que le monastere subsiste.*

*La civilité exige qu'*on *ait de l'attention à ce qu'*on *nous dit.* Dites : *la civilité exige que* nous *ayons de l'attention à ce qu'on nous dit.*

Aman s'imaginant, qu'*il étoit celui* que *le Roi pensoit à honorer de la sorte, lui dit* qu'*il falloit* que *cet homme fût conduit* par *toute la ville* par *le plus grand du Royaume.*

Ces quatre *que* et les deux *par* font ici un mauvais effet. J'aurois dit : *Aman persuadé que cet honneur le regardoit, dit au Roi, il faut, Seigneur que le plus grand de votre royaume conduise cet homme par toute la ville.*

Ne considérons plus la mort comme *des païens, mais* comme *des chrétiens ; c'est-à-dire, avec l'espérance,* comme *S. Paul l'ordonne.*

Le dernier *comme* ne vaut rien, il n'a pas le même rapport, le même sens que les deux premiers : il falloit dire, *ainsi que l'ordonne S. Paul.*

Il falloit éviter la répétition des mots qui

ont la même consonnance : il ne faut pas joindre ensemble ceux qui s'entrechoquant, rendent la prononciation dure.

C'est de Dieu que nous tenons le pain dont nous nous *nourrissons.*

*Ayant perdu sa mere au berceau, on l'*avoit *confiée à une tante qu'elle* avoit *qui* avoit *un fort grand mérite.*

Vous savez que quoique l'*on soit riche, on n'en est pas plus heureux.*

Il semble qu'*il n'y ait* que *les Français* qui *connoissent le peu de durée de la vie; ils font tout avec tant de promptitude,* qu'on *diroit,* qu'*ils* n'ont qu'*un jour à vivre.*

Il étoit facile d'éviter ces mauvaises consonnances, en disant ; par exemple :

Nous tenons de Dieu le pain que nous mangeons.

Ayant perdu sa mere au berceau, on l'avoit confiée à une tante d'un fort grand mérite.

Vous savez que pour être riche, on n'en est pas plus heureux

Il semble que les Français connoissent seuls la briéveté de la vie ; à les voir agir avec tant de promptitude ; on diroit qu'ils n'ont qu'un jour à vivre.

REMARQUES SUR ne pas, ne point.

On supprime *pas* et *point* 1.° Avant *jamais, plus*, particule ; *nul, aucun, rien, personne*, pronom ; *ni, nullement*; et avant *goutte* et *mot* pris adverbialement. *L'utile* n'*est* jamais *où n'est pas l'honnête.*

Il faut éviter les redites ; on *ne veut* plus *entendre ce qu'on sait déja.*

Je ne *fais* aucun *cas de la hardiesse, si elle n'est accompagnée de prudence.*

L'honnête homme est celui qui fait tout le bien qu'il peut, et qui ne fait de mal à personne.

Le savant voit le double des autres; l'ignorant ne *voit* goutte, *lors même qu'il croit voir le plus clair.*

2°. Avant *que*, mis *pour seulement. Une jeunesse qui se livre à ses passions* ne *transmet* à *la vieillesse* qu'*un corps usé.*

3°. Après *que*, mis pour *plût à Dieu que*, *pourquoi*. Que *n'avons-nous autant d'ardeur pour la vertu, que nous en avons pour le plaisir!*

4°. On peut encore retrancher *pas* et *point* après *oser*, *pouvoir*, *cesser*; après *savoir*, lorsqu'on veut dire simplement qu'on est incertain. Exemple. *Bien des gens* n'osent *exposer leur misere.*

Il ne peut *vous aller voir;* il ne cesse *de l'avertir.*

Nous ne savons *ce que nous devons faire.*

On dit encore, *ne bougez*, *n'en déplaise à*, etc. on dit aussi, *je* ne saurois *marcher*, pour *je ne puis marcher.*

Avec *savoir*, on emploie, *ne pas*, *ne point*, quand on veut dire qu'on ignore absolument. Exemple. *C'est une histoire que je* ne sais point *du tout.*

5°. Quand *autre*, *autrement* et les comparatifs *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus*, *moins*, *mieux*, *pis*, sont suivis d'un *que*, et d'un Verbe à l'indicatif, alors on met *ne* avant le Verbe.

On se voit d'un autre *œil* qu'on ne *voit son*

On méprise ceux qui parlent autrement qu'ils ne *pensent.*

Il y a des Auteurs qui écrivent mieux qu'ils ne *parlent ; et il y en a d'autres qui parlent* mieux qu'ils n'*écrivent.*

6.° On met *ne* avec le *que*, qui suit *empêcher, prendre garde*, quand la phrase est affirmative.

J'empêcherai qu'on ne *vous trompe. Prenez garde* qu'on ne *vous arrête.*

7.° *Ne* s'emploie encore seul après *craindre, avoir peur, appréhender, de crainte que, de peur que ;* quand on ne souhaite pas la chose exprimée dans le second verbe ; comme *il craint, il appréhende que sa maladie* ne *soit mortelle. Suivez-le* de peur qu'il ne *tombe.*

Mais si l'on souhaitoit la chose exprimée dans le second verbe, alors on mettroit *ne pas* ou *ne point.* Exemple. *Je crains que mon pere* n'*arrive pas aujourd'hui. Suivez-le* de peur qu'il ne *reconnoisse* pas *la maison.*

REM. Quand il y a une négation avec *craindre, avoir peur, appréhender, empêcher*, on ne met plus *ne* après le *que. Acquérez la sagesse, et vous* ne *craindrez* point *que la puissance des impies vienne vous accabler.*

Si vous n'*avez* pas *envie de faire du bien, il* ne *faut* pas *empêcher que les autres en fassent.*

8.° Quand *ne* est avant *nier*, il faut encore le répéter après ce verbe. Exemple. *Je* ne *nie pas que je* ne *l'aie dit. Que je l'aie dit,* seroit une faute. ACAD.

DES ACCENTS.

Nous avons trois Accents l'*aigu* (´), le

grave (`) et le *circonflexe* (^). Ils servent surtout à distinguer nos différentes sortes d'*e*. Voyez p. 1.

L'accent *aigu* se met sur les *é* fermés. Ex. *Vérité*, *répété*, *réunion*.

L'accent *grave* se met, 1.° sur les *e* fort ouverts suivis d'une *s* finale. Exemple. *Accès*, *auprès*, *progrès*. 2.° Sur *à* préposition, sur *là* et *où* adverbes. Exemple. *Il a dit à son frere.*

Où la vertu finit, *là* le vice commence.

L'accent circonflexe se met sur les syllabes longues dont on a retranché une lettre; comme *bâiller*, *tempête*, *le trône*. Autrefois on écrivoit *baailler*, *tempeste*, *trosne*, ou *trhosne*.

Rem. 1.° L'*e* au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, et suivi d'une consonne avec laquelle il forme une syllabe, n'est marqué d'aucun accent. *Perversité*, *respecter*, *nettement*, *le miel*, *le sujet*, *la nef*, etc.

Si l'*e* à la fin des mots étoit suivi d'une *s*, il seroit marqué d'un *grave*, ou d'un *aigu*, selon qu'il seroit ouvert ou fermé. Exemple. *Vos* procès *sont* jugés.

Rem. 2.° On ne peut pas accentuer l'*e* qui dans l'avant derniere syllabe d'un mot, est suivi d'une ou de plusieurs consonnes, et d'un *e* muet, comme *le zele*, *ils considerent*, *ils possedent*, *les planettes*, *la regle*, *le regne*.

Rem. 3.° L'Académie a décidé qu'un *e* suivi d'une consonne et d'un *e* muet, ne sauroit être muet. Ainsi donnez le son de l'*e* moyen à l'avant dernier *e* de j'*achete*, je *cachette*, je *cha-*

pele, je *cisele*, je *furette*, etc. Les principes de l'harmonie, dit M. d'Olivet, demandent que l'avant derniere syllabe soit fortifiée, quand la derniere est foible ou muette. Voilà pourquoi on dit *porté-je*, *donné-je*, etc. et non pas *porte-je*, *donne-je*.

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE.

Pour l'Orthographe des noms, voyez, 1.° la formation du féminin des adjectifs, p. 11. 2.° La formation du pluriel dans les substantifs et les adjectifs, p. 14. Voyez *nu*, *tout*, *quelque.... que*, p. 81; *demi*, *excepté*, *supposé*, 83; *leur*, 95; *même*, 102.

Pour les verbes, voyez les conjugaisons, page 31; les terminaisons de l'infinitif et des temps simples, p. 46; la liste des verbes en *ire*, p. 62. Les autres sont en *ir*. Observez que les verbes en *oire* sont *boire*, *croire* avec leurs composés, et que les autres sont en *oir*, *vouloir*, *pouvoir*, etc.

REMARQUES SUR L'*e* MUET.

Quoique l'*e* muet ne sonne pas au milieu de plusieurs mots, il faut néanmoins l'écrire. On écrit *il aimera*, *il assiera*, *il jouera*, *il niera*, etc. *l'aboiement*, *l'enjouement*, *le reniement*.

Le futur, comme nous l'avons dit, p. 48, se forme en changeant *r* ou *re* terminaison de l'infinitif, en *rai*, etc.

Les substantifs en *ment* se forment du gérondif en changeant *ant* ou *eant* en *ement*. *Consentant*, *consentement*. *Agréant*, *agrément*.

Cependant l'Académie écrit sans *e*, *remerciment*, *châtiment*.

REMARQUES SUR LES VOYELLES NAZALES.

Les voyelles nazales ainsi appelées, parce que le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez, sont *am*, *an*, *ean*; *em*, *en*, *im*, *aim*, *in*, *ain*, *ein*; *om*, *on*, *eon*; *um*, *un*, *eum*.

I. La voyelle nazale est formée par *m*, dans les mots où elle est suivie de *b*, *m*, *p*, ou *ph* : *ambition*, *embarras*, *combler*, *comment*, *ample*, *impie*, *amphithéâtre*.

Exceptez le parfait défini des verbes *tenir*, *venir* et de leurs composés. *Nous tînmes*, *vînmes*, *retînmes*. Ajoutez-y *néanmoins*. V. notre Grammaire, page 439.

II. Les gérondifs et les adjectifs formés des verbes se terminent toujours par *ant*. *En dansant*, *mangeant*, etc. On écrit de même *charmant*, *reconnoissant*, *satisfaisant*, adjectifs qui viennent des verbes *charmer*, *reconnoître*, *satisfaire*.

III. Les substantifs formés du gérondif des verbes se terminent par *ment*; *l'appauvrissement*, *l'aboiement*, *les mouvements*. Ces mots, comme nous l'avons dit, se forment du gérondif des verbes, *appauvrir*, *aboyer*, *se mouvoir*.

Les adverbes de maniere sont aussi terminés par *ment*; *doucement*, *poliment*, *commodément*.

IV. Les verbes en *dre* où l'on entend le son *in*, sont terminés par *endre* : *fendre*, *prendre*, *rendre*, *vendre*, etc.

Excepté *épandre* et *répandre*.

V. Le son *an* au commencement du mot

s'écrit par *em*, ou *en* dans les mots composés qui viennent d'un nom ou d'un verbe. *Emballer*, *embarquement*, *embellir*, *emboîter*, *emmener*, *emporter*, *encourager*, *enfermer*, *engager*, *engraisser*, *enlever*, *enrôler*, *entêtement*, *s'envoler*, etc. à cause de *balle*, *barque*, *belle*, *boîte*, *mener*, *porter*, *courage*, *fermer*, *gage*, *graisser*, *lever*, *rôle*, *tête*, *voler*.

VI. Ceux qui apprennent le latin peuvent observer, 1.° que le son *an*, s'écrit presque toujours par *am*, *an*, dans les mots qui viennent des mots latins écrits par *am*, *an*. *Année*, annus : *chanter*, cantare : *champ*, campus : *ambitieux*, ambitiosus : *ancien*, antiquus : *chandelle*, candella : *manger*, manducare, etc.

2.° Que le son *en*, s'écrit presque toujours par *em*, *en*, dans les mots français tirés des mots latins écrits par *em*, *en*, *im*, *in*. *Entre*, inter : *empreindre*, imprimere : *tempérer*, temperare : *cendre*, cinis : *censure*, censura : *la dent*, dens : *enclume*, incus : *enfance*, infantia : *mendier*, mendicare : *vengeance*, vindicta, etc.

VII. *Im*, *in*, *aim*, *ain*, *ein*, ont le même son. Pour savoir comment s'écrit le son *in* dans un mot, faites les remarques suivantes.

Si c'est un substantif, faites attention aux mots qui en viennent. On écrit *faim* besoin de manger, à cause de famine, et la *fin* le terme, à cause de *finir* ; *pain* de *pannetier* ; *main* de *manier* ; *vin* de *vineux* ; *gain* de *gagner* ; *chagrin* de *chagriner* ; *devin* de *deviner*, etc.

Si c'est un adjectif, voyez comment il se termine au féminin. *Cousin*, *voisin*, *divin*,

s'écrivent par *in* à cause du féminin *cousine*, *voisine*, *divine*. On écrit *vain*, *sain* à cause de *vaine*, *saine et* de *vanité*, *santé*. On écrit *saint* de *sainte* et de *sanctifier*; *plein*, *serein*, de *pleine*, *sereine*, et de *plénitude*, *sérénité*.

VIII. Des substantifs en *ique*, on a formé des adjectifs en changeant *ique* en *cain*. *Afrique*, *Africain*; *Amérique*, *Américain*; *République*, *Républicain*, etc.

IX. Les verbes en *aincre*, et en *aindre* font *vaincre*, *convaincre*, *complaindre*, *contraindre*, *craindre*, *plaindre*.

Les autres sont en *eindre*, *atteindre*, *feindre*, *peindre*, etc.

X. Quand le son *in* commence le mot, on écrit toujours *im*, ou *in*; *impiété*, *imprudent*, *inquiet*; *intention*.

Exceptez *ainsi*, *Eimbek*, ville de Saxe.

XI. Ceux qui savent le latin observeront qu'on écrit *daim*, *bain*, *grain*, *chapelain* à cause de *dama*, *balneum*, *granum*, *capelanus*, etc.

XII. *Um*, *eun*, *un*, ont le même son. On écrit *parfum* de *parfumer*; *à jeûn* de *jeûner*.

Les autres mots se terminent par *un*; *aucun*, *Tribun*, *Verdun*, etc.

XIII. *Om*, *eon*, *on*, sonnent de même. Ecrivez, *le nom*, *le pronom*, *le plomb*, à cause de *nommer*, *pronominal*, *plomber*.

Ecrivez par *eon*, *bourgeon*, *dongeon*, ou *donjon*, *dragon*, *escourgeon*, *esturgeon*, *pigeon*, *plongeon*, *sauvageon*, *surgeon* et les personnes plurielles des verbes en *ger*, *jugeons*, *rangeons*, *mangeons*, etc.

Les autres mots s'écrivent par *on; bonté*, *concernons*, *le pont*, *portion*, etc.

Remarques sur les Consonnes Finales.

Les consonnes finales ne se prononcent point dans la plupart des mots. Pour savoir comment s'écrivent les syllabes finales des substantifs, il faut faire attention aux mots qui en sont formés, ou dont ils sont formés.

On écrira *plomb*, à cause de *plomber* : le *blanc*, le *franc*, de *blancheur*, *franchise* : le *hazard*, l'*accord*, de *hazarder*, *accorder* : le *rang*, le *sang*, de *ranger*, *sanguin* : le *fusil*, le *sourcil*, de *fusiller*, *sourciller* : le *parfum*, le *nom*, de *parfumer*, *nommer* : le *van*, le *charlatan*, la *raison*, le *raisin*, le *tribun*, *de vanner*, *charlatanerie*, *raisonner*, le *raisine*, le *tribunal* : le *camp*, le *drap*, le *galop*, *de camper*, *drapier*, *galoper* : le *danger*, l'*horloger*, de *dangereux*, *horlogerie* : le *bon sens*, de *sensé* : *embarras*, *accès*, d'*embarrasser*, *accessible* : *tapis*, *repos*, de *tapisser*, *reposer* : *projet*, *abricot*, *complot*, *sanglot*, de *projeter*, *abricotier*, *comploter*, *sangloter* : *début*, *rebut*, *salut*, de *débuter*, *rebuter*, *salutaire* : *récit*, *crédit*, *fruit*, la *nuit*, de *réciter* *accréditer*, *fruiter*, *nuitamment*.

Les participes formant le féminin comme les adjectifs, on écrira au masculin *donné*, *fini*, *connu*, *permis*, *assis*, *écrit*, *fait*, *peint*, *joint*, *ouvert* à cause du féminin, *donnée*, *finie*, *connue*, *permise*, *assise*, *écrite*, *faite*, *peinte*, *jointe*, *ouverte*,

Remarques sur les mots dérivés.

Les mots formés l'un de l'autre gardent ordinairement la même orthographe dans les syllabes qui ont le même son.

On écrit *abandon*, *abandonnement*, *abandonner* : *accommoder*, *accommodage*, *accommodement* : *éloquence*, *éloquent*, *éloquemment* : *puissance*, *puissant*, *puissamment* : *annonce*, *annoncer*, *annonciation* : *danse*, *danser*, *danseur* : *frais*, *fraîcheur*, *fraîchement*, *rafraîchir* : *exceller*, *excellence* : *excellent*, *excellemment* : *chasse*, *chasser*, *chasseur* : *place*, *placer*, *emplacement*, *remplacer*, *remplacement*, *ambition*, *ambitionner*, *ambitieux* ; *négoce*, *négocier*, *négociant*.

Remarques sur la Prononciation.

Nous avons deux sortes de prononciation: l'une pour les vers et le discours soutenu, l'autre pour la conversation.

Dans les vers, dans les discours prononcés en Chaire, au Barreau, ou en d'autres occasions qui demandent de la gravité, on fait sentir la plupart des consonnes finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* qui ne se prononce point. Exemple.

> Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant.
> Dieu tient le cœur des Rois entre ses mains puissantes.
> On soumet ses désirs qui sont bien combattus,
> Et les vices détruits se changent en vertus.

Prononcez *le fau zest toujours fade*, etc. *Dieu*

tient le cœur des Roi zentre ses mains puissantes. Et les vices détruits se change ten vertus.

Dans la conversation au contraire, nous prononcerons *le fau est toujours fade. Dieu tient le cœur des Roi entre ses mains. Les vices détruits se change en vertus.*

L'*e* muet, lorsqu'il est à la fin d'un mot, et que le mot suivant commence par une consonne, se prononce plus fortement dans les Vers que dans la Prose. Exemple.

Des dons extérieurs l'uniformité lasse ;
Mais l'esprit a toujours *une nouvelle* grace.

Les mots *une nouvelle*, doivent être prononcés dans ce Vers comme faisant cinq syllabes. Dans la Prose au contraire, les mots *une nouvelle*, se prononcent comme s'ils ne faisoient que trois syllabes.

Dans la Prose les voyelles *ia*, *ie*, *io*, *iam*, *ion*, etc. ne forment ordinairement qu'une syllabe. Dans les Vers au contraire, elles en forment presque toujours deux. C'est ce que l'on voit dans les Vers suivants, qui sont de douze syllabes ou de six pieds.

A peu de *passion* suffit peu de richesse ;
Connoissez l'homme à fond, *étudiez* son cœur.
Il est un heureux choix de mots *harmonieux*.
Fuyez des mauvais sons le concours *odieux*.

Passion et *odieux* ne sont que de deux syllabes dans la Prose ; ici ils sont de trois syllabes. De même *étudiez*, *harmonieux*, sont dans ces Vers de quatre syllabes ; dans la Prose, ils ne sont que de trois. *Voyez* notre Grammaire Française, page 417.

DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE.

On met le *tréma*, ou les deux points sur les voyelles, *i*, *u*, *e* muet, quand ces lettres ne doivent pas être prononcées avec la voyelle qui précede : comme *haïr*, *héroïque*, *païen*, *aïeul*, *Saül* (Roi des hébreux) *jouïr*, *ambiguë*, *contiguë*, *ambiguïté*, *continuïté*.

Nota. On met le *tréma* sur *ambigue*, *contigue*, *ambiguité*, *continuité*, pour faire connoître que *guë*, *guï*, *nuï*, font dans ces mots deux syllabes, et qu'ils ne s'y prononcent pas comme dans *fatigue*, *ligue*, etc. *aiguille*, *nuire*, *fuir*, où ils ne font qu'une syllabe.

R. N'écrivez point *Roïaume*, *emploïer*, *essaïer*, *païs*, etc. On prononce *Roi iaume*, *essai ier*, *pai is*; ainsi il faut écrire ces mots avec l'*y* grec qui a le son de deux *ii*. *Royaume*, *pays*, *payer*.

N'écrivez pas non plus *loüer*, *joüer*, *boüillon*, *grenoüille*, etc. parce qu'on ne prononce pas *lo-uer*, *jo-uer*, *bo-uillon*, etc. *ou* se prononce dans ces mots, comme dans *genou*; ainsi écrivez simplement, *jouer*, *bouillon*, etc.

Quand le *c* doit être avant, *a*, *o*, *u*, et qu'il doit avoit le son qu'il a dans ceci, on le forme en cette sorte *ç*, ce qui s'appelle *cédille*. Façon, façade, reçu.

DE L'APOSTROPHE.

L'*Apostrophe* (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a*, *e* muet, et *i*.

A et *e* muet, suivis d'une voyelle ou d'une

h non aspirée, se retranchent dans *le*, *la* article ou pronom, dans *je*, *me*, *te*, *se*, *ne*, *de*, *que*, *ce*. *L'homme de bien aime mieux mériter une charge sans* l'*obtenir*, *que de* l'*obtenir sans la mériter*.

Je m'*estimerois heureux* d'*être utile aux jeunes gens qui s'appliquent à l'étude de leur langue.*

A et *e* ne s'élident point dans *le*, *la* après un impératif ; comme, portez-*le* à mon frere ; donnez-*la* à ma sœur.

L'*e muet* s'élide encore, 1.° dans *quelque*, suivi des mots *un* et *autre ; quelqu'un*, *quelqu'autre ;* 2.° dans *entre*, *jusque* suivis de ceux-ci, *à*, *au*, *aux*, *eux*, *elle*, *elles*, *ici*, *autre*. Comme jusqu'*à* Paris, jusqu'*ici*, entr'*eux*, entr'*autre* chose.

On dit aussi dans le style familier, *Grand'mere*, *grand'messe*, la *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chere*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'chose*, à *grand'peine*.

I s'élide dans *si* suivi du pronom, *il*, *ils*, *s'il arrive*, *s'ils viennent*.

Du Trait d'Union.

Le *Trait d'union* (-) sert à partager un mot qu'on ne peut pas mettre tout entier à la fin d'une ligne. Il faut éviter de faire ce partage avant *l* mouillée, avant ou après *y* mis pour deux *ii*. Ainsi la section ne vaudroit rien dans les mots suivants, *bou-illon*, *péri-lleux* ou *péril-leux*, *pa -ysan*, *employ-er* ou *emplo-yer*, *essa-yer*, *essa-yer*.

2.° Le *Trait d'union* se met entre les *ver-*

bes, et *je*, *me*, *tu*, *toi*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces pronoms sont après le verbe. Ex. *Irai-je*, *viens-tu*, *donnez-lui*, etc. En ce cas si le verbe ne finit pas par un *t*, on en ajoute un avant *il*, *elle*, *on*; acheva-t-*il*, viendra-t-*elle*? aime-t-*on* les railleurs ?

3.° On emploie le *Trait d'union* avant ou après *ci*, *la*, *çà*. Exemple. *Celle-ci*, *celle-là*, *ci-dessus*, *là-haut*, *venez-çà*.

4.° On met encore le *Trait d'union* entre plusieurs mots tellement joints ensemble, qu'ils n'en font plus qu'un ; comme *avant-coureur*, *chef-d'œuvre*, *quelques-unes*, etc.

DES LETTRES CAPITALES.

Les *Lettres Capitales* ou *Majuscules* servent à composer le titre des livres, à commencer les phrases, les vers, les noms propres d'hommes, de lieux et de fêtes ; comme *David*, *France*, *Pâque*, *la Loire*, etc.

Les noms de dignité, d'arts, de sciences commencent par une *Capitale*, quand ils font le principal sujet d'un discours. Exemple. *L'Agriculture a toujours été en honneur dans tous les états bien gouvernés. La Philosophie nous apprend à raisonner conséquemment. Le Pape est le chef de l'Eglise.*

DE LA PONCTUATION.

On se sert de six marques pour distinguer les différentes parties du discours. Ces marques, sont la Virgule (,), le Point (.), le Point

avec la Virgule (;), les deux Points (:), le Point interrogatif (?), le Point admiratif ou exclamatif (!).

La Virgule (,) sert à distinguer les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes qui ne se modifient point l'un l'autre. Ex.

Tôt ou tard la vertu, les graces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants

La charité est patiente, douce, bienfaisante, etc. *Pour devenir savant, il faut étudier constamment, méthodiquement, avec goût et avec application*, etc.

La virgule distingue encore les différentes parties d'une phrase ou d'une période; elle se met aussi avant et après les expressions qui marquent quelques circonstances. Exemple. *L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage.*

L'homme doit discerner, s'il veut se rendre heureux,
Du plaisir innocent, le plaisir dangereux. Du Resnel.

On ne met guere de virgule entre les différentes parties d'une phrase courte. Exemp. *Celui qui veut tromper est souvent trompé.*

L'équité et la charité doivent être les deux grandes régles de la conduite des hommes.

Le Point avec la Virgule (;) se met après une phrase suivie d'une autre phrase qui dépend de la premiere. Exemple.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

L'auteur pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit, et aux termes dont

il se sert; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.

Les deux Points (:) different peu du Point avec la Virgule : ils se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert ou à l'étendre, ou à l'éclaircir. Exemple.

Que notre piété soit sincere et solide :
Ne faisons point un art de la dévotion ;
Mais qu'à ses mouvements la prudence préside:
Chacun doit être saint dans sa condition.

Le Point (.) se met à la fin des phrases et des périodes. Exemple. *On est blâmable quand on conserve son argent, sans vouloir jamais en faire un bon usage ; et c'est-là ce qui s'appelle avarice. On est louable, quand on ne le conserve dans un temps que pour s'en servir à propos dans un autre; et c'est-là ce qui s'appelle économie.*

Le Point interrogatif (?) s'emploie dans les phrases qui expriment une interrogation. Ex.

N'as-tu besoin d'aucune chose ?
D'aucun de tes amis la bourse ne t'est close.
Sait-on que tu veux emprunter ?
Pas un de tes amis n'a moyen de prêter.

Le point admiratif ou exclamatif (!) se met après les phrases qui expriment une admiration ou une exclamation.

Q'un ami véritable est une douce chose !
Heureux celui qui plein de crainte
Pour la divine Majesté,
Marche sans détour et sans feinte
Dans le sentier de l'équité !

FIN.

TABLE.

Si l'on ne trouve pas quelque verbe irrégulier dans l'ordre alphabétique, on cherchera dans la Table après le mot Verbe, *les Verbes en* er, ir, oir, *ou* re, *selon la terminaison du Verbe qu'on cherchera.*

A

TABLE DES MATIERES.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

Fin de la Table des Matieres.

